REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE MATAM
Quartier moderne de Ourossogui
B.P. 97 Matam, Tel : 966 17 32
E-mail : modou45@yahoo.fr

Carte administrative de la région de Matam

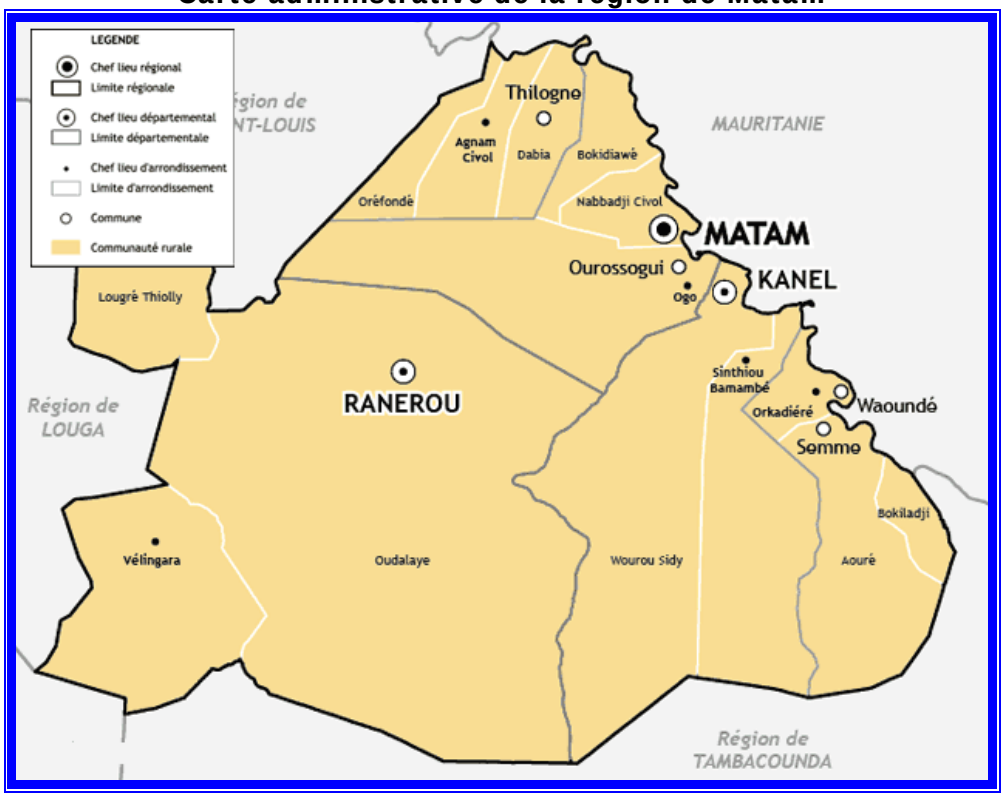

Source : Direction des Travaux Géographiques et Cartographiques du Sénégal

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE MATAM

* * *

Edition 2007

Directeur de Publication (DG) :	Babakar FALL (DG)
Coordonnateur General (DGA) :	Mamadou Falou MBENGUE
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Rédacteurs :	Atoumane NDIAYE

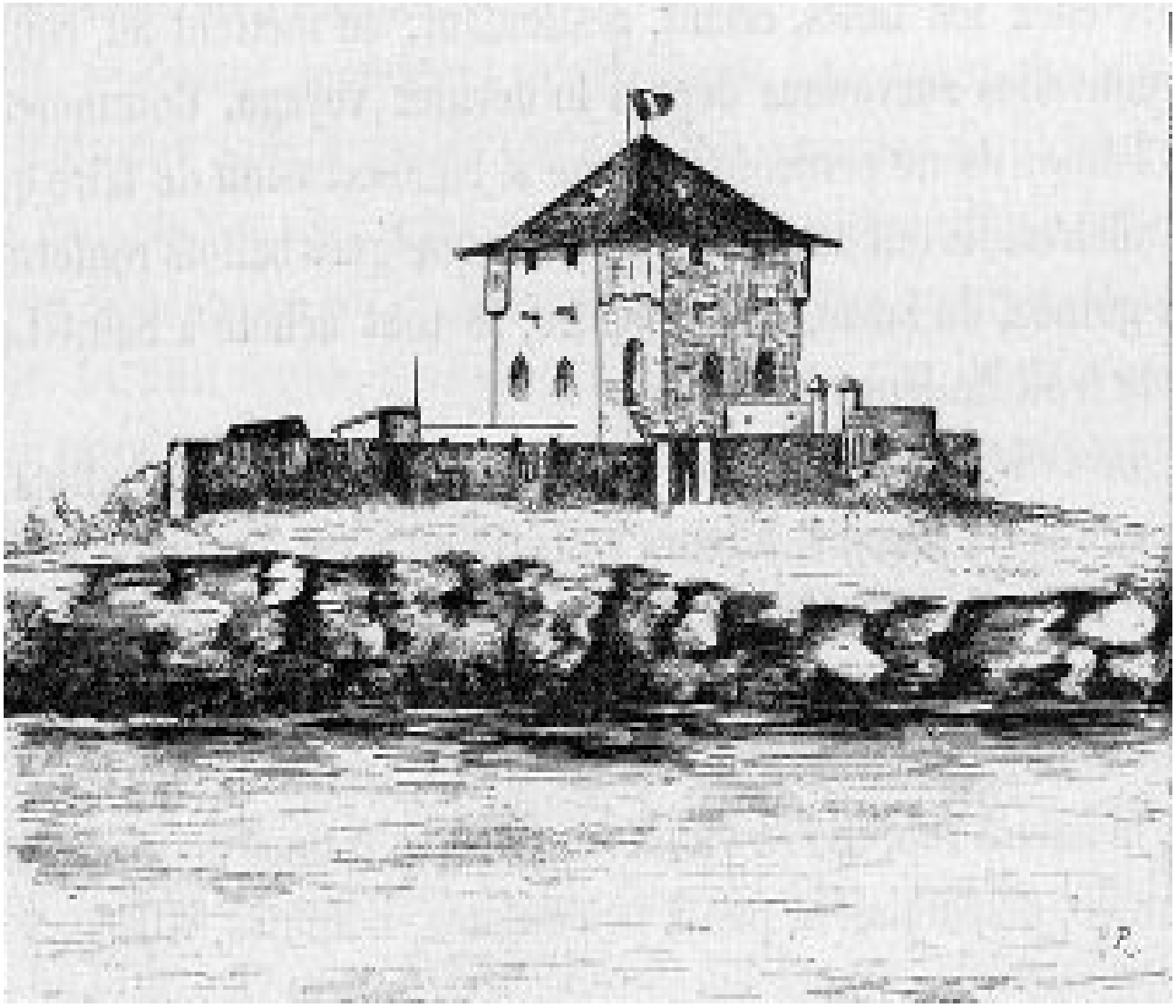

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

2 Rue 1 X Boulevard de l'Est Point E, Dakar. B.P. 116 Dakar R.P

Tél. : (221) 824 36 15 Fax : 824 90 01

Site Internet : www.ansd.org e-mail :

Distribution : Service de la Documentation, des Publications et de la Diffusion

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX **7**

LISTE DES GRAPHIQUES **9**

LISTE DES GRAPHIQUES **9**

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM **10**

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE **14**

EFFECTIF ET ACCROISSEMENT. 14
REPARTITION SPATIALE. 15
URBANISATION 17
HABITAT 18
MIGRATIONS 21

CHAPITRE II - SANTE **24**

VUE D'ENSEMBLE 24
OFFRE DE SOINS 26
UTILISATION DE SOINS 29

CHAPITRE III - HYGIENE PUBLIQUE **34**

VISITES DOMICILIAIRES 34
NOMBRE DE VISITES DES LIEUX 35
INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES 36
EDUCATION A L' HYGIENE 37

CHAPITRE IV - EDUCATION **39**

PRESCOLAIRE 39
ELEMENTAIRE 41
MOYEN ET SECONDAIRE 46
ÉDUCATION NON FORMELLE 49

CHAPITRE V – METEOROLOGIE. **50**

TEMPERATURE 50
L'HUMIDITE RELATIVE 50
L'ENSOLEILLEMENT 51
LES VENTS 52
LA PLUVIOSITE 52

CHAPITRE VI – HYDRAULIQUE. **55**

POTENTIALITES HYDRAULIQUES 55
HYDRAULIQUE URBAINE 56
HYDRAULIQUE RURALE 57
ACCES A L'EAU DANS LA REGION 58
PERSPECTIVES 59

CHAPITRE VII – EAUX ET FORETS. **60**

GESTION DU DOMAINE FORESTIER 60
REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 63
DIFFICULTES RENCONTREES 67
AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES 67
GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES 69
PROTECTION DES FORETS 69

CHAPITRE VIII – AGRICULTURE **73**

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION 73
VOLET SEMENCES 73
VOLET ENGRAIS 75
VOLET EQUIPEMENT DU MONDE RURAL 75
VOLET FINANCIER. 76
II SITUATION DES CULTURES 76

CULTURES IRRIGUEES. 76
2.4 SITUATION PHYTOSANITAIRE 77
III RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2007-2008. 77
PROBLEMES RENCONTRES. 79
RECOMMANDATIONS 80
CHAPITRE IX : ELEVAGE 81
LE CHEPTEL 81
LA PRODUCTION 83
CUIRS ET PEAUX 84
MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 85
TRANSIT 86
SITUATION ZOOSANITAIRE 87
CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL 88
EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE 90
CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE BOVINE 90
ALIMENTATION DU CHEPTEL 91
ABREUVEMENT 92
CHAPITRE X - PECHE 93
LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS 93
POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR 93
CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR 94
REALISATIONS ET PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR 95
LES QUANTITES DE POISSONS ENREGISTREES. 96
CHAPITRE XI - ECONOMIE ET INVESTISSEMENT 98
NIVEAUX DE PAUVRETE DANS LA REGION. 98
POTENTIEL REGIONAL 100
CONTRAINTES A L'ESSOR ECONOMIQUE 100
L'INVESTISSEMENT DANS LA REGION. 101
CHAPITRE XII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 103
INDUSTRIE ET LES MINES 103
ARTISANAT 105
LE TRANSPORT ROUTIER 110
LE TRANSPORT FLUVIAL 112
TRANSPORT AERIEN. 112
ELECTRICITE 115
LES PRODUITS PETROLIERS. 115
LE BOIS DE CHAUFFE. 116

ACT :	
ADOS :	ADRECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
BAC :	Baccalauréat
BAMTAARE :	
BCG :	
BFEM :	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BTP :	Bâtiment et Travaux Public
CAF :	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM :	Camelin
CAP :	Connaissance Aptitude Pratique
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE :	*Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires*
CFPEFS :	**C**entre de **F**ormation **P**rofessionnelle en **E**conomie **F**amiliale et **S**ociale
DG :	Diagnostic de gestation
DRDR :	Division Régionale du Développement Rural
E R P :	Etablissement Recevant du Public
E.F.I :	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB :	Ecole Communautaire de Base
EPS :	Education Physique et Sportive
FAR :	Femme en Age de Reproduction
FERAM :	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ :	Fièvre Jaune
HTA :	Hypertension Artérielle
IA :	Inspection d'Académie
IDEN :	Inspection Départemental de l'Education Nationale
IEC :	Information Education Communication
INF/AS :	Infirmier / Agent de Santé
IRA :	Infection Respiratoire Aigue
IREF :	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV :	Inspection régionale des services vétérinaires
MAC :	Maison d'Arrêt et de Correction
MIA :	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS :	Organisation Mondiale pour la Santé
PAIS :	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2 :	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL :	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV :	*Peste bovine*
PAST-PR :	*Peste des petits ruminants*
PENTA3 :	Pentavalent
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PGIES :	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes
PNDS :	Programme Nationale de Développement Sanitaire
POA	
PPCB **:**	
PRODAM :	Projet de Développement Agricole de Matam

PROMER :	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
RM :	Région Médicale
ROUVAX :	Vaccin contre la rougeole
SAED :	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta
SDE :	Sénégalaise Des Eaux
SOPTOM-SOS-Sulcata :	
SRSD :	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRAT :	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP :	Service Régional de la Planification
DRH :	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP :	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT :	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH :	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
SRPS :	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
BRH :	Brigade Régionale d'Hygiène
CHR :	Centre Hospitalier Régional
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN :	
TPI :	Traitement Préventif Intermittent

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION REGIONALE ENTRE 1976 ET 2007 ET TAUX D'ACCROISSEMENT..... 14
TABLEAU 2: REPARTITION DE LA POPULATION REGIONALE SELON LES LOCALITES ET PAR SEXE. 16
TABLEAU 3: EVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA REGION ENTRE 2002 ET 2006. 17
TABLEAU 4: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LES MURS DU LOGEMENT. 18
TABLEAU 5: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LE TOIT DU LOGEMENT. 18
TABLEAU 6: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE TOILETTES UTILISES..... 19
TABLEAU 7: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU. 19
TABLEAU 8: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON. 20
TABLEAU 9: REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ECLAIRAGE. 20
TABLEAU 10: INTENSITE DES ECHANGES MIGRATOIRES INTERDEPARTEMENTAUX (MIGRATION RECENTE) 23
TABLEAU 11:POPULATION CIBLE DE LA REGION 24
TABLEAU 12: INDICE DE PAUVRETE, POURCENTAGE DE FEMMES ENCEINTE ET NOMBRE MOYENS D'ENFANTS NES DE FEMMES AGEES DE 40 A 49 ANS DE LA REGION. 25
TABLEAU 13: RECAPITULATIF DE LA MORTALITE DANS LA REGION. 25
TABLEAU 14: RECAPITULATIF DU PERSONNEL ETATIQUE DANS LE SECTEUR SANITAIRE 27
TABLEAU 15: DISTRIBUTION DES INFRASTRUCTURES SELON LES DISTRICTS SANITAIRES..... 28
TABLEAU 16: DISTRIBUTION DES EQUIPEMENTS SELON LE DISTRICT 28
TABLEAU 17: QUELQUES INDICATEURS DE SANTE DE LA REPRODUCTION DE LE REGION SELON LES DISTRICT. 29
TABLEAU 18: QUELQUES INDICATEURS DE SUIVI DU SURVIE DE L'ENFANT DE LE REGION SELON LES DISTRICT 30
TABLEAU 19: NOMBRE ET TAUX DE COUVERTURE VACCINAL SELON LES DISTRICTS. 31
TABLEAU 20: RECAPITULATIF DES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME 32
TABLEAU 21: SITUATION DE LA TUBERCULOSE DANS LA REGION. 32
TABLEAU 22: BILAN DU DEPISTAGE DU VIH DANS LA REGION. 33
TABLEAU 23: BILAN DU SUIVI DES PVVIH DANS LA REGION..... 33
TABLEAU 24: REPARTITION DES VISITES DES LIEUX SELON LES STRUCTURES VISITEES ET LE DEPARTEMENT..... 36
TABLEAU 25: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS RELEVEES LORS DES VISITES DES LIEUX..... 37
TABLEAU 26: RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE PREVENTION ET D'EDUCATION MENEES DANS LA REGION. 38
TABLEAU 27: REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE SELON LE MILIEU DE TRAVAIL. 40
TABLEAU 28: EFFECTIFS ET TBPS PAR ANNEE. 40
TABLEAU 29: NOMBRE D'ECOLES ET QUELQUES CARACTERISTIQUES SELON LES DEPARTEMENTS..... 42
TABLEAU 30: EQUIPEMENT SELON LES IDEN. 42
TABLEAU 31: MANUELS PAR MATIERE DISPONIBLES DANS LA REGION SELON LE NIVEAU..... 43
TABLEAU 32 : REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE SEXE ET LES QUALIFICATIONS. 44
TABLEAU 33: RECAPITULATIF DE L'ENCADREMENT DU TRAVAIL ET DES EXAMENS..... 44
TABLEAU 34: REPARTITION DES EFFECTIFS D'ELEVES SELON LE SEXE, LE DEPARTEMENT ET PAR CATEGORIES 45
TABLEAU 35: RECAPITULATIF DES RESULTATS AU CFEE DE LA REGION..... 46
TABLEAU 36 : REPARTITION DES ELEVES DU MOYEN SELON LE NIVEAU..... 47
TABLEAU 37: REPARTITION DES ELEVES DU SECONDAIRE SELON LE NIVEAU. 48
TABLEAU 38: REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE TYPE. 48
TABLEAU 39: RESULTATS DU BFEM DE LA REGION. 48
TABLEAU 40: RECAPITULATIF DES TEMPERATURES MOYENNES ANNUELLES SUR LES DIX DERNIERES ANNEES..... 50
TABLEAU 41: RECAPITULATIF DES HUMIDITES RELATIVES ANNUELLES SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. 51
TABLEAU 42: RECAPITULATIF DU NOMBRE D'HEURES TOTAL ANNUELS SUR LES DIX DERNIERES ANNEES..... 51
TABLEAU 43: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE MATAM SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 53
TABLEAU 44: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE KANEL SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 53
TABLEAU 45: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE RANEROU SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 54
TABLEAU 46: RECAPITULATIF DE LA DESSERTE EN EAU. 58
TABLEAU 47:SITUATION DES MASSIFS CLASSES DANS LA REGION. 62
TABLEAU 48:SITUATION PREVISIONNELLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS. 63
TABLEAU 49:SITUATION PREVISIONNELLE DES OPERATIONS DE REBOISEMENT. 64
TABLEAU 50: PRODUCTION DES PLANTS PAR TYPE DE PEPINIERE..... 65
TABLEAU 51: TAUX D'EXECUTION DES PREVISIONS DE LA CNR 2007 66
TABLEAU 52 :PRODUITS FORESTIERS EXPLOITES AU COURANT DE L'ANNEE 2007. 68
TABLEAU 53: SITUATION DES COMITES VILLAGEOIS DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE 70

TABLEAU 54: SITUATION DU RESEAU DE PARE FEUX 70
TABLEAU 55: SITUATION DES FOYERS ENREGISTRES DU 01/01AU 31/12 2007 71
TABLEAU 56: SITUATION DES UNITES D'INTERVENTION 71
TABLEAU 57: SUPERFICIES EMBLAVEES EN SESAME 74
TABLEAU 58: PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTION CEREALIERE 74
TABLEAU 59: PROGRAMME DE MULTIPLICATION DE SEMENCES DE RIZ 75
TABLEAU 60: CREDITS OCTROYES 76
TABLEAU 61: REALISATIONS PAR SECTEUR (HA) 76
TABLEAU 62: TAUX DE REALISATIONS (%) 77
TABLEAU 63: RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2007-2008 : CEREALES 78
TABLEAU 64: RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2007-2008 : AUTRES CULTURES 79
TABLEAU 65: ESTIMATION DU CHEPTEL 83
TABLEAU 66: A REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 84
TABLEAU 67: B REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 84
TABLEAU 68: PRODUCTION DE CUIRS, PEAUX OVINES ET CAPRINES SELON LES MOIS 84
TABLEAU 69A: REPARTITION MENSUELLE DES BETES SORTIES DE LA REGION SELON L'ESPECE. 85
TABLEAU 70 B: REPARTITION MENSUELLE DES BETES SORTIES DE LA REGION SELON L'ESPECE. 86
TABLEAU 71: REPARTITION MENSUELLE DES BETES EN TRANSIT DE LA REGION SELON L'ESPECE 86
TABLEAU 72:FOYERS : MORBIDITE – MORTALITES 87
TABLEAU 73:RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES PETITS RUMINANTS CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (2006-2007) 88
TABLEAU 74:RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES CHEVAUX CONTRE LA PESTE EQUINE (2006-2007) 88
TABLEAU 75:CAMPAGNE DE VACCINATION DES VOLAILLES CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE (2006-2007) 89
TABLEAU 76: RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE. 90
TABLEAU 77: RECAPITULATIF DES NAISSANCES ENREGISTREES DANS LA REGION 90
TABLEAU 78 : REPARTITION DE LA DOTATION COMPLEMENTAIRE DE L'ETAT SELON LES DEPARTEMENTS 91
TABLEAU 79: SITUATION MENSUELLE DE L'APPROVISIONNEMENT DU DEPOT DES GMD. 92
TABLEAU 80 : REPARTITION DU NOMBRE DE VILLAGES, PECHEURS ET PIROGUES SELON LE SECTEUR DE PECHE 93
TABLEAU 81:POISSONS ET AUTRES PRODUITS (KG) 97
TABLEAU 82: NIVEAU D'EXECUTION DU DSCRP II DANS LA REGION 101
TABLEAU 83: REPARTITION DES MONTANTS EXECUTES PAR SECTEUR. 102
TABLEAU 84: REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE TYPE D'ARTISANAT EN 2004 106
TABLEAU 85 : REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE STATUT JURIDIQUE EN 2004 107
TABLEAU 86: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION 107
TABLEAU 87: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE DIPLOME LE PLUS ELEVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DIPLOME PROFESSIONNEL 108
TABLEAU 88: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, PAR DEPARTEMENT 109
TABLEAU 89: CLASSIFICATION DU RESEAU ROUTIER DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT 110
TABLEAU 90: TABLEAU RECAPITULATIF DU TRAFIC AERIEN AU NIVEAU DE L'AERODROME DE OUROSSOGUI SUR 5 ANS. 113
TABLEAU 91: REPARTITION DES LOCALITES ELECTRIFIEES ET DES ABONNES SELON LE DEPARTEMENT. 115
TABLEAU 92: RECAPITULATIF DE LA PRODUCTION DE BOIS DE CHAUFFE PAR DEPARTEMENT. 116

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1:PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION REGIONALE. 15
GRAPHIQUE 2: REPARTITION DES CPN SELON LES DISTRICTS. 29
GRAPHIQUE 3: REPARTITION DES VISITES DE DOMICILES SELON LE DEPARTEMENT. 34
GRAPHIQUE 4: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES DOMICILES SELON LE TYPE. 35
GRAPHIQUE 5: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES LIEUX SELON LE TYPE 37
GRAPHIQUE 6: REPARTITION DES ELEVES SELON LE SEXE ET PAR DEPARTEMENT. 45
GRAPHIQUE 7: REPARTITION DES ELEVES SELON LE DEPARTEMENT ET PAR SEXE. 47
GRAPHIQUE 8: RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA REGION. 55
GRAPHIQUE 9: REPRESENTATION DES REALISATIONS DE LA REGION 58
GRAPHIQUE 10: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE STATUT D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DE LA CHAMBRE DES METIERS 106
GRAPHIQUE 11: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT D'INSTALLATION 109
GRAPHIQUE 12: EVOLUTION DE LA QUANTITE DE BOIS DE CHAUFFE ANNUELLEMENT EXPLOITEES. LE BOIS DE CHAUFFE. 116

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM

❖ ***DONNEES PHYSIQUES***

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaolack, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29.616 Km², soit environ 1/7 du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelé communément « Dandé Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

❖ ***DONNEES CLIMATOLOGIQUES***

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviométrie se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

La région est soumise aux types de vents suivants :

- L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.

- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies avec une vitesse variant de 1 à 5 m / seconde.

Par ailleurs, des vents sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant une pointe de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

❖ ***DONNEES HYDROGRAPHIQUES***

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région. Avec la mise en service des barrages de Diama et Manantali la région dispose d'un potentiel important en eau de surface.

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont

contenues dans:

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;

- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées par puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud - est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'extraction de l'eau très élevés.

❖ ***ORGANISATION ADMINISTRATIVE***

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, Sept (7) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30 et 19 % de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, relativement vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4559,3 Km^2), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel. Environ 50% des communautés rurales sont plus vastes que les départements de la région de Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

❖ ***HISTORIQUE DU PEUPLEMENT***

Le peuplement de la région est lié en partie aux vagues de migrations consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers occupants de l'espace régional se seraient installés à Orkadiéré (Village situé dans le département de Kanel), qui a été à l'origine de la création de plusieurs autres villages de la région.

La région a ensuite enregistré l'afflux de populations venues du « Toro » (département de Podor) et du Djolof. Ces populations, qui se sont déplacées pour éviter les conflits qui sévissaient dans leurs anciens terroirs, ont trouvé sur place des terres d'accueil relativement paisibles et propices aux activités agropastorales et à l'apprentissage du Coran et se sont installées sur autorisation de l' « Almamy » du Fouta.

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3).
La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du recensement.

Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs et à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, à l'habitat et à la migration

Effectif et accroissement.

Les nouvelles projections démographiques ont permis d'estimer la population du pays en 2007 à 11 343 328 individus. Ces mêmes projections donnent à la région un effectif en 2007 de 492 032 habitants dont 52,4% de sexe féminin. Ces estimations ont été obtenues à partir de ceux du RGPH III de 2002 avec un taux d'accroissement naturel de 3,02%.
Dans cette population, il y a environ 58,5% de jeunes de moins de 20 ans. Ce constat est confirmé par la largeur de la base de la pyramide des âges. Il faut souligner que l'on assiste à un début de bouleversement peut être des structures connues de population surtout celles caractéristiques des pays pauvres. La tranche d'âge 5 - 9 ans est plus importante que celle des 0 – 4 ans pour les garçons. Sinon la tendance de la structure reste quand même celle d'un pays sous développée avec la large base et son sommet fin témoin de la faiblesse de l'espérance de vie.

Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam passera le seuil des 500 000 habitants en 2008. Un récapitulatif des effectifs recensés dans la région et l'ex département de Matam, donne une évolution faisant passer la population de 178 640 hbts en 1976 à 492 032 hbts en 2007.

Tableau 1: Evolution de la population régionale entre 1976 et 2007 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	**1976**	**1988**	**2002**	**2007**	**2008**
Population résidente	178 640	229 188	424 106	492 032	506 921
Taux d'accroissement en %	---	2.2	3.3	3.02	-

Source : RGPHs de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2008.

La structure par âge de la population nous montre que les jeunes sont encore les plus représentatifs dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est âgée de 20 ans au plus. Cela témoigne de la jeunesse de la population régionale.
Même si globalement, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans la population, on remarquera qu'aux jeunes âges c'est les garçons qui sont les plus nombreux. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait

que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays ou carrément s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1:Pyramide des âges de la population régionale.

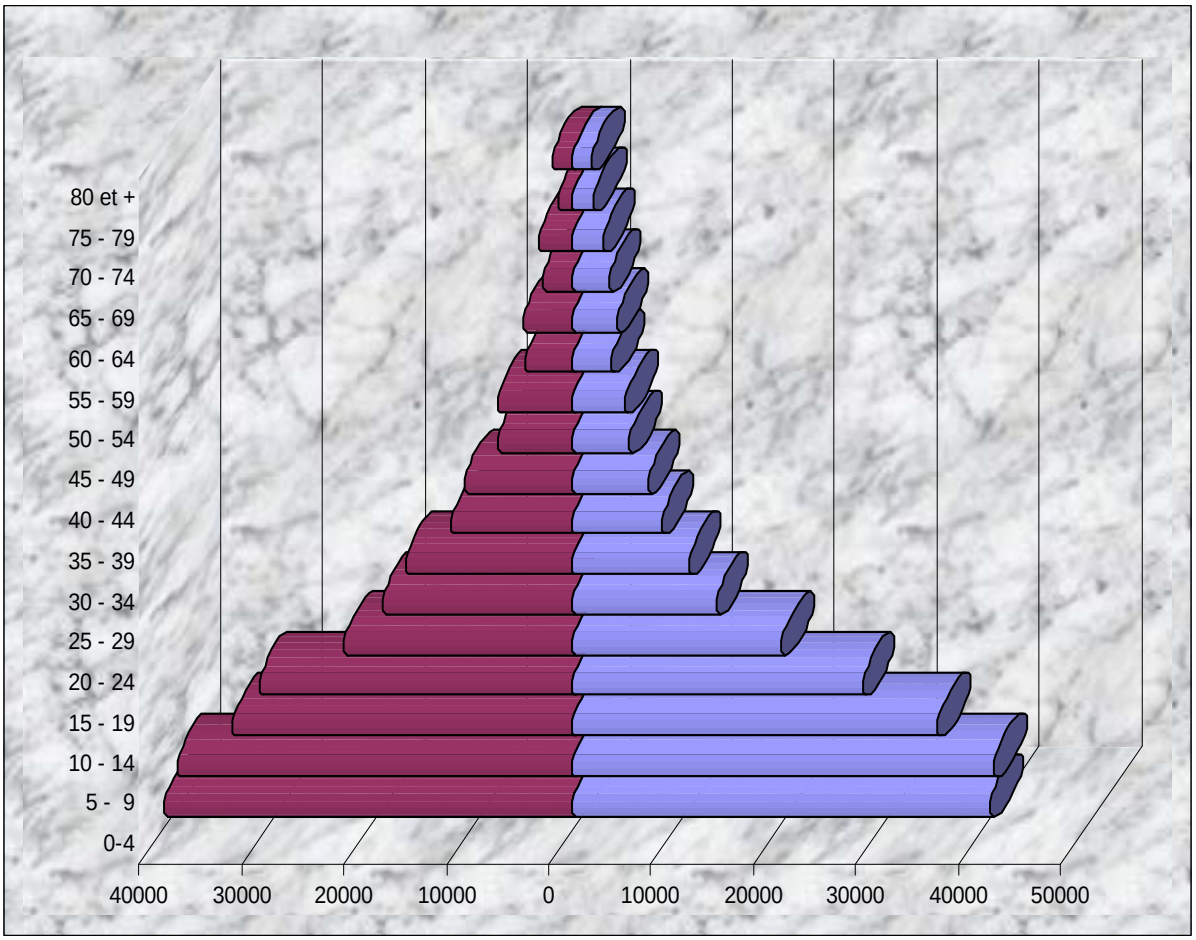

Répartition spatiale.

La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec 256 969 individus dont 140902 femmes, ensuite vient le département de Kanel avec 210382 individus dont 115 124 femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement 51 975 personnes dont 27 139 femmes.

Selon les communes à l'intérieur du département de Matam, celle du chef lieu de région enregistre le plus grand effectif avec 17937 habitants. Les deux autres communes que sont Ourossogui et Thilogne enregistrent respectivement 16231 et 9573 habitants.

Dans le département de Kanel, c'est on compte trois communes qui sont celles de Kanel, Sémmé et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de 11010 hbts, 5508 hbts et 9566bts.

Le département de Ranérou compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaine avec 1595 individus dont 842 femmes.

Relativement aux CR, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo dans Matam, avec 58 068 habitants. La moins peuplée des CR est celle de Loughré thioly dans l'arrondissement de Vélingara qui est le moins habités des arrondissementiers et de même pour son département d'appartenance.

Tableau 2: Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe.

NOM LOCALITE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
REGION DE MATAM	**236161**	**255871**	**492032**
ZONE URBAINE	33325	38093	71418
ZONE RURALE	202836	245072	447908
DEP. KANEL	95258	115124	210382
COMMUNES	11708	14374	26082
Commune KANEL	4937	6073	11010
Commune SEMME	2535	2973	5508
Commune WAOUNDE	4237	5329	9566
ARROND. ORKADIERE	43919	52911	96830
CR AOURE	13544	16668	30212
CR BOKILADJI	14406	17179	31585
CR ORKADIERE	15970	19065	35035
ARROND. SINTHIOU-BAMANBE	39631	47838	87469
CR OURO SIDY	16537	20048	36585
CR SINTHIOU-BAMAMBE	23093	27790	50883
DEPART. MATAM	116067	140902	256969
COMMUNES	20864	22876	43740
Commune MATAM	8479	9458	17937
Commune OUROSSOGUI	7738	8493	16231
Commune THILOGNE	4648	4925	9573
ARROND.AGNAM-CIVOL	27703	33602	61305
CR AGNAM-CIVOL	9918	11996	21914
CR DABIA	10581	12517	23098
CR de OREFONDE	7203	9090	16293
ARROND. OGO	67500	84424	151924
CR BOKIDIAWE	26003	32065	58068
CR NABADJI-CIVOL	22320	27958	50278
CR OGO	19176	24400	43576
DEPART. RANEROU-FERLO	24836	27139	51975
Commune RANEROU-FERLO	753	842	1595
ARROND. VELINGARA	24083	26297	50380
CR LOUGRE-THIOLLY	2377	2604	4981
CR OUDALAYE	13956	15385	29341
CR VELINGARA	7750	8308	16058

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2008.

URBANISATION

L'ancien département de Matam comptait 6 communes avant son érection en région en 2002. Il s'agit de Matam, Ourossogui, Kanel, Semmé, Thilogne et Waoundé. En 2002, Ranérou est venue s'ajouter à cette liste. Ce qui fait que, depuis 2002, la région compte 7 communes.

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 71 420 habitants en 2007 soit une croissance de 22,5%. De fait, on compte un taux d'urbanisation de 13,75% dans toute la région.

Parmi les 7 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 17 937 habitants, 16 231 habitants et 11 010 habitants. Elles regroupent, à elles seules, 63, 3% de la population urbaine de la région. Les communes les moins peuplées sont celles de Ranérou (1 595 habitants) et Semmé (5 508 habitants).

Tableau 3: Evolution de la population des communes de la région entre 2002 et 2006.

Communes	**Pop. en 2002**	**Pop. en 2007**
Kanel	8943	11010
Semmé	4497	5508
Waoundé	7780	9566
Matam	14711	17937
Ourossogui	13294	16231
Thilogne	7771	9573
Ranérou	1288	1595
Total région	**58284**	**71420**

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2008.

HABITAT.

L'habitat de la région est sujet à un défaut de données récentes. Pour compenser ce déficit, on se référera aux informations contenues dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté Sénégal qui s'est déroulée de décembre 2005 à avril 2006.

Nature des murs des maisons de la région.

Le principal matériau utilisé pour construire les murs des maisons du milieu rural demeure le banco à hauteur de 49 % et il en est de même pour toute la région (52%). Cet état de fait montre la ruralité de l'habitat de la région. Les constructions en brique de ciment sont rares dans le Ranérou seulement 6% des maisons l'ont été. Il en est de même dans le Matam, c'est le type de brique en banco que l'on trouve le plus fréquemment avec 60% des constructions. C'est seulement dans le Kanel que l'on trouve plus de construction en brique de ciment avec un pourcentage de 54%. Ce résultat est le fait des émigrés qui construisent chez eux avec une approche différente des anciennes méthodes. C'est la raison pour laquelle, on trouve des immeubles dans les villages, ce qui est rare en milieu rural.

Tableau 4: Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire les murs du logement.

Matériaux Mur de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Briques en Ciment	54	39	6	42	22	34
Briques en Banco	42	60	54	53	49	52
Bois	0	0	0	0	0	0
Tôle en Métal	0	0	0	0	0	0
Pise	2	1	1	1	2	1
Paille/Tige	2	1	38	3	26	13
Autre	0		1	0	0	0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Nature des toits des maisons de la région.

En ce qui concerne les toitures, il faut dire que le matériau le plus fréquent c'est le zinc avec 38% suivi de prés par la paille ou chaume avec 31%. C'est seulement une proportion d'une maison sur cinq qui a un toit en ciment. On remarque dans le Kanel que la forte proportion de maison en ciment est supérieure à celle de maison avec un toit en ciment. Dans la région, c'est le zinc qui est le plus usité pour la construction exception faite de Ranérou où c'est le chaume ou le paille qui fait office de toit.

Tableau 5: Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire le toit du logement.

Matériaux Toit de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Béton/Ciment	30	24	3	23	14	19
Tuile/Ardoise	9	4	2	7	2	5
Zinc	45	49	20	46	27	38
Chaume/Paille	12	11	73	20	46	31
Autre	4	12	3	3	11	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Type de toilettes utilisées dans les ménages de la région.

La lecture du tableau ci-dessous montre que dans le milieu urbain de la région et on rencontre des ménages qui ne disposent pas de toilettes. Toutefois, les ménages qui en disposent sont plus représentatifs. Leur répartition selon le type de toilettes est telle que l'on a 20% d'entre eux qui utilisent des latrines couvertes. Les toilettes avec chasse d'eau et fosse septique sont le type le plus rare avec 1% de représentativité.

Tableau 6: Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisés.

Type de Toilettes utilisées	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Aucun	3	1	0	2	0	1
Chasse d'eau avec Egout	26	18	4	25	4	16
Chasse d'eau avec fosse Septique	2	1	0	1	0	1
Cuvette / Seau	16	18	5	16	9	13
Latrines Couvertes	22	34	3	12	30	20
Latrines Non Couvertes	6	8	5	11	0	6
Latrines Ventilées Améliorées	11	5	39	29	5	18
Autres	21	10	69	89	11	

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région.

L'approvisionnement en eau est dominé par les puits non protégés avec 25 % des ménages qui déclarent s'en servir. Les robinets intérieurs sont utilisés par 24% des ménages et on en compte 22% qui usent des robinets publics.

En milieu urbain, c'est les robinets intérieurs qui sont les plus fréquemment rencontrés dans les domiciles avec un pourcentage de 38%, suivi des bornes fontaines avec 32%.

Par contre en campagne, on trouve 51% des ménages qui se servent des puits non protégés.

Dans les départements, c'est le robinet intérieur qui permet d'avoir de l'eau majoritairement exception faite de Ranérou où ce sont les bornes fontaines qui fournissent à la majorité de 33% des ménages de l'eau.

Tableau 7: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau.

Principale Source d'approvisionnement en eau	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Robinet Intérieur	39	31	2	38	6	24
Robinet Public	11	22	33	32	8	22
Robinet du Voisin	5	4	1	5	2	4
Puits Protégé	15	11	5	8	14	11
Puits Non Protégé	25	25	25	6	51	25
Forage	2	1	29	7	15	10
Vendeur d'Eau	2	1	3	3	0	2
Source / Cour d'eau	0	3	1	1	2	1
Autre	0	2	2	1	2	1

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour la cuisine des ménages de la région.

L'énergie utilisée pour la cuisine est le bois de chauffe et cela se comprend facilement puisque la production de charbon de bois est totalement interdite ce qui le rend coûteux et en plus le gaz n'est pas accessible pour la plupart des bourses des ménages.

Tableau 8: Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson.

Source d'énergie pour la cuisine	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Charbon de Bois	2	3	7	2	6	4
Bois de Chauffe	87	88	83	82	92	86
Gaz	6	6	7	11	1	6
Pétrole	0	1	0	0	0	0
Déchet d'Animaux	2	1	0	1	1	1
Sans Objet	2	2	3	4	0	3
Autre	0	0	0	0	0	0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région.

L'énergie utilisée au niveau de chaque département pour l'éclairage est l'électricité fournie par la SENELEC excepté dans le Ranérou où au moment de l'enquête on n'avait pas d'électricité dans la commune. Il faut signaler que depuis son électrification a été effective. L'électricité est suivie de prés par les lampes tempêtes qui sont très utiles même en milieu urbain avec les multiples délestages.

Tableau 9: Répartition des ménages selon la source d'éclairage.

Eclairage Utilisée	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Electricité (SENELEC)	44	42	0	44	9	29
Groupe Electrogène	1	0	1	0	1	1
Solaire	2	3	2	1	4	2
Lampe à Gaz	0	0	3	2	0	1
Lampe Tempête	36	36	35	38	32	36
Lampe à Pétrole Artisanale	9	9	5	1	16	8
Bougie	0	2	4	3	1	2
Bois	7	6	35	3	33	16
Autre	1	3	15	8	4	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

MIGRATIONS

Introduction

En l'absence de données plus récentes sur les migrations, dans cette section, ce seront les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2002 qui seront utilisés pour analyser les phénomènes migratoires observés entre la région de Matam et les autres régions du pays, d'une part, et entre les trois départements de la région, d'autre part. La migration internationale, dont les données décentralisées ne nous sont pas encore parvenues, fera l'objet d'une analyse ultérieure.

Les différents concepts qui sont utilises dans cette section sont les suivants :

Migrations interrégionales: C'est l'ensemble des échanges migratoires qui s'opèrent entre une région et une autre**.**

Migrations intra régionales (interdépartementales) : Il s'agit des migrations qui s'opèrent à l'intérieur d'une région et dont l'effet induit est le changement de résidence. Les flux qui seront considérés ici concernent les déplacements de personnes entre un département et un autre.

Migrations durée de vie : Il s'agit ici de tout changement de résidence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle.

Migrations récentes (5 dernières années): Il s'agit des déplacements de personnes intervenus au cours des 5 dernières années précédant le recensement et ayant conduit à un changement de résidence.

Bilan migratoire ou solde migratoire: C'est la différence entre les entrées (migratoires) et les sorties (migratoires) pour la région (dans la partie relative aux migrations interrégionales) et pour le département (dans la partie réservée aux migrations interdépartementales).

Les migrations internes interrégionales

Comme nous allons le voir ci-après, vis à vis des autres régions du pays, la région de Matam constitue une région d'émigration par excellence, aussi bien en matière de migration durée de vie qu'en ce qui concerne la migration récente.

En effet, par rapport aux 1 314 171 migrants internes (durée de vie) enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –22 283 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés (durée de vie) interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Saint-Louis (31,0%), Dakar (28,0%), Diourbel (9,4%) et Louga (8,3%). Quant aux émigrés (durée de vie) interrégionaux de la région, plus des trois cinquièmes (63,3%) se sont installés dans la région de Dakar.

De la même manière que pour la migration interne durée de vie, par rapport aux 285 855 migrants récents internes enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam

présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –3 589 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés récents interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Dakar (37,0%), Saint-Louis (21,1%), Diourbel (7,8%) et Thiès (7,0%). Et plus de la moitié des émigrés récents interrégionaux (58,3%) ont trouvé asile dans la région de Dakar. Cependant, une part non négligeable d'entre eux s'est installée dans les régions de Saint-Louis (12,0%), Thiès (9,6%), Tambacounda (7,7%) et Diourbel (3,9%).

Les migrations interdépartementales (ou intra régionales)

La migration durée de vie entre les départements de la région de Matam a concerné 13 532 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –895 personnes, celui du département de Matam de +313 personnes et celui du département de Ranérou-Ferlo de + 582 personnes. Autrement dit, le département de Kanel est le seul à avoir enregistré un solde migratoire vis-à-vis des autres départements de la région qui soit négatif.

Les immigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel proviennent, pour la plupart (71,0%) du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont en majorité originaires du département de Kanel (56,6%). Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (92,0%), des ressortissants du département de Matam. **Matam constitue donc le principal département d'origine des immigrés des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel se sont, dans une large majorité (91,4%), installés dans le département de Matam. Ceux du département de Matam, quant à eux, ont pour la plupart (64,3%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, plus des trois quarts (75,8%) des émigrés interdépartementaux durée de vie du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc constater que, du fait qu'il abrite a la fois les capitales politique et administrative, et économique, le département de Matam constitue également la principale zone de destination des émigrés interdépartementaux durée de vie des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.

S'agissant de la migration récente (durant les 5 dernières années) entre les départements de la région de Matam, elle a concerné 3 606 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –750 personnes, tandis que celui du département de Matam est de +1735 personnes et celui du département de Ranérou Ferlo, de –985, demeure le plus faible.

Par ailleurs, près des deux tiers (64,7%) des immigrés récents interdépartementaux du département de Kanel proviennent du département de Matam. Quant à ceux du

département de Matam, ils sont, avec une légère majorité (50,4%) originaires du département de Ranérou Ferlo. Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (89,3%), des ressortissants du département de Matam. Ainsi, **Matam constitue le principal département d'origine des immigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés récents interdépartementaux du département de Kanel se sont, presque tous (96,0%), installés dans le département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils ont, dans une faible majorité (54,8%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, une large majorité (86,5%) des émigrés récents interdépartementaux du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc, comme pour l'émigration interdépartementale durée de vie, constater que **Matam constitue la principale zone de destination des émigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Tableau 10: Intensité des échanges migratoires interdépartementaux (migration récente)

	Entrées		Sorties		Solde migratoire	Migration totale	
Départements	Effectifs	%	Effectifs	%		Effectifs	%
Kanel	566	15.7%	1316	36.5%	750	1882	36.5%
Matam	2544	70.5%	809	22.4%	-1735	3353	22.4%
Ranérou Ferlo	496	13.8%	1481	41.1%	985	1977	41.1%
Région	3606	100.0%	3606	100.0%	0	7212	100.0%

CHAPITRE II - SANTE

Le budget consacré aux dépenses de santé au Sénégal a triplé entre 1980 et 2000. Les Sénégalais se portent mieux et vivent plus longtemps – l'espérance de vie à la naissance est de 55,34 ans pour les hommes, de 58,09 ans pour les femmes et de 56,69 ans pour la population globale[1] – et le taux de prévalence du SIDA est l'un des plus faibles d'Afrique (0,9%). Cependant de grandes disparités subsistent dans le pays, si l'on songe par exemple que 70% des médecins et 80% des pharmaciens et des dentistes sont installés dans la capitale, Dakar[].Les régions sont donc défavorisées dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. Aussi, la région de Matam, qui se caractérise par son éloignement et l'enclavement de certaines de ses localités, n'est pas épargnée par le phénomène.
Aussi, pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

VUE D'ENSEMBLE

La région médicale de Matam est bien positionnée dans leur classement au niveau national par rapport aux performances de l'année 2007. Il ressort de l'exercice 2007 que les recettes avoisinent représentent 1,92 fois les dépenses. De fait, la région médicale a dépensé 8 325 365 F pour en engranger 15 984 335 F en recettes.

Etat de santé de la population.

L'état de la population régionale en termes sanitaires est déterminant dans l'analyse de la situation de l'offre et de la demande en soins de santé. Ainsi, on observe d'abord que la région est divisée en trois districts sanitaires épousant les contours des départements. Les estimations de population donnent 485 491 habitants dont 48,2% dans le district de Matam, 41,5% dans le district de Kanel et 10,3% dans celui de Ranérou Ferlo.
Relativement à la santé maternelle, on a les Consultations Prénatales qui concernent 3,6% de la population totale. Le CAA compte pour 0,5% de la population totale. Les FAR représentent quant à elles 23,0%.
Pour ce qui concerne la cible infanto juvénile, on dénombre un taux de 3,6% pour les PEV, 15,3% pour les SNP, 19,0% pour les LMD, 19,4% pour les JVN, 17,4% pour les JNM

Tableau 11:Population cible de la région

District sanitaire	Population District	Populations Cibles des programmes									
		Santé Maternelle			Santé infanto -juvénile						3ème Age
		CPN (G.A/SOUB) : PT*0,036	CAA PT*0.036* 0.15	FAR (15 - 45 ANS): PT*0,23	PEV (0 - 11 mois) PT*0,036	SNP (0 - 36 mois) PT*0,153	LMD (0 - 4 ans) PT*0,19	JNV (0 - 5 ans) PT*0,194	JNM (6 - 59 mois): PT*0,174	JNVR (moins 14 ans) PT*0,473	60 ans & plus PT*0,05
Matam	48,2%	1,7%	0,3%	11,1%	1,7%	7,4%	9,2%	9,4%	8,4%	22,8%	2,4%
Kanel	41,5%	1,5%	0,2%	9,5%	1,5%	6,3%	7,9%	8,0%	7,2%	19,6%	2,1%
Ranérou	10,3%	0,4%	0,1%	2,4%	0,4%	1,6%	2,0%	2,0%	1,8%	4,9%	0,5%
Total région	***100,0%***	***3,6%***	***0,5%***	***23,0%***	***3,6%***	***15,3%***	***19,0%***	***19,4%***	***17,4%***	***47,3%***	***5,0%***

Source : Région médicale de Matam.

Fécondité dans la région.

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre cette enquête concerne trois années. Les deux autres indicateurs retenus c'est-à-dire le pourcentage de femmes actuellement en enceinte et l nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.
Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est 5,7 enfants. Ensuite, on aura noté qu'au moment de l'enquête, 10,3% des femmes étaient enceintes. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,1 enfants nés vivants par femmes de 40 à 49 ans. Cela témoigne du grand nombre d'enfants que les femmes en fin de vie procréative ont dans la région.

Tableau 12: Indice de pauvreté, pourcentage de femmes enceinte et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région.

	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans
Matam	5,7	10,3	6,1

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

Morbidité & Mortalité.

Les données les plus récentes et disponibles en matière de mortalité sont celles de l'enquête Démographique de Santé (2005) qui permettent de voir le phénomène a travers différentes couches de la population. En effet, pour la mortalité néonatale qui représente la probabilité de décéder avant d'atteindre un mois exact, on enregistrait un taux de 38 ‰ naissances vivantes.
Le taux de mortalité post néonatale qui correspond aux chances de décéder entre le premier mois et le douzième exactement, est de 30 ‰ .
Le quotient de mortalité infantile correspondant à la probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire se situe à 68 ‰ .
Le taux de moralité juvénile qui mesure les chances de décéder des personnes âgées de plus de 1 an et moins de 5 ans est égal à 45 ‰ .
Le taux de mortalité infanto juvénile regroupant les deux tranches d'âges représente la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire. Il se situe à 113 ‰ dans la région.

Tableau 13: Récapitulatif de la mortalité dans la région.

Caractéristique Socio démographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité Postnéonatale1 (PNN)	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité Infanto juvénile (5q0)
Matam	38	30	68	45	110

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

OFFRE DE SOINS

Prodiguer des soins exige un personnel qualifié ensuite un bon équipement et des moyens financiers conséquent. Ainsi pour traiter ce point, nous commencerons par le personnel ensuite on parlera de l'équipement c'est-à-dire des infrastructures et des moyens logistiques pour finir, nous nous intéresserons aux aspects financiers de la question sanitaire.

Effectifs et densité des personnes du secteur.

Prodiguer des soins exige un personnel qualifié ensuite un bon équipement et des moyens financiers conséquents. Ainsi pour traiter ce point, nous commencerons par le personnel ensuite on parlera de l'équipement c'est-à-dire des infrastructures et des moyens logistiques pour finir, nous nous intéresserons aux aspects financiers de la question sanitaire.

Effectifs et densité des personnes du secteur.

Il faut noter que la région compte environ 485 491 individus tous sexes confondus, cela étant, on constate que le nombre total de médecin est de 13 dont un médecin chef de région et deux spécialistes seulement que sont le gynécologue et le chirurgien. Le ratio médecin par habitants donne 37 345hbts/médecin ce qui est encore largement au dessus de la norme internationale de 1 médecin pour 10 000hbts. Ce déficit de médecin peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecin et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capital. En effet, les médecins spécialistes refusent à priori de s'aventurer aussi loin de Dakar ou lorsqu'ils viennent, ils ne restent pas s'ils ne sont pas motivés financièrement.

Pour ce qui est de la pharmacie, la région compte trois experts dont un à qui est chargé de la PRA. Ce qui veut dire qu'effectivement, on en compte deux dans les structures publiques et ils sont au CHRO.

La norme standard pour les infirmiers d'état ou agents sanitaire est de 1 IDE/AS pour 3000 hbts. Dans la région, on se situe à 4904hbts pour un IDE/AS. Ce chiffre témoigne de l'effort à consentir pour améliorer la qualité du travail dans l'offre de soins sanitaires. Il faut aussi noter l'inégale répartition des ressources qui est normal dan une certaine mesure mais l'écart entre les districts de Kanel et de Matam n'est pas très soutenable. En effet, on compte pour Matam y compris le CHRO un effectif qui est presque le triple de celui de Kanel alors qu'en termes de cibles l'écart entre les deux populations n'est pas aussi grand.

Pour les sage femmes d'état, on enregistre un ratio de 1 SFE pour 7444 FAR ce qui est plus du double de la norme qui se situe à 1SFE pour 3000FAR. Il ressort de l'analyse du ratio qu'il est urgent de renforcer le personnel en SFE pour mieux améliorer la santé des femmes en âges de reproduction. Dans ce domaine aussi, le déséquilibre en termes d'affectation de personnel est ressorti puisque Matam y compris RM, compte plus du double de SFE alors que les deux populations cibles sont à peu prés égales.

Les Technicien Supérieur en Santé ne sont pas nombreux puisqu'ils sont au nombre de 16 dans la région dont 3 dans le personnel de la région médicale. La aussi, la répartition semble être à revoir puisque à Ranérou il n'y a aucun TSS et en plus l'écart entre les deux départements est encore trop grand. L'explication pourrait venir du fait d'abord qu'à Ranérou il n'y avait pas encore de laboratoire équipé et totalement fonctionnel dans les

deux autres districts. Donc, ils envoient leurs analyses à faire faire par le laboratoire du CHRO ce qui explique pourquoi il y autant de TSS à l'hôpital alors qu'il en manque dans les autres structures.

Concernant les autres agents dans le système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien maintenance, d'agent social, de secrétaire.

Tableau 14: Récapitulatif du personnel étatique dans le secteur sanitaire

désignation	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	REGION
Médecin spécialiste	0	0	0	2	2
Médecin généraliste	2	2	2	4	11 dont 01 RM
Pharmacien	0	0	0	2	03 dont 01 PRA
INFIRMIERS	42	26	13	25	99
T. S. Sté	2	2	0	9	16 dont 03 RM
Sage F Etat	5	4	2	4	15
AGENTS D'HYGIENE	4	1	1	1	7
AGT ASS/TECH MAINTENANCE	1	0	1	2	5
PERSONNES SOCIALES	2	1	1	5	9
Secrétaire	2	0	0	2	05 dont 01 RM
AGTS COM	92	129	35	57	313
Chauffeur	3	3	2	3	14 dont 02 RM ET 01 BRH

Source : Région médicale de Matam.

Infrastructures.

La carte des infrastructures sanitaires de la région n'a pas évoluée depuis 2006. De fait, la région de Matam a un seul centre hospitalier et il se situe dans la commune de Ourossogui. C'est un vieil établissement qui date de 1973 et qu'on devrait rénover à défaut d'en construire un autre plus moderne et plus accessible. A l'intérieur des services existant, les agents y déclarent qu'il manque des unités de soins intensifs, d'hormonologie, de scannographie, de réanimation, et d'URO CREN. En outre, il est nécessaire de compléter les services disponibles au CHRO car il manque des services essentiels tels que la cardiologie, l'urologie, la dermatologie, la réanimation et l'ORL. En outre, un seul hôpital pour plus de 450 000hbts est largement à la norme de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000hbts.

On compte dans chaque district un centre de santé, ce qui fait un total de 3 CS pour la région. On remarquera que l'équipement de ces CS n'est pas complet. Par ailleurs, les locaux de la région médicale se trouvent à l'intérieur du CS de Matam d'où son renforcement par rapport aux CS.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec unités ensuite vient le district de Matam avec 2 unités dont 5 doublées et Ranérou Ferlo vient en dernière position avec seulement 6 unités. En résumé la région compte 63 postes de santé dont 5 doublés. On peut dire que cette répartition suit la distribution de la population dans les départements.

Relativement aux cases de santé, on en compte 20 dans le Matam dont 12 fonctionnelles, 19 dans le district de Kanel dont 15 fonctionnelles et 8 dans le Ranérou Ferlo. De fait, on

a 47 CS dans la région dont 35 fonctionnent correctement.
Les infrastructures privées de la santé dans la région sont représentées par un cabinet privé qui se trouve à Matam et deux infirmeries privées sises à Kanel.

Tableau 15: Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires.

Désignation	DSM	DSK	DSR	REGION
Hôpital				1basé à Ourossogui
Centre de santé	1	1	1	3
Poste de santé	28 dont 5 doublés	29	6	63 dont 05 doublés
Case de santé	20 dont 12 fonctionnelles	19 dont 15 fonctionnelles	8	47 dont 35 fonctionnelles
Cabinet privé	1	0	0	1
Infirmerie privée	0	2	0	2

Source : Région médicale de Matam.

Equipement.

L'équipement des districts est le même en terme de véhicule de liaison puisque chacun en a un et la RM en dispose un aussi.
Par rapport à la supervision, le DS de Matam et le CHRO ne dispose pas de véhicule. Par contre, les DS de Kanel et de Ranérou en ont chacun un mais ils sont dans un état passable. La RM a également un véhicule de liaison.
On trouve aussi dans chaque DS deux ambulances, dont l'un est dans un état passable, excepté à Matam où on en a seulement un qui est dans un état passable.
Les motos sont la plus grande partie de la logistique. En effet, Elles sont au nombre de 71 dont 4 pour la RM, 33 pour le DS de Matam, 24 pour le DS de Kanel, 9 pour le DS de Ranérou et 1 pour l'hôpital.
Pour ce qui est des congélateurs et réfrigérateurs, la région en compte beaucoup avec un total de 62 appareils répartis selon les districts avec respectivement 26 appareils à Matam, 24 appareils à Kanel, 7 appareils à Ranérou et 3 la région Médicale.
Il faut souligner la faiblesse des moyens d'évacuations par districts d'où un besoin de renforcement dans le domaine.

Tableau 16: Distribution des équipements selon le district

Désignation	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	REGION
Liaison	1	1	1	1	5 dont 01 RM
Supervision	0	01 (passable)	01 (passable)	0	3 dont 01 RM et 02 passables
Ambulance	01 (passable)	02 (01 passable)	02 (01 passable)	02 (01 passable)	07 dont 04 passables
Moto	33	24	9	1	71 dont 4 RM
Congélateur	2	2	0	ND	5 dont 1 RM
Frigo	26	22	7	ND	57 dont 2 RM

Source : Région médicale de Matam.

UTILISATION DE SOINS

Les populations ont eu à solliciter les services sanitaires tout au long de l'année. L'ensemble des résultats du suivi de ces prestations est résumé dans les tableaux qui suivent. Le premier point abordé concernera la santé de la reproduction, ensuite suivra la survie de l'enfant et le PEV, pour finir on traitera quelques maladies précisément le paludisme, la tuberculose, le SIDA et le cancer.

SANTE DE LA REPRODUCTION

La région compte environ 111 663 femmes en âges de reproduction dont on attendait 17 477 grossesses. Finalement, on a enregistré au moins 14 949 grossesses dont 39,89% dans le district de Matam, 50,50% dans le district de Kanel et les 9,61 % restant dans le Ranérou Ferlo.

Tableau 17: Quelques indicateurs de santé de la reproduction de lé région selon les district.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	REG
Nbre CPN1	5 963	7 549	1437		14949
Tx de CPN1	71%	109%	81%		88%
Nbre CPN4	3903	3 534	322		7759
Tx de CPN4	65%	47%	22%		52%
Taux d'achèvement CPN4/CPN1	58%	47%	22%		49%
Nbre accouchements « assistés »	3 889	3 274	354	805	8322
Taux d'accouchement	46%	47%	20%		49%

Source : Région médicale de Matam.

Graphique 2: Répartition des CPN selon les districts.

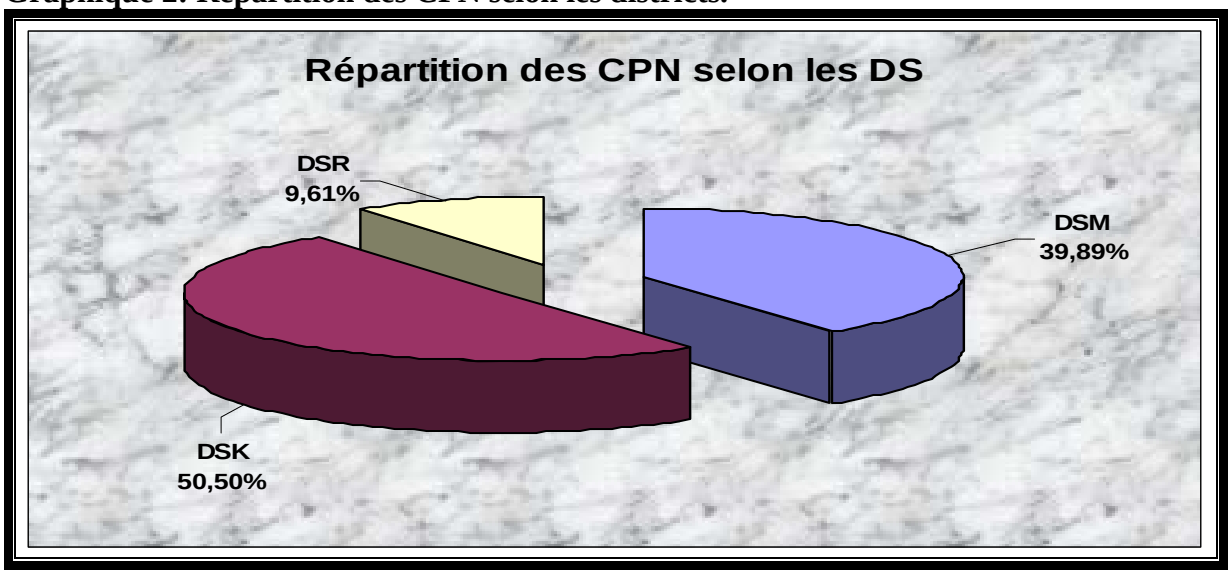

SURVIE DE L'ENFANT

Concernant la survie des enfants, les statistiques ont montré des résultats assez rassurants. En effet, on constate que 90% d'entre eux sont en bonne situation puisqu'ils sont au vert. Toutefois, il y en a 9% pour lesquels la situation n'est pas bonne mais quand même ils ont besoin de suivi et d'être accompagner pour se retrouver dans la zone verte. Et enfin, il y a 1% d'enfants qui sont carrément dans une situation critique.

On notera qu'en termes absolus, c'est à Matam qu'on trouve le plus d'enfants en zone rouge suivi de Kanel et Ranérou vient en dernière position. Cependant, il faut noter un effet de structure qui mets toujours Matam devant puisque ayant le plus gros effectifs suivi de Kanel. Donc pour une meilleure analyse, on se focalisera sur les valeurs relatives et en ce moment, on voit nettement que c'est dans le district de Ranérou que le mal est le plus profond.

Tableau 18: Quelques indicateurs de suivi du survie de l'enfant de lé région selon les district

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	TOT
Enfant au vert	9 821	15582	533	0	25936
Taux enf au vert	88%	92%	80%	0	90%
Enfant au jaune	1 141	1264	106	0	2511
Taux enfant au jaune	10%	7%	16%	0	9%
Enfant au rouge	162	32	24	0	218
Taux enfant au rouge	1.5%	1%	4%	0	1%

Source : Région médicale de Matam.

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

Pour ce qui est de la prévention des maladies, la région médiale a enregistré de bon taux de couverture avec un minimum de 51% pour la Polio et un maximum de 98% pour le BCG. On notera que pour la rougeole et la fièvre jaune, on a un même taux de couverture de 73%. Quant au penta 3, son taux de couverture se situe à 84%.

Pour BCG, des trois districts c'est seulement Matam qui n'a pas dépassé le taux de 100 de couverture vaccinale avec un taux de 88% qui n'est pas négligeable compte tenu de l'effectif de la cible.

Relativement à la Polio, il est nécessaire de revoir les efforts pour améliorer les taux de couverture qui ne dépassent pas 66% dans toute la région et atteignent même la valeur de 20% dans le Ranérou.

Quant aux penta 1, 2 et 3, la remarque est d'abord que du premier vers le dernier les taux de couverture baissent et parfois de manière très sensible. Cela traduirait l'absence de sensibilisation des populations pour atteindre le penta 3. Aussi, la lecture des résultats montre que c'est dans le district de Kanel, que la couverture est la meilleure avec 92%. La plus faible couverture du Penta 3 a été enregistrée dans le district de Ranérou Ferlo.

Pour ce qui est de la rougeole, de la fièvre jaune, du VAT et de l'ECV, on observe la même distribution qui met Kanel devant Matam et Ranérou en dernière position.

En résumé, des efforts sont à consentir dans le district de Ranérou mais il faut reconnaître que ce n'est pas facile d'assurer une couverture d'une population mobile. En effet, c'est le fief des transhumants qui vont aux grés des pâturages d'où la nécessité d'appuyer l'initiative de doter le personnel soignant de véhicule type motos pour mieux aller vers les populations et leur permettre d'accéder aux soins de base.

Tableau 19: Nombre et taux de couverture vaccinal selon les districts.

Antigènes	DSM		DSK		DSR		RMM	
	Nbre E Vac	Couverture	Nbre E Vac	Couverture	Nbre E Vac	Couverture	Nbre E Vac	Couverture
BCG	7 411	88%	7316	106%	2 078	117%	16 805	98%
Polio Zéro	3 789	45%	4 542	66%	359	20%	8 690	51%
Penta 1	7 474	89%	7 356	107%	2 010	113%	16 840	99%
Penta 2	7 059	84%	6 721	97%	1 316	74%	15 096	88%
Penta 3	6 897	82%	6 373	92%	1 036	58%	14 306	84%
Rougeole	6 007	72%	5 675	82%	859	48%	12 541	73%
Fièvre Jaune	5 992	71%	5 675	82%	834	48%	12 501	73%
VAT 2 et +	7 249	86%	7 243	105%	1 240	70%	15 732	92%
ECV	5 477	65%	5 675	78%	830	47%	11 982	70%

Source : Région médicale de Matam.

QUELQUES MALADIES :

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail abattu par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

PALUDISME

Le traitement de cette maladie a requis distribution d'environ13 974 ACT pour toute la population dont 50,1% à destination des adultes, 24,2% vers les adolescents et 25,7% aux enfants. La distribution par rapport aux districts révèle que Matam a eu le plus de cas nécessitant l'ACT avec 49,2%, il est suivi de Ranérou avec 37,7% et Kanel vient de dernier lieu avec 13,0%. On en déduit que malgré la faiblesse de sa population par rapport aux deux autres districts, Ranérou enregistre plus de cas de paludisme et nécessite un traitement particulier pour la prévention. On pourrait trouver une élément d'explication par la proximité des populations avec leurs animaux qui requièrent tout le temps la présence de plan d'eaux et accroissant ainsi la probabilité d'attraper la maladie.

Pour lutter contre le paludisme, une des stratégies est de prévenir la maladie via des vaccins mais aussi de distribuer des moustiquaires imprégnées aux populations en particulier les femmes enceintes et aux enfants. Ainsi, on a dénombré un total de 10 096 moustiquaires distribuées aux FE. Pour les enfants de moins de 5 ans, on leur a vendu 5250 MI.

Quand au Traitement Préventif Intermittent 1(TPI), il a été administré à 12 279 FE dont 49,3% dans le Matam, 42,8% dans le Kanel et 8% dans le Ranérou. Pour ce qui est de la formule TPI 2, il a été appliqué à 27 979 FE dont la répartition donne 61,31% à Matam, 34,78% à Kanel et 3,91% dans le Ranérou. On voit qu'entre le TPI1 et le TPI2 les FE de Matam subissent plus du second que premier. Par contre, dans les deux autres districts, c'est l'effet inverse qui est observé.

Tableau 20: Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme

Rubriques	DSM		DSK		DSR		REG
ACT utilisées pour Adulte	3 843	54,90%	689	9,80%	2 470	35,30%	7 002
ACT utilisées pour adolescents	1 571	46,40%	472	14,00%	1 340	39,60%	3 383
ACT utilisées pour Enfants	1 468	40,90%	656	18,30%	1 465	40,80%	3 589
total ACT distribuées	**6 882**	**49,20%**	**1 817**	**13,00%**	**5 275**	**37,70%**	**13974**
Nombre de MTI distribuées aux FE	4 846	-	2 500	-	2 750	-	10 096
Nombre de MI vendues aux enfants de – 05ans	0	-	2 500	-	2 750	-	5 250
Nombre de FE ayant bénéficié de TPI 1	6 048	49,25%	5 250	42,76%	981	7,99%	12279
Nombre de FE ayant bénéficié de TPI 2	17154	61,31%	9 730	34,78%	1 095	3,91%	27979

Source : Région médicale de Matam.

TUBERCULOSE

Les nouveaux cas de tuberculose dépistés sont au nombre de 135 pour toute la région dont 37 dans le DS de Matam, 30 dans celui de Kanel 17 dans celui de Ranérou et enfin 51 cas au niveau du CHRO. Les taux de dépistage tournent globalement autour de 1/5 excepté pour Ranérou qui s'expliquerait par la faiblesse du nombre de dépistage.
L'analyse du taux de guérison permet de dire que dans les deux départements de Matam et de Kanel, les tuberculeux ont de grandes chances de survie. Par contre à Ranérou, être atteint de tuberculose peut signifier avoir un pied dans la tombe du fait de la faiblesse du taux de guérison qui avoisine les 29%.
La situation d'abandon du taux traitement est a plus d'un titre inquiétant puisque plus du tiers des dépistés sont concernés. En effet, non seulement le risque de décéder suite à une rechute devient très grand mais aussi celui de contamination s'accroît considérablement pour les populations bien portantes.
A la suite de cette analyse des fois inquiétante, on garde l'espoir du fait des taux de succès dans le traitement. Ainsi dans le district où on rencontre les taux les moins importants de succès c'est-à-dire celui de Ranérou, on arrive à guérir la moitié des patients dépistés et partout ailleurs on est largement au dessus de ce taux. Par exemple dans le district de Matam, on arrive presque à guérir quatre personnes sur cinq et dans le Kanel c'est prés de trois personnes sur quatre qui sont soignés avec succès.

Tableau 21: Situation de la tuberculose dans la région.

Désignation	DSM 2007	DSK 2007	DSRAN	HOP	SYNTHESE RMM 2007
Nombre de nouveaux cas dépistés	37	30	17	51	135
Taux de dépistage	20%	17%	36%	22%	
Nombre de guérisons (frottis positif)	20	22	5	57	104
Taux de guérison	44%	69%	29%	56%	
Nombre de cas d'interruptions de traitement	3	6	2	38	49
Taux de perdus de vue	7%	19%	12%	38%	
Taux de traitement terminé	35%	0%	29%	0%	
Taux de succès	79%	69%	58%	56%	

Source : Région médicale de Matam.

SIDA/IST

L'infection au VIH est une maladie malheureusement très fréquente chez les émigrés ou les familles de migrants. Étant donné que les deux ethnies majoritaires de la zone, c'est-à-dire les pulaar et les soninkés, sont de grands émigrants, c'est la porte ouverte au VIH. En effet, ce sont les fils du terroir expatriés qui ramènent souvent de leurs séjours en occident le virus et les transmettent à leurs partenaires. Et comme c'est de grand polygame aussi, l'infection a vite fait de progresser.
Ainsi, le dépistage du SIDA a permis de recenser 161 femmes vivant avec le VIH dont 27 dans le district de Matam, 15 dans celui de Kanel et 119 au niveau du CHRO. Pour ce qui est des hommes, ils sont au nombre de 79 dont 6 à Matam, 3 à Kanel et 70 au CHRO. On notera qu'il y a deux nourrissons qui sont infectés par le VIH. L'observation majeure est l'absence de cas de PVVIH dans le Ranérou Ferlo.

Tableau 22: Bilan du dépistage du VIH dans la région.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHRO	TOT
Femmes	27	15	0	119	161
Hommes	6	3	0	70	79
Nourrissons	0	0	0	2	2
TS/Suivi	0	0	0	0	0

Source : Région médicale de Matam.

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêté carrément mais cela nécessite des moyens et surtout un investissement personnel du patient. Ainsi, on a le suivi simple des patients qui se fait dans toute la région et les statistiques donnent 13 cas suivi dans le Matam, 3 à Kanel et 22 au CHRO. Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre 201 dans toute la région. Les districts de Matam et Kanel en suivent 29 mais le gros des patients sous ARV sont suivi par le CHRO avec l'appui du service social.
En outre, trois malades ont été transférés et on en a perdu pour cause de décès trois dont deux dans le Matam et un dans le Kanel.

Tableau 23: Bilan du suivi des PVVIH dans la région.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	TOT
File Active	34	18	0	204	256
Suivi simple	13	3	0	22	35
Sous A.R.V.	14	15	0	172	201
Transférés	3	0	0	-	3
P.D.V.	2	0	0	71	73
COINFEC TB/VIH	1	2	0	-	3
DECES	2	1	0	-	3

Source : Région médicale de Matam.

CHAPITRE III - HYGIENE PUBLIQUE

La brigade régionale d'hygiène a pour objet de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative.

VISITES DOMICILIAIRES

Les activités menées par la brigade régionale des services d'hygiène ont été recensées dans le tableau ci-dessous. On peut y lire qu'en ce qui concerne les visites domiciliaires pendant lesquelles les agents cherchent tout manquements aux règles primaires d'hygiènes dans les maisons, qu'il y en 3224 qui ont été effectués dans les trois départements par leurs sous brigades respectives. Ainsi, on dénombrait un nombre de 1475 visites effectuées dans le Matam soit 45,75%. La sous brigade du département de Kanel a réalisé 1392 visites domiciliaires soit 43,18% du pourcentage régional. C'est dans le département de Ranérou Ferlo que les moins de visites ont été effectué cela certainement parce qu'il n'y a pas autant de domiciles que dans les autres départements. Ainsi, la sous brigade a effectué 357 sorties en direction des maisons soit 11,07% du total régional. Compte tenu du nombre faible d'agents de la brigade régionale et de la modicité des moyens, c'est une véritable prouesse que d'avoir réalisé autant de visites.

Graphique 3: Répartition des visites de domiciles selon le département.

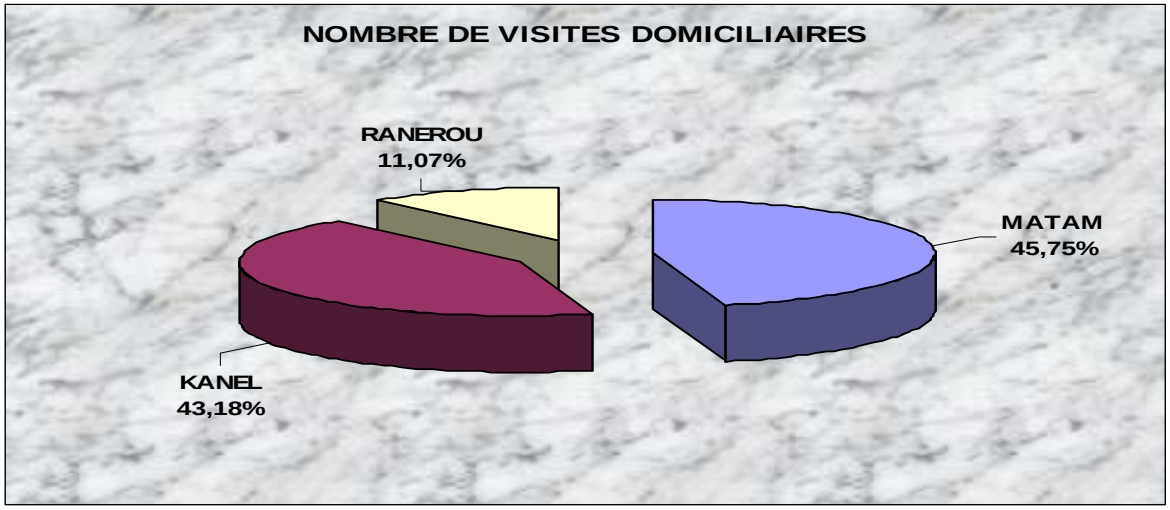

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. C'est l'écoulement d'eaux usées qui est l'infraction plus récurrente avec 17,3% des cas, il est suivi des jets d'eaux usées à hauteur de 13,7% et en troisième place le défaut de balayage. En dernière position ce sont les problèmes de désherbage et de dépôts de gravats qui sont enregistrés. L'analyse montre que le problème réel des ménages consiste au traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue ou ils éprouvent des difficultés pour leur traitement.

Par ailleurs, il faut noter l'insalubrité qui règne dans les rues de la commune mais aussi aux abords des marchés et du fleuve aussi. Ce problème risque à terme de s'aggraver avec l'accroissement de la population et par la même occasion celle des ordures et eaux

usées. Pour le moment, le seul traitement appliqué aux ordures c'est l'incinération mais c'est un système qui ne permet pas de traiter toutes les ordures ménagères telles que les déchets et plastique ou caoutchouc.
Comme palliatif en perspective, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations. En outre, il faut organiser la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Graphique 4: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des domiciles selon le type.

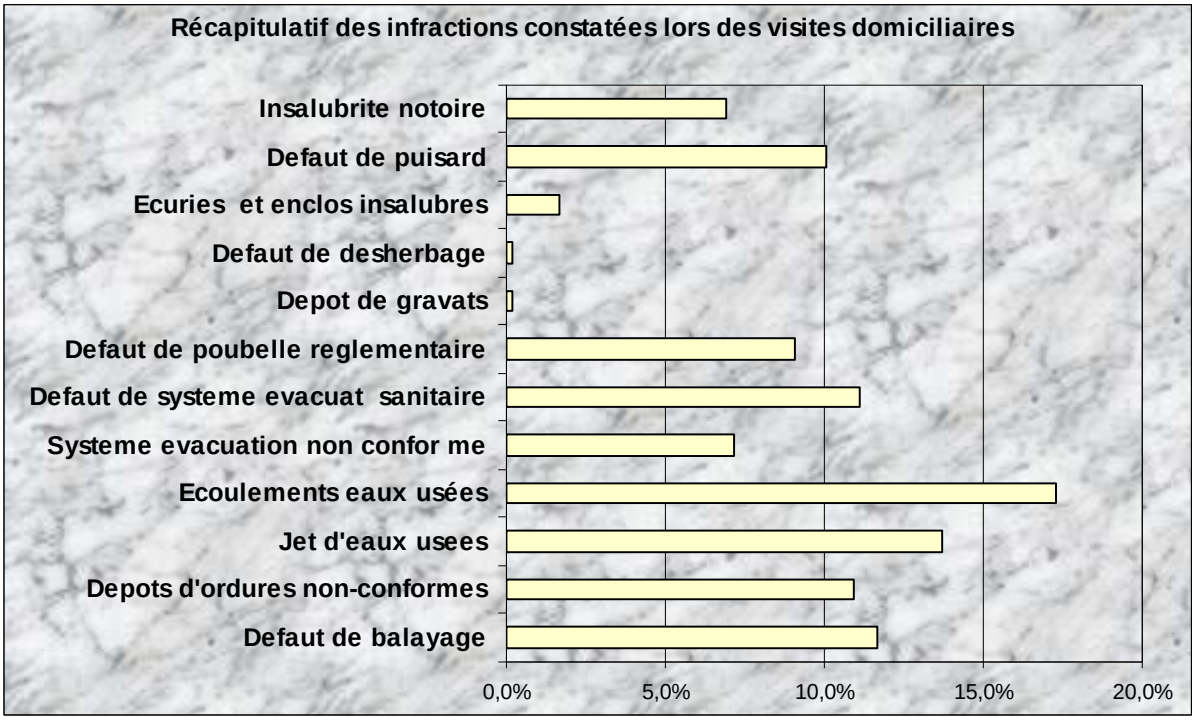

NOMBRE DE VISITES DES LIEUX

Le nombre de visites des lieux total est de 1333 dont 55% dans la capitale régionale, 41% dans le Kanel et seulement 4% dans le département de Ranérou. Dans les trois départements, la majorité des visites effectuées concerne les boutiques, ce qui représente au minimum plus de 40% du total de sorties effectuées dans ce sens par la sous brigade. Ensuite, viennent les écales ou cantines selon le département. Mais ce qui est essentiel est que les trois premières raisons de visites des lieux sont d'ordre commercial et plus précisément les boutiques, les cantines et les étales.
Les sorties relatives aux catégories où on commercialise de la nourriture c'est-à-dire les restaurants, les gargotes, les cafétérias, les dibiteries, les boulangeries et kiosques à pain, les points de ventes de lait, les « tanganas », les boucheries, les points de ventes d'eaux, les points de vent de gâteaux et les marchés représentent globalement 32,3%. Cela témoigne encore de l'importance du petit commerce autour de la nourriture.
Il y a eu qu'un seul hôtel qui a été visité dans la région alors qu'il y en plusieurs et des auberges aussi. Il est important de revoir la salubrité de ces lieux qui accueillent du public surtout pour ce qui est de la propreté de chambres.
Aucune école n'a fait l'objet de visite aussi, alors qu'il est crucial que les toilettes des

établissements scolaires soient contrôlées régulièrement pour éviter des infections aux enfants qui sont une cible particulièrement fragile.

Tableau 24: répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département.

CATEGORIES	S /BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL BRH
Boutiques	309	217	23	549
Restaurants	23	11	00	34
Gargotes	51	37	05	93
Cafeterias	06	43	00	49
Dibiteries	32	05	00	37
Boulangeries	14	30	00	44
Kiosques q pain	13	00	00	13
Vente de lait	11	00	00	11
Tangana	08	02	00	10
Ventes ambulantes	00	11	06	17
Boucheries	32	28	05	65
Cantines	112	46	00	158
Vente eau, glace	13	45	00	58
Vente de gâteaux	09	00	00	09
Marches	03	04	00	07
Cinémas	00	00	00	00
Bars	01	00	00	01
Hôtels	01	00	00	01
Ecoles	0	00	00	00
Daaras	02	03	00	05
EPS (hôpitaux, cs, ps)	02	00	00	02
Etales	91	65	14	170
Autres à spécifier	00	00	00	00
Total	733	547	53	1333

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES

Les établissements recevant du public doivent se conformer aux règles d'hygiène encore plus que les ménages. En effet, c'est des lieux publics où tout un monde se rencontre et en général on y trouve du tout y compris de la nourriture.

L'infraction la plus courante est le défaut de visite médicale pour cause d'ignorance certainement. Les populations ne savent pas qu'avant de pouvoir recevoir du public, il est impératif d'être bien portant. Cette infraction compte pour 62,0% de l'ensemble des fautes commises par les visités.

Le fait que des produits avariés soient mis en vente est une information à vulgariser pour attirer l'attention des consommateurs et les amener à contrôler les dates de péremption des aliments qu'ils achètent. C'est dommage de constater que cet acte criminel représente 13,2% des infractions constatées.

La troisième infraction est la vente de produits pharmaceutiques. Cela démontre encore l'ignorance des populations vis-à-vis de la réglementation en matière de produits pharmaceutiques. Ces entorses à la loi constituent 9,7% des infractions enregistrées.

Graphique 5: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux selon le type

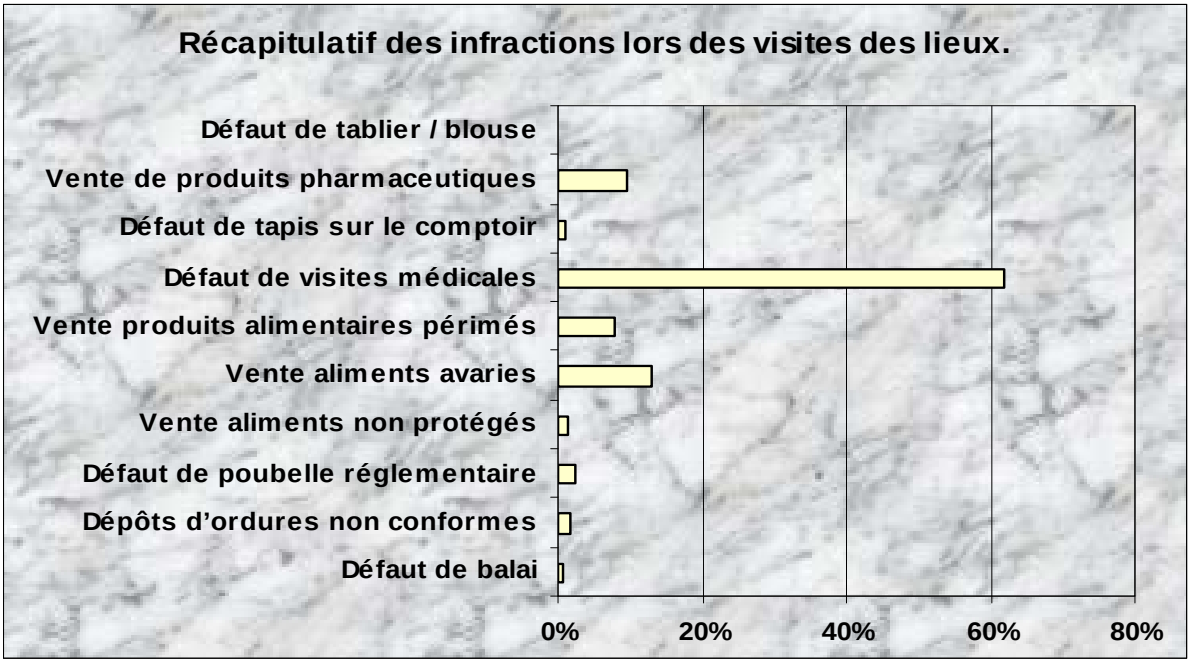

Tableau 25: Récapitulatif des infractions relevées lors des visites des lieux

NATURE	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL
Défaut de balai	01	02	00	03
Dépôts d'ordures non conformes	03	02	05	10
Défaut de poubelle réglementaire	06	07	00	13
Vente aliments non protégés	00	07	01	08
Vente aliments avaries	34	32	07	73
Vente produits alimentaires périmés	20	17	07	44
Défaut de visites médicales	240	88	16	344
Défaut de tapis sur le comptoir	06	00	00	06
Vente de produits pharmaceutiques	29	19	06	54
Défaut de tablier / blouse				
Autres a spécifier				

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

EDUCATION A L' HYGIENE

L'hygiène préventive se décline selon l'O.M.S. en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes) La prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, …) La prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés)

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les matamois.

Ainsi, 4002 entretiens ont été réalisés dont 2267 à Matam, 1564 à Kanel et 171 dans le Ranérou. De même, que les causeries qui sont au nombre 29 avec 16 à Matam, 8 et 5 respectivement à Kanel et Ranérou.
Le service a organisé un radio crochet de sensibilisation et deux réunions pour faire passer le message. L'outil le plus en vu pour la communication de proximité étant la radiophonie, le service n'a pas manqué de déployé des moyens pour faire des émissions. Ainsi, 14 émissions ont été réalisées dans le Matam, 3 dans le Kanel et 2 dans le Ranérou. On n'oubliera pas les séances d'IEC dans le sens d'éduquer à bas âge les personnes afin d'améliorer leur comportement face à leur environnement.

Tableau 26: Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région.

NATURE	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL
ENTRETIENS	2267	1564	171	4002
CAUSERIES	16	08	05	29
PROJECTIONS DE FILMS	00	00	00	00
RADIOS CROCHETS	01	00	00	01
REUNIONS	02	00	00	02
FORA	00	00	01	01
EMISSIONS RADIO	14	03	02	19
AUTRES A SPECIFIER				
TOTAL	2300	1575	179	4054

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

L'hygiène est un enjeu de santé publique, l'accès à un environnement (eau, air, sol, écosystèmes) propre et sain étant une condition première du développement durable. L'accès à l'eau potable a en particulier été reconnu au sommet de la terre de Johannesburg comme un enjeu majeur pour le XXIe siècle. Ceci passe aussi par une réduction et bonne gestion des

CHAPITRE IV - EDUCATION

L'éducation correspond à l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant supérieur. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États, et doit avoir les objectifs suivants 1:

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;

- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;

- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Nous traiterons ce chapitre en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

PRESCOLAIRE

Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE) est un des secteurs clés de l'éducation en ce sens qu'il concerne la petite enfance. Il est important voire crucial de faire réussir les premiers pas de l'enfant dans le système éducatif. Aussi, on constate qu'il commence à ralentir par rapport à ces débuts entre 2000 et 2003. Depuis deux ans, il est fort regrettable de ne voir aucun chantier de case de tout petit émergé ni d'école maternelle. En effet, toutes les nouvelles cases des tout petits sont sous abris provisoires. Cela est désolant sachant que c'est le moment et le lieu de donner le goût des études à l'enfant.

Infrastructures.

En termes d'infrastructures, il n'y a qu'une seule création puisque l'on est passé de 30 structures en 2006 à 31 en 2007. Ces 31 établissements se répartissent comme suit :

- de 18 cases des tout-petits dont 10 à Matam, 7 à Kanel et 1 à Ranérou ;
- 10 écoles maternelles dont 7 à Matam et 3 à Ranérou ;
- 3 garderies dont 1 à Matam et 2 à Kanel.

Le personnel.

Le personnel n'est pas suffisant mais permet quand même de faire tourner le secteur. Ainsi, on a 37 animateurs polyvalents dont 13 en zone rurale et 24 en zone urbaine. Relativement aux volontaires de l'éducation, on en compte dans le secteur 17 dont 12 en zone rurale et 5 en milieu urbain. Les mères assistantes, quant à elles, sont au nombre de 36 et les deux tiers d'entre elles sont en milieu rural. En outre, on remarquera que globalement, il y a plus de femmes que d'hommes dans le personnel du secteur du DIPE. La région s'apprête à recevoir 12 VE pour la rentrée 2007/08 en renforcement des capacités de la région de Matam.

Tableau 27: Répartition du personnel par catégorie selon le milieu de travail.

	Zone rurale			zone urbaine		
personnel	homme	femme	total	homme	femme	total
animateur polyvalent	5	8	13	10	14	24
Volontaire de l'éducation	5	7	12	3	2	5
mère assistante	0	24	24	0	12	12
Total	10	39	49	13	28	41

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Les performances.

Les performances du secteur connaissent une redynamisation à l'opposé de l'évolution des infrastructures. En effet, au moment où on décrie le ralentissement des constructions de nouveaux établissements pour les plus petits, on constate que leur effectif est entrain d'augmenter considérablement. Ainsi, on passe de 1932 inscrits en 2006 à 3897 en 2007 ce qui est un doublement de l'effectif. Le calcul du taux brut de scolarisation dans le secteur permet de voir qu'on est encore très loin des OMD qui vise une scolarisation universelle à l'horizon 2015. La question de la réussite de l'objectif reste alors poser. Il est certain que si la tendance se maintient c'est-à-dire qu'on puisse chaque année doublé l'effectif de l'année précédente, alors on y arrivera. Cependant, il ne s'agit pas seulement de réfléchir en termes d'effectifs mais il faut tenir compte des capacités d'accueil des infrastructures d'où la nécessité de relancer les constructions de cases de tout-petits, d'écoles maternelles, etc.

Tableau 28: Effectifs et TBPS par année.

Année	Population scolarisable	Effectifs	taux
2005	64 868	1709	2,6%
2006	66 832	1932	2,9%
2007	68 855	3897	5,7%

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

ELEMENTAIRE

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. Il contribue à l'initiation puisque la très grande majorité des enfants ne vont pas au préscolaire selon les chiffres de 2007. On constate que prés de 95% des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI. Il revêt le même caractère initiatique que le préscolaire dans ce cas, d'où son importance dans le cursus scolaire.

Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissement mais essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 144 et 99 écoles. Le troisième département, Ranérou, enregistre seulement 64 écoles. Parmi ces établissements, on en trouve respectivement 50,7% et 43,4% qui ont des cycles complets dans le Matam et le Kanel. Par contre, ce sont seulement 10 ,9% des écoles de Ranérou qui sont complets.

Concernant les caractéristiques des écoles, il faut noter que dans le Ranérou, on a deux écoles qui ont été clôturées soit un pourcentage de 3,1% alors qu'à Matam on en dénombre 36,8% et 29,3% à Kanel. Les écoles ayant un point d'eau représentent 1,6% à Ranérou, 46,5% à Matam et 37,4% à Kanel. Il n'y a pas d'électricité dans aucune école de Ranérou. A Matam, on 22,9 % des écoles qui disposent d'électricité et dans le Kanel 11,1% en disposent. Pour ce qui est des équipements sanitaires tel que les latrines, on compte 20,3% d'écoles qui en disposent dans le Ranérou, 81,9% dans le Matam et 62,6 dans le Kanel.

En résumé, on peut retenir que les établissements scolaires élémentaires de la région sont majoritairement à cycle incomplet (environ 60%), n'ont pas de clôture (environ 73%), n'ont aucun point d'eau en général (environ 65%), n'ont pas de latrine en majorité (environ 63%) et ne dispose pas d'électricité (environ 86%).

Quant aux nombres de classes par département, il montre de façon plus flagrante l'inégale répartition des infrastructures qui certainement suit celle des populations. Ainsi, on décomptera 156 classes fonctionnelles dont 100 sous abris dans le Ranérou ; 918 classes fonctionnelles dans le Matam dont 186 sous abris et 435 dans le Kanel dont 74 sous abris.

A travers les chiffres des CMG, on ressent encore la ruralité de Ranérou avec des nombres quasiment égaux de GP simple (83) et CMG (73). A Matam, il y a 881 GP simples, 2 CDF et 35 CMG ce qui représentent respectivement en termes relatifs 96%, 0,2% et 3,8%. Le département de Kanel compte 82,8% de simples GP, 4,1% de CDF et 13,1% de CMG.

En général, les classes sont constituées en groupe pédagogique simple mais on en compte toujours des classes a double flux ou multigrades.

Tableau 29: Nombre d'écoles et quelques caractéristiques selon les départements.

Infrastructures Equipements			Nombre de classes		Groupes pédagogiques			Ecoles à cycle		Ecoles à sanitaire ou latrine	nombre d'écoles						
Localité	Année	Ecole	Classes fonctionnelles	dont abris	simple	CDF	CMG	Complet	Incomplet		clôturées	Non clôturées	point d'eau	sans eau	Electricité	sans électricité	% Abris
RANEROU	2005	46	95	54	72	0	23	4	42	8	1	45	0	46	0	46	56,84
	2006	58	132	81	110	0	22	4	54	13	1	57	0	58	0	58	
	2007	64	156	100	83	0	73	7	57	13	2	62	1	63	0	64	64,1
MATAM	2005	121	711	138	695	6	10	61	60	59	40	81	59	62	24	97	19,41
	2006	139	903	160	883	2	18	61	78	118	40	99	59	80	24	115	
	2007	144	918	186	881	2	35	13	71	118	53	91	67	77	33	111	20,26
KANEL	2005	81	358	59	242	48	68	24	57	36	6	75	34	47	11	70	16,48
	2006	93	424	90	329	54	41	37	56	107	6	87	34	59	11	82	
	2007	99	435	74	360	18	57	43	56	62	29	70	37	62	11	88	17,01
REGION	2005	248	1164	251	1009	54	101	89	159	103	47	201	93	155	35	213	21,56
	2006	290	1459	331	1322	56	81	102	188	238	47	243	93	197	35	255	
	2007	307	1509	360	1324	20	165	123	184	193	84	223	105	202	44	263	

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Equipements

L'équipement des établissements scolaires devrait aller de paire avec les constructions surtout que s'il n'y a pas de matériel, le plus grand maître avec toute la volonté du monde aura difficilement des résultats. Ainsi, l'IDEN de Ranérou a été doté 129 de chaises, 166 bureaux maître, 111 armoires et 560 tables bancs. Celui de Matam a enregistré 312 chaises, 302 bureaux maîtres, 252 armoires et 1400 tables bancs. A l'IDEN de Kanel, on trouve 404 chaises pour 400 bureaux maîtres, 330 armoires et 2000 tables bancs. Ainsi la région compte 855 chaises, 868 bureaux maitres, 693 armoires et 3960 tables bancs.

Cet équipement est sensé servir dans les classes fonctionnelles qui sont au nombre de 1509 ce qui suscite la réflexion sur les voies et moyens pour combler le différentiel. Outre cet aspect, on voit nettement que le ratio, nombre d'élèves par tables bancs n'est pas conforme puisqu'il est de 13,5 par table banc. La aussi, il est question de s'interroger sur la stratégie mise en place pour régler ce problème. Car il y a à l'évidence un nombre d'équipement très insuffisant dans la région.

Tableau 30: Equipement selon les IDEN.

IDEN	chaises	Bureau maître	Armoires	tables bancs
Ranérou	129	166	111	560
Kanel	312	302	252	1400
Matam	404	400	330	2000
Région	855	868	693	3960

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Les manuels scolaires, qui sont le support pour la réussite d'un enseignement de qualité, semblent être en quantité suffisante. En effet, si on compte qu'un élève doit avoir au moins un manuel pour chacune des matières que sont la lecture, le calcul, les sciences alors un calcul grossier du ratio nombre de manuels par élève donnerait environ 4 manuels pour chaque élève. Il reste que dans la réalité, on voit que les nombre de manuels différent selon les niveaux mais aussi que les effectifs ne sont pas partout les mêmes donc cette analyse a des limites à ne pas négliger. En outre, on ressent les efforts qui sont fait pour initier les enfants à travers les dotations en manuels. En effet, pour les deux premiers niveaux les dotations sont très importantes mais à partir de la classe de CE1, on voit le net relâchement des efforts fournis. Cela a pour conséquence les enfants ne restent pas dans le système puisque déjà le matériel dont ils ont besoins n'est plus en quantité suffisante. Delà s'annulent les efforts consentis pour les initier puisqu'ils ne durent pas dans le système.

Tableau 31: Manuels par matière disponibles dans la région selon le niveau.

titres	CI	CP	CE1	CE21	CM1	CM2	total
LECTURE	40000	30775	8149	5855	4995	4845	94619
CALCUL	40000	30775	8606	5509	4845	4845	94580
SCIENCES				8936	10530		19466
TOTAL	80000	61550	16755	20300	20370	9690	208665
RATIO MANUELS ELEVES							3,9

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Le Personnel.

L'effectif de l'IA est composé d'inspecteurs, d'inspecteurs d'académie, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. Concernant les inspecteurs il y en a 131 dont 6 femmes. Les IA sont au nombre de 116 dont 12 femmes. Quant aux MC, on en compte 941 dont 219 femmes. Les volontaires sont moins nombreux avec un effectif total de 492 éléments dont 133 femmes. Donc la région compte globalement 1680 agents. Parmi ces agents, on en compte 120 qui sont en dehors des classes c'est à dire ne sont pas chargés de cours. Il s'agit des directeurs au nombre de 48, des 4 malades, des 25 surveillants, 6 surveillantes et des 37 secrétaires. Outre cet aspect hors classe, on trouve 101 enseignants arabes dont 4 fonctionnaires seulement et les autres partagés entre les VE et les MC.

Il est important de souligner que le nombre total de classes fonctionnelles est inférieur à celui des maîtres.

Tableau 32 : Répartition du personnel selon le sexe et les qualifications.

SEXE	I	IA	MC	VE	TOTAL
HOMME	125	104	722	359	1310
FEMMES	6	12	219	133	370
TOTAL	131	116	941	492	1680
DIRECTEUR DECHARGES					48
MALADES NON UTILISABLES					4
SURVEILLANCES HOMMES					25
SURVEILLANCES FEMMES					6
SECRETAIRES					37
TOTAL HORS CLASSE					120
ENSEIGNANT ARABE					101
DONT FONCTION PUBLIQUE					4
MAITRES CONTRACTUELS ARABES					53
VOLONTAIRE DE L'EDUCATION ARABES					44
CHARGES DE COURS					2
CRAIE EN MAIN					1560

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

L'encadrement.

L'encadrement regroupe deux aspects celui des agents pour les permettre de réussir aux examens professionnels mais aussi la supervision du travail.

D'une part, on considère que l'encadrement des candidats aux examens professionnels, a été réussi pour cause, on a eu un nombre assez important de réussites. Ainsi, on a enregistré des taux de réussite au CEAP et au CAP de 100% partout dans les trois IDEN. Ce résultat est le fruit d'un encadrement de proximité mais aussi celui d'efforts consentis par les candidats eux-mêmes.

Tableau 33: Récapitulatif de l'encadrement du travail et des examens.

SYNTHESE DE L'ENCADREMENT				
IDEN	examen professionnel	inspections ordinaires	visites de classe et encadrement	Total
Kanel	127	210	99	436
Matam	298	187	49	534
Ranérou	56	60	104	220
Région	481	457	252	1190

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Effectifs d'élèves.

Les effectifs des élèves dans l'élémentaire sont assez bons dans l'ensemble. On compte ainsi, 29819 filles et 23649 garçons dans le système. Les filles sont plus nombreuses dans le système et une répartition par niveau montrerait probablement que c'est au niveau des petites classes que se fait la différence, cela à cause de la scolarisation des filles en priorité. En effet, la SCOFI est dynamique dans la région mais elle est confrontée à plusieurs problèmes dont le principal est le mariage précoce des filles.

La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 30652 élèves dont 55,1% de filles et 44,9% de garçons. Ensuite, vient le département de

Kanel avec 19998 élèves dont 58,6% de filles et 43,2% de garçons. Le dernier département compte 56,4% de filles et 43,6% de garçons pour un effectif total de 2818 élèves.
Les statistiques sur le redoublement témoignent du bon niveau des élèves puisqu'on en dénombre moins de 10% dans chaque département. Ainsi, Kanel compte le plus fort de doublement avec 9,5% (4,5% de filles et 5 % de garçons), suivi de Matam avec 6,6% (3,36% de filles et 3,26% de garçons) et Ranérou est le moins affecté avec 5,9% (3,3% de filles et 2,6% de garçons).

Graphique 6: Répartition des élèves selon le sexe et par département.

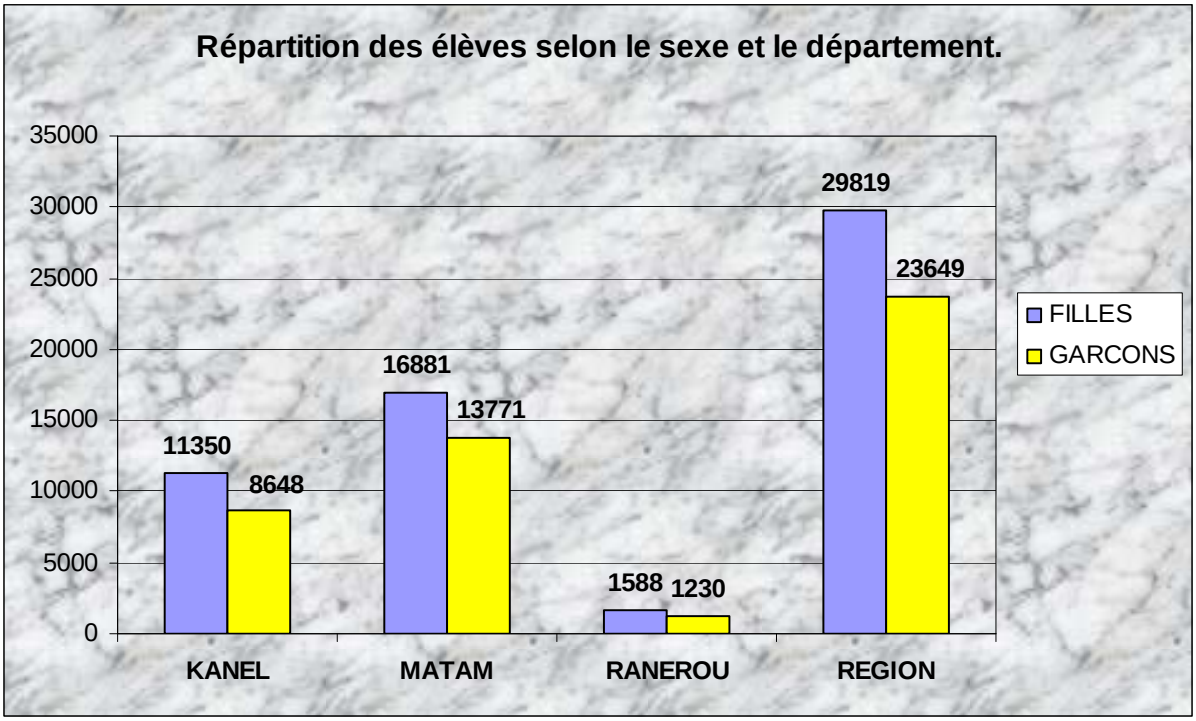

Tableau 34: Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département et par catégories

	EFFECTIF			REDOUBLANTS		
DPT	FILLES	GARCONS	TOTAL	FILLES	GARCONS	TOTAL
KANEL	11350	8648	19998	1009	895	1904
MATAM	16881	13771	30652	1029	999	2028
RANEROU	1588	1230	2818	93	72	165
REGION	29819	23649	53468	2131	1966	4097

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Taux Brut de Scolarisations dans l'élémentaire

Dans toute l'analyse, l'effet de structure s'est fortement ressenti à travers les effectifs par départements et cela est confirmé par les populations scolarisables selon les départements. Ainsi, la population scolarisable régionale, c'est-à-dire les enfants âgés de 7 à 12 ans révolus, est de 89 048 dont 46 065 filles 42 983 garçons. Pour la répartition départementale, on a 36 520 enfants scolarisables dans le Kanel, 43 698 dans le Matam et 8 831 dans le Ranérou. De fait, on a les TBS par département qui sont respectivement pour Kanel, Matam et Ranérou : 54,8 %, 70,1 % et 31,9 %.

Performances dans l'élémentaire

Les performances du système au niveau de l'élémentaire peuvent être mesurées par les TBS mais aussi par le taux de réussite aux examens d'entrée en sixième et au CFEE. La région a enregistré 4273 élèves inscrits à l'examen du CFEE dont 2102 garçons et 2171 filles. Avec un taux de présence de plus de 98% aussi bien pour les filles que pour les garçons, on compte un taux de réussite régional de 56,16%. Les taux de réussite chez les garçons, qui est de 59,3%, est supérieur à celui des filles qui se situe 53,1%.
Globalement, on retiendra que les performances de l'élémentaire sont acceptables compte tenu des résultats des autres régions mais on peut faire mieux en dotant l'IA de plus de personnel mais aussi en relançant les chantiers pour la construction de nouveaux infrastructures surtout dans les zones rurales. Il est important aussi de revoir à la hausse les dotations en manuels scolaires surtout pour les classes des cours élémentaires et moyens.

Tableau 35: Récapitulatif des résultats au CFEE de la région.

REUSSITE AU CFEE	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			TAUX DE REUSSITE		
IDEN	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Ranérou	659	722	1381	647	707	1354	369	388	757	57,0%	54,9%	55,9%
Matam	1392	1407	2799	1370	1384	2754	829	726	1555	60,5%	52,5%	56,5%
kanel	51	42	93	49	42	91	28	18	46	57,1%	42,9%	50,5%
Région	2102	2171	4273	2066	2133	4199	1226	1132	2358	59,3%	53,1%	56,2%

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

MOYEN ET SECONDAIRE

Les élèves, qui quittent l'élémentaire suite à la réussite à l'examen d'entrée en sixième, sont naturellement versés dans le cycle moyen. Il est composé des classes de la sixième à la troisième. Ensuite, on a le cycle secondaire qui va de la seconde à la terminale.

Infrastructures du moyen et secondaire.

En 2007, on a eu 6 nouvelles créations de collèges de proximité et l'ouverture de classe de seconde dans le collège de Ndouloumadji. Cette progression des infrastructures s'est fait ressentir au niveau des résultats qui a permis une intensification du secteur.
Ainsi, la région a fonctionné avec 38 établissements dont 1 lycée, 3 collèges avec des classes de seconde et 2 collèges privés. En outre, on a enregistré 6 nouvelles demandes de création issues de Diandiloy, de Séno Palel, de Ndiaffane sorokoum, de Diorbivol, Sadel et de Agnam Goly.

Effectifs du moyen et secondaire.

Moyen
L'ensemble des structures du cycle moyen ou secondaire accueille 8453 élèves dont 3667 filles. Pour ce qui concerne le moyen seulement, on a 7517 élèves dont 3391 filles. La prédominance des filles observée dans l'élémentaire n'est plus de mise. Les garçons sont majoritaires dans tous les départements et l'écart est plus important à Matam. Cela témoigne de la déperdition des filles constatée lors de la progression vers les hauts niveaux. Ainsi, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'une fille a moins de chance d'atteindre le cycle moyen qu'un garçon et de même pour la suite c'est à dire continuer jusqu'en troisième.

En calculant, les TBS par département on trouve que seul celui de Matam enregistre un taux de 25% mais partout ailleurs, on tombe à moins de 10%. Tandis que la région enregistre un TBS pour le moyen de 14%.

Graphique 7: Répartition des élèves selon le département et par sexe.

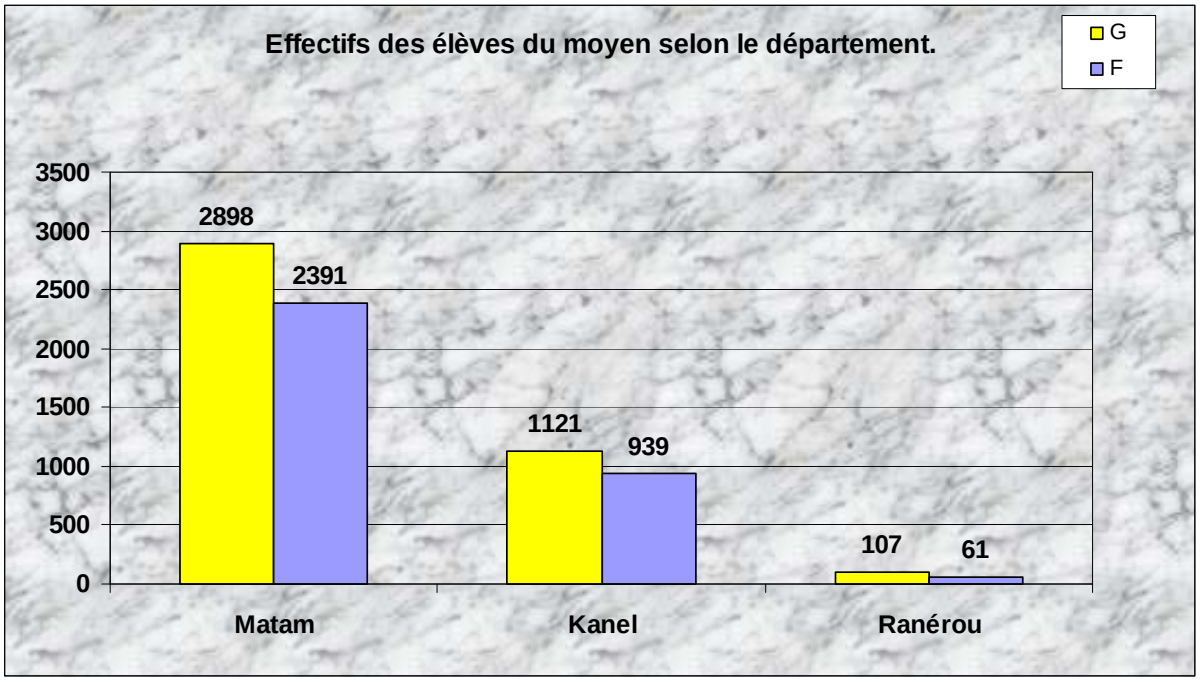

Tableau 36 : Répartition des élèves du moyen selon le niveau.

MOYEN	Sixième			Cinquième			Quatrième			Troisième			TOTAL		
COLLEGES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
MATAM	861	821	1682	835	644	1479	653	534	1187	509	362	871	2858	2361	5219
GSO	9	7	16	7	10	17	11	2	13	13	11	24	40	30	70
KANEL	310	334	644	337	328	665	258	150	408	200	103	303	1105	915	2020
CPR KANEL	5	5	10	0	8	8	2	2	4	9	9	18	16	24	40
RANEROU	36	29	65	40	23	63	22	6	28	9	3	12	107	61	168
TOTAL	1221	1196	2417	1219	1013	2232	946	694	1640	740	488	1228	4126	3391	7517

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Secondaire

Par rapport au cycle secondaire, on a un effectif de 936 élèves dont 276 filles. Ainsi, au niveau des classes de secondes, on a pu dénombrer 485 élèves, au niveau des premières on a en 289 et 162 au niveau des terminales. Cela montre la déperdition quelque soit le sexe des effectifs. Il est nécessaire de mettre en place des politiques permettant le maintien des adolescents dans le système.

Tableau 37: Répartition des élèves du secondaire selon le niveau.

SECONDAIRE	SECONDE			PREMIERE			TERMINALE			TOTAL		
NOM	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
MATAM	131	69	200	212	77	289	123	39	162	466	185	651
KANEL	45	15	60			0	0	0	0	45	15	60
THILOGNE	82	44	126	0	0	0	0	0	0	82	44	126
OUROSSOGUI	67	32	99	0	0	0	0	0	0	67	32	99
TOTAL	325	160	485	212	77	289	123	39	162	660	276	936

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Personnel du moyen et secondaire.

Le personnel enseignant n'est pas très nombreux. Il est composé de 505 agents dont 1 PEPS, 3 PEAM, 38 PEM, 19 PCEM, 3 MEPS, 173 PC et 256 VAC. Cet effectif a connu un accroissement de 185 individus toute disciplines confondues. Cependant, il demeure un besoin de renforcer conséquemment les effectifs de professeur de SVT, PC et Maths.

Tableau 38: Répartition du personnel selon le type.

PERSONNEL	PEPS	PEAM	PEM	PCEM	MEPS	PC	VAC	TOT
12	1	3	38	19	3	173	256	505

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

Performances du moyen et secondaire.

Les résultats de la région ne sont pas aussi bons que ceux de l'élémentaire. On a enregistré un taux de réussite au BFEM de 34,54%. Par rapport aux filles, on a un taux de réussite de 19,12% et le double chez les garçons avec un taux de 41,81%. La faiblesse des résultats pourrait s'expliquer avec le déficit de professeurs.

Tableau 39: Résultats du BFEM de la région.

RESULTAT BFEM												
	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS			TAUX DE REUSSITE		
CENTRES	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
DEMBACANE	48	16	64	46	16	62	18	4	22	39,13%	25,00%	35,48%
KANEL	110	76	186	108	73	161	33	11	44	30,56%	15,07%	27,33%
HAMADT OUNARE	104	56	160	100	56	156	41	18	59	41,00%	32,14%	37,82%
MATAM	152	126	278	150	122	272	77	51	128	51,33%	41,80%	47,06%
NABADJI	81	51	132	80	49	129	25	14	39	31,25%	28,57%	30,23%
NDOULOUMADJI	109	87	196	109	87	196	49	18	67	44,95%	20,69%	34,18%
OUROSSOGUI	160	135	295	158	132	290	65	42	107	41,14%	31,82%	36,90%
THILOGNE	181	126	307	180	123	303	57	20	77	31,67%	16,26%	25,41%
CDTS VELINGAR	12	0	12	12	0	12	10	0	12	83,33%	-	100,00%
TOTAL REGION	957	673	1630	897	931	1601	375	178	553	41,81%	19,12%	34,54%

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2007/08.

ÉDUCATION NON FORMELLE

Le concept d'éducation non formelle est né du constat que l'école n'était, et loin s'en faut, pas l'unique lieu d'éducation. En outre, à côté de ses missions d'éducation et d'instruction, le système éducatif est contesté pour opérer, par construction, une sélection (orientation vers des métiers, ou vers de hautes carrières administratives). Ainsi les exclus du système peuvent trouver d'autres recours comme les Daaras, les ECB, etc.
Malheureusement, nous n'avons pas pu disposer de statistiques sur les effectifs d'élèves ou de « talibés » concernés.
La situation de l'alphabétisation durant l'année scolaire 2007/08 est la suivante en termes :

- Programmes de l'état:
  - Le programme avec l'USPA qui est financé par l'ACDI à hauteur de 150 millions pour construire 300 classes dont 110 à Matam, 110 à Kanel et 90 à Ranérou ;
  - Le programme PAIS/ETAT financé par le conseil régional à hauteur de 15 millions qui a prévu de construire 80 classes dont 44 à Matam, 27 à Kanel et 9 à Ranérou.
- Les autres programmes sont dans des carcans d'ONG ; on peut en citer quelques qui interviennent dans le domaine : TOSTAN, USE/PIP, PRODAM, PROMER et COUNTERPART.

Les problèmes rencontrés dans l'alphabétisation sont les suivants :

- Le programme USPA qui prend fin en 2008 ;
- Absence de locaux pour les classes de l'alphabétisation ;
- Absence d'AGR autour des CAF
- Durée courte et limitée des formations ;
- Niveau faible des facilitateurs ;
- Non prise en charge des activités de l'alphabétisation par les conseils ruraux et communes.

La réflexion afin de lever ces contraintes a abouti aux idées suivantes :

- Mettre en place des CREPA dans toutes les collectivités locales de la région ;
- Créer des AGR autour des CAF ;
- Augmenter la durée des CAF ;
- Impliquer les conseils ruraux dans les fora.

CHAPITRE V – METEOROLOGIE.

Ce chapitre traite des éléments du climat de la région en commençant par les températures, ensuite on y développe successivement des points sur l'humidité relative, l'ensoleillement, les vents et pour finir la pluviosité.

TEMPERATURE

Le climat de la région est caractérisé par une période de haute température qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45°C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de l'hiver.
Les températures régionales, enregistrées en 2007, ont permis de calculer la moyenne de 30,6°C. On voit que la tendance à la hausse des températures témoignant du réchauffement de la planète est de mise. En effet, par rapport à la normale 1971 2000, on est encore au dessus.

Tableau 40: Récapitulatif des températures moyennes annuelles sur les dix dernières années.

Année	Température moyenne annuelle
2007	30,6
2006	31
2005	30,8
2004	30,4
2003	30,5
2002	30,4
2001	30,3
2000	30,9
1999	29,8
1998	31,4

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

L'HUMIDITE RELATIVE

L'humidité relative de l'air ou degré d'hygrométrie correspond au rapport de la pression partielle de vapeur d'eau contenue dans l'air, sur la pression de vapeur saturante ou tension de vapeur à la même température. Elle trouve son importance dans le génie des procédés.
La région enregistre une stagnation à la même valeur moyenne annuelle entre 2006 et 2007. Mais sur les dix dernières années, on note une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouvé explication dans les fortes plus de cette année.

Tableau 41: Récapitulatif des humidités relatives annuelles sur les dix dernières années.

Année	Humidité relative
2007	47
2006	47
2005	50
2004	50
2003	52
2002	45
2001	47
2000	46
1999	48
1998	42

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

L'ENSOLEILLEMENT

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau suivant. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations électriques, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production se doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des sénégalais et réduire les délestages.

Tableau 42: Récapitulatif du nombre d'heures total annuels sur les dix dernières années.

Année	Insolation (heure)
2007	2665
2006	2341
2005	2504
2004	2694
2003	2816
2002	2753
2001	3075
2000	2618
1999	2964
1998	2460

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

LES VENTS

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l' Harmattan, chaud et sec, de direction Nord / Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.
Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, aurait pu initier ce projet en installant des éoliennes dans la région surtout que nous avons beaucoup d'espace et qu'ils ne généraient pas en rien l'implantation des habitats.

LA PLUVIOSITE

Il faut d'abord noter que le nombre de jours de pluies recueilli fait le total de tous les jours de pluies sans tenir compte de la saison c'est-à-dire qu'il englobe les pluies hors saison hivernage. On adoptera l'approche zonale dans ce paragraphe afin de mieux coller à la réalité régionale. En effet, si on prend la moyenne pluviométrique dans chaque département, on occultera les disparités géo climatiques. Ainsi, le service régional de météorologie, qui a dans chaque département plusieurs postes pluviométriques, en a ciblé quatre par département pour assurer une meilleure représentativité. Ce ciblage a été fait en tenant compte de la position géographique et de certaines spécificités par exemple on a tiré un poste dans chaque extrême, un dans le centre du département et enfin un dernier dans le Dandé Mayo ou le Dièry.
D'une manière générale, la répartition temporelle régionale 2007/06 est la même exception faite de la station de Ranérou Ferlo et du pote de loumboul S. Abdoul qui ont enregistré des nombres jours supérieurs respectivement de 8 jours et 7 jours.
Par ailleurs, la pluviométrie moyenne régionale comparée à la normale 1971 – 2000, est excédentaire de +36%.

Département de Matam

Dans le département de Matam, ce sont les stations de Matam, de Bokidiawé d'Oréfondé et de Nguidjilogne qui ont ciblées. Les résultats en 2007 justifient notre option en ce sens qu'à Matam, on a recueilli 453,4mm en 28 jours et à l'autre extrême c'est-à-dire Oréfondé, on a obtenu 196,8mm en 21 jours. Vers le centre, on a pu avoir 384,3mm à Bokidiawé et dans le ''Dandé Mayo'' 421,1mm. Par apport à l'année précédente, il y a une nette amélioration de la pluviosité départementale dans toutes les zones cibles. Ainsi, la comparaison avec les quantités recueillies en 2006, on trouve que la station de Matam a enregistré une hausse exceptionnelle de +111%. Le poste de Oréfondé, quant à lui, est déficitaire à 44%. Par contre, les postes de Bokidiawé et de Nguidjilogne sont très excédentaires avec respectivement +58% et +52%.

Tableau 43: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Matam sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Matam							
	Station de Matam		Station de Oréfondé		Station de Bokidiawé		Station de Nguidjilogne	
2007	453,4	28	196,8	21	384,3	21	421,1	22
2006	215,0	27	351,3	21	243,2	21	277,2	18
2005	445,3	39	405,6	28	386,4	26	492,0	23
2004	478,6	32			269,8	13		
2003	578,6	38			364,9	22		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Kanel

Dans le département de Kanel, on a ciblé la station de Kanel, celle de Ganguel Souley, celle de Sémmé et celle de Sinthiou bamambé. Dans ce département, il y a une plus grande homogénéité des données recueillies. En effet, on a eu en 2007 à la station de Kanel 460,5mm en 24 jours. Celle de Ganguel Souley a recueilli 439,8mm en 19 jours. Quant à la station de Sémmé, on a y recueilli 474,3mm en 25 jours alors qu'à Sinthiou Bamambé, on en avait 452,4mm en 21 jours. Là aussi, on observe une amélioration de la pluviosité dans le département par rapport à l'année 2006. Dans le détail technique, on observe que les postes de Kanel, Sémmé et Sinthiou Bamambé sont excédentaires avec respectivement +48%, +39% et +39%. Le poste de Ganguel Souley est très excédentaire avec +94%.

Tableau 44: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Kanel sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Kanel							
	Station de Kanel		Station de Ganguel Souley		Station de Sémmé		Station de Sinthiou Bamambé	
2007	460,5	24	439,8	19	474,3	25	452,4	21
2006	310,5	22	227,1	18	340,5	26	325,7	20
2005	434,6	26	444,5	26	468,7	30	354,9	24
2004	490,8	24	362,9	17	397,7	30		
2003	449,3	36			605,8	43		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Ranérou

Le département de Ranérou Ferlo est représenté par les stations de Ranérou, de Loumbeul Samba Abdoul, de Lougré thioly et de Vélingara Ferlo. Ainsi, on a obtenu dans le Ranérou 472,9mm en 30 jours ; 343,4mm en 29 jours dans le Loumbeul Samba Abdoul ; 337,9 mm en 23 jours dans le Lougré Thioly et enfin 323,9mm en 25 jours dans le Vélingara Ferlo. L'analyse montre que les disparités zonales sont criardes. En effet, plus on va vers Ranérou plus il y pleut et le Vélingara Ferlo n'est pas beaucoup arrosé. D'un

point de vu technique, on peut dire que la station de Ranérou a enregistré une quantité d'eaux qui lui permet d'être excédentaire de +49%. Comparativement à la pluviosité en 2006, le poste de Loumboul S. Abdoul est aussi excédentaire à hauteur de +48% ; de même que celui de Loughéré avec +18%. Le poste de Vélingara Ferlo a enregistré une pluviométrie qui, comparée à celle de 2006, est normale à – 13%.

Tableau 45: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Ranérou sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Ranérou Ferlo							
	Station de Ranérou		Station de loumbeul Samba Abdoul		Station de Lougré thioly		Station de Vélingara ferlo	
2007	472,9	30	343,4	29	337,9	23	323,9	25
2006	317,0	22	232,4	22	286,0	27	372,8	26
2005	549,0	34	389,6	22	541,9	29	447,0	34
2004	471,9	32			335,2	30	342,6	25
2003	720,6	33			406,0	27	645,5	33

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

CHAPITRE VI – HYDRAULIQUE.

Ce chapitre, qui revêt une importance particulière, traite d'une ressource centrale dans la vie économique et sociale : l'eau. Il y est développé un point sur le potentiel région suite à une brève description de l'état des lieux, ensuite un aperçu des contraintes du secteur. En, outre, on y trouve des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine pour terminer par un point sur les perspectives dans le domaine.

POTENTIALITES HYDRAULIQUES.

Graphique 8: Réseau hydrographique de la région.

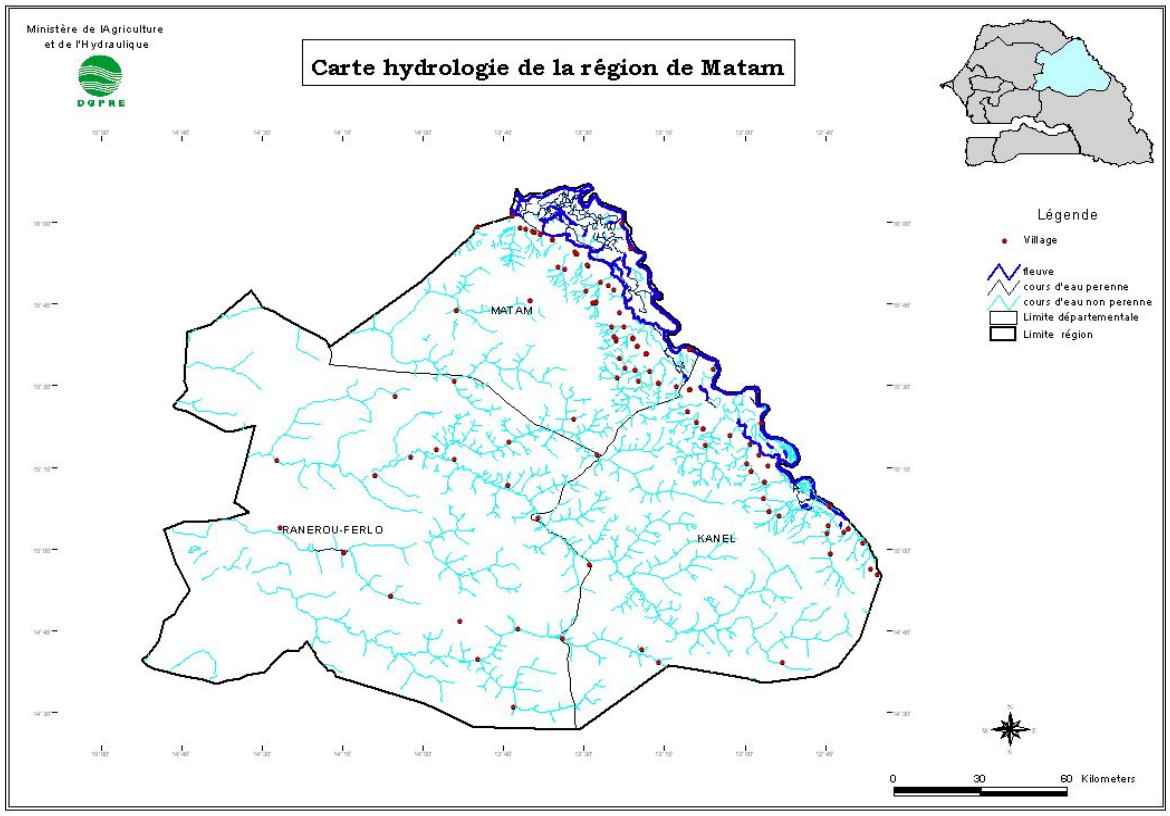

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface (voir carte) sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrologique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.
Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés ;
- l'aménagement de périmètres maraîchers au système goutte à goutte par le PRODAM.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- la vétusté des équipements mécaniques ;
- les difficultés dans la constitution de pièces de rechange ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations du Walo et du Ferlo dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

HYDRAULIQUE URBAINE

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant à Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui a mis en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m3/h, soit une capacité de production totale de 100m3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m3 ;
- 1 station toute neuve de déférisation de l'eau.

Partout ailleurs dans la région, ce sont des comités de gestion de l'eau qui gèrent l'élément. Mais il faut noter que ces comités de gestion de la ressource eau ne sont pas dynamiques et parfois même sont mal organisés.

La plupart de ces comités se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affiler et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau. ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).

L'exemple de mauvaise gestion le plus patent est celui de la commune de Ourossogui, qui est un pôle économique avec une forte densité mais aussi abrite le seul hôpital de la région. En effet, les habitants de Ourossogui sont habitués aux coupures d'eau générales qui durent parfois plus d'une semaine a tel enseigne qu'ils ont tous des réserves en permanence. Et, en plus de ce risque pérenne de manque d'eau, il y a une alimentation disponible pendant quelques 3 à 5 heures de temps dans la journée.

HYDRAULIQUE RURALE

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire, éolien), d'autre part les puits modernes et forages d'hydraulique villageoise équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades régionales et départementales des puits et forages. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des émigrés de la région, toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte). Mais cette forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

ACCES A L'EAU DANS LA REGION

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Graphique 9: Représentation des réalisations de la région

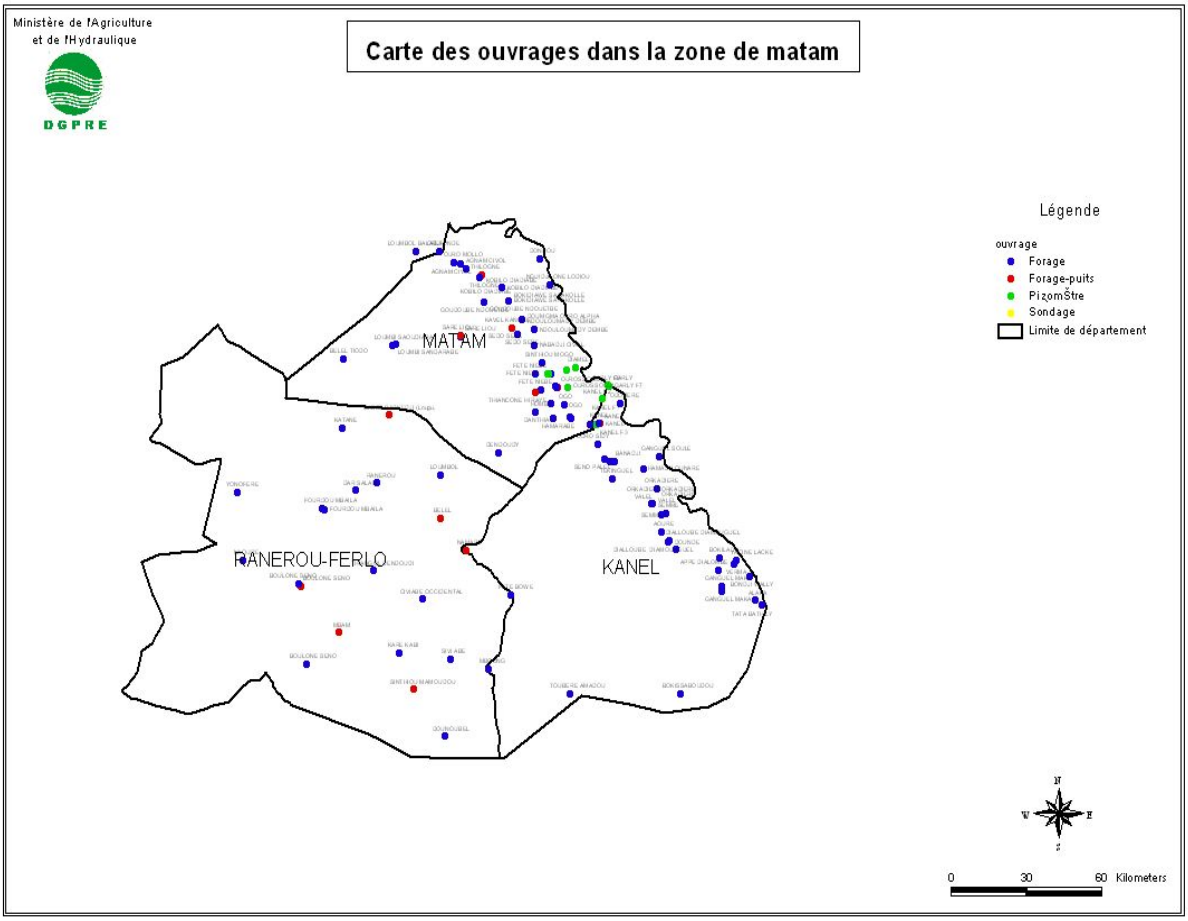

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on 69 AEP qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants ce qui représentent prés de 50 de l'effectifs régional.
Les populations desservies par des PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, on a un taux de couverture de la population qui est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

Tableau 46: Récapitulatif de la desserte en eau.

Région	Nb. AEP	Nb localités desservies	Population desservie	m³/jour équipés	Nb PM/FV	Nb localités desservies	Population desservie
Matam	69	132	241 822	-	204	202	128 392

Source : site du PEPAM

PERSPECTIVES

On peu espérer que l'Hydraulique dans la région ne régressera pas dans un futur proche et que les populations auront de plus grandes facilités pour trouver le ressources eau. En effet, les émigrés dans leur perpétuelle lutte pour le développement de leur localité aident dans cette facilitation mais aussi l'Etat avec le PEPAM qui sera lancé en 2008. Dans ce cadre, on a la réalisation de Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement et leur validation dans chaque région et c'est la CR de Dabia qui a eu a bénéficier d'un tel outils de développement. Outre, ces PLHA, on a toujours sous la coupole du PEPAM, le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui a terme permettra de :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de santé des populations en zones rurales par un approvisionnement en eau;
- Amélioration durable de la desserte et de la qualité de l'eau potable

Par ailleurs, l'assainissement se verra progresser avec la réalisation prochaine d'un réseau d'évacuation des eaux usées dans la commune de Matam. Il faut noter que ce thème qu'est l'assainissement n'est pas développé du fait du manque de données.

CHAPITRE VII – EAUX ET FORETS.

Ce chapitre traite de l'environnement dans lequel baignent les populations de Matam. Malgré son intitulé, on y développe des éléments sur la nature et les eaux sont traitées ailleurs notamment dans les chapitres hydraulique et météorologie. Il est composé d'un point sur la gestion du domaine forestier, ensuite d'un second point sur les aménagements et la production forestière et pour finir un dernier point sur la gestion de la faune et des aires protégées.

GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Présentation du domaine forestier régionale

La région a un énorme potentiel de par sa superficie qui en fait l'une des plus grandes du pays. Cependant, on a constaté que les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont décimé tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Toutefois, le service des eaux et foret mène des actions concrètes dans le but de régénérer ses ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.
Ainsi, une première division de la région permet de distinguer deux zones éco géographiques mais pour un meilleur ciblage des activités à mener pour protéger et développer la foret, le service a défini cinq sous zones. Ces sous zones sont les suivantes :

- **Le Walo caractérisé par une végétation dominée par l'Acacia nilotica var tomentosa sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.**
- **Le proche Diéri constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia Sénégal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.**
- **Le Diéri formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des Acacia senegal et raddiana, Acacia nilotica ssp tomentosa,… Il existe des parcs à Zizyphus mauritiana et à Balanites aegyptiaca.**
- **Le Ferlo-Est dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par Pterocarpus lucens et parfois associés à Acacia seyal, Combretum micranthum, C. nigricans et Dalbergia melanoxylon.**
- **Le Ferlo-Sud est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à Acacias tortilis, senegal et Balanites aegyptiaca sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de Pterocarpus lucens, Dalbergia melanoxylon et d'un tapis herbacé dominé par Andropogon gayanus et Cenchrus biflorus.**

- **Le *Walo*** caractérisé par une végétation dominée par l'*Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.

- ***Le proche Diéri*** constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia senegal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le *Diéri*** formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des *Acacia senegal* et *raddiana, Acacia nilotica* ssp *tomentosa*,... Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par *Pterocarpus lucens* et parfois associés à *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à *Acacias tortilis*, *senegal* et *Balanites aegyptiaca* sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

Par ailleurs, on note que la composition floristique du Ferlo recèle des espèces telles que Borassus aethiopium, Acacias nilotica et seyal, Mytragyna inermis, Anogeissus leiocarpus, Sterculia setigera, Hyphaene thebaica qui s'individualisent dans les dépressions, les vallées fossilisées et aux alentours des mares. Une incursion de Cordyla pinnata est aussi observée dans la partie méridionale du département de Ranérou.
Le tapis herbacé est bien fourni avec l'Andropogon gayanus, le Brachiara villose, le Pennisetum pedicelletum et le Cenchrus biflorus.

Les forets classées et réserves de la région

D'après le service des eaux et forêts, la région compte cinq (05) forêts classées couvrant 12 450 ha, deux (02) réserves de faune de 1.150.000 ha et cinq (05) réserves sylvo pastorales de 400.100 ha. La répartition sur le territoire régionale se présente comme suit : département de Matam enregistre quatre forêts classées d'une superficie de 12 280ha représentant 0,42%. Le département de Kanel compte un taux de classement de 0,01% avec une seule forêt classée d'environ 170ha. Quant au département de Ranérou Ferlo, il n'a pas de forêt classée mais on y trouve des réserves fauniques et sylvo pastorale.
On en conclut que le département de Kanel a un taux de classement très faible par rapport à sa superficie qui est de 30% de celle régionale. Sachant que sa zone frontalière avec la région de Tambacounda est fortement boisée par rapport au reste de la région, on gagnerait à en faire une aire protégée pour y préserver la faune en même temps.

Tableau 47:Situation des massifs classés dans la région.

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		**170**	Soit un taux de classement de **0,01 %**
Département de Matam Forêt classée de Balel Forêt classée de Diamel Forêt classée de Gaol Forêt classée de Lambango	 5742 du 19/10/1950 5742 du 19/10/1950 3220 du 06/05/1951 2384 du 08/05/1952	 30 5900 770 5580	 Gonakeraie Gonakeraie Gonakeraie Dont 75 ha de mis en défens
Sous total 2		**12 280**	Soit un taux de classement de **0,42 %**
Département de Ranérou Réserve de Faune Ferlo-Sud Réserve de Faune Ferlo-Nord Réserve S.P.Younoféré Réserve S.P. Louguéré-Thioly Réserve S.P. Vélingara-Ferlo Réserve S.P. Mbem- Mbem Réserve S.P. Sab- Sabré	 72347 du 08/04/1972 72346 du 21/08/1972 6450 du 08/04/1955 5139 du 27/07/1955 887 du 13/12/1954 4533 du 28/06/1956 5524 du 28/06/1955	 663 000 487 000 49 400 198 000 50 000 37 700 65 000	 R. F. gérée par la DPN
Sous total 3		**1 550 100**	Taux de classement **52,30 %**
Total général		**1 562 550**	Taux de classement **52,76 %**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

N.B. : Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor.

REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestière et faunique de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

De fait, on a observé que la campagne de reboisement 2007 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés constatées. Aussi, l'implication des populations a été constatée dans la production et la mise en terre des plants ; de même que dans le suivi des réalisations.

Prévisions de la campagne nationale de reboisement 2007

Dans un souci d'optimisation des activités à mener lors de la campagne, une planification a été faite et des objectifs fixés. Ainsi, le tableau ci-dessous résume les prévisions qui avaient été faites pour chaque département dans la cadre de la production des plants. Aussi sa lecture montre que c'est sur le département de Matam que l'on comptait le plus pour produire les plants (43%), suivi de Ranérou (32%). Par ailleurs, l'implication des populations se ressent à travers le nombre de pépinière villageoise (44) qui représentent 49% des pépinières de la région.

Tableau 48:Situation prévisionnelle de la production de plants.

Types	**Pépinières en régie**		**Pépinières villageoises**		**Pépinières individuelles**		**Pépinières scolaires**		**Pépinières communautaires**		**Total prévu**	
Secteurs	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	**Nbre**	**Plants**
Kanel	2	150 000	18	80 000	5	10 000	5	2 500	5	7 500	**35**	**250 000**
Matam	1	295 000	20	80 000	5	30 000	5	10 000	4	5 000	**35**	**420 000**
Ranérou	1	200 000	6	60 000	3	12 000	5	15 000	5	30 000	**20**	**317 000**
Total	**4**	**645 000**	**44**	**220 000**	**13**	**52 000**	**15**	**27 500**	**14**	**42 500**	**90**	**987 000**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Concernant les plantations massives, il était prévu de reboiser 800ha dont 25% de forets régionales, 38% de GMV, 34% de bois villageois et 4% de vergers. En ce qui concerne les plantations linéaires, le service avait estimé les prévisions à une cinquantaine de kilomètres à répartir en haies vives (50%), brise vent (20%), axes routiers (26%) et alignement (4%). Quant à la restauration, le service avait prévu 1500 plants mis en défens, 30 ha à régénérer et 2 km de DRS/CES.

Tableau 49:Situation prévisionnelle des opérations de reboisement.

	ntations massives (ha)					ntations linéaires (Km)					ivités de restauration		
Secteurs	Forêts régionales	IV	is villageois	Vergers	Total	Haies vives	Brise vent	es routiers	Alignement	Total	Mises en défens (ha)	Régénération naturelle (ha)	ORS/CES m)
Kanel	0	0			300	0			2	**20**	500		
Matam			0		115				0	**10**	500		
Ranérou	0	0			385	0	0		0	**20**	500		
Total	**0**	**300**	**270**		**800**	**5**	**0**		**2**	**50**	**1 500**		

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Déroulement de la campagne nationale de reboisement 2007

La campagne de reboisement a officiellement démarré le 5 août 2007 ; elle a été marquée par la célébration de la journée nationale de l'arbre. Cette année, le Jatropha curcas communément appelé « tabanani » a été choisi comme arbre parrain. Le village de Ndouloumadji Dembé, dans le Département de Matam, a abrité la manifestation.

Cette production est essentiellement constituée d'espèces forestières à hauteur de deux tiers suivies des espèces fruitières forestières (12,7%), des fruitières (5,7%) et les ornementales (3%)

Production des plants

La région a enregistré durant la campagne un taux de réalisation de 86% de l'objectif fixé de 987 000 plants soit 847 584 plants toutes espèces confondues. Ces plants sont issus de 76 pépinières alors qu'on en avait prévu 90. La majorité de la production a été faite en régie avec une couverture des besoins de 61,3%. Les pépinières villageoises ont permis de couvrir 14,6% de l'objectif et celles individuelles ou communes 9,8%. Il faut noter que les pépinières villageoises sont encadrées par des organismes tels que le PGIES ou le

TOSTAN ou encore l'ANCAR. Toujours dans la même foulée, il faut noter la présence des femmes dans les pépinières villageoises sur tout au moment du rempotage et de l'arrosage des plants.

Cette production est essentiellement constituée d'espèces forestières à hauteur de deux tiers suivies des espèces fruitières forestières (12,7%), des fruitières (5,7%) et les ornementales (3%)

Tableau 50: Production des plants par type de pépinière

pinières	**régie**		**ageoises**		**ividu/Commun**		**plaires**		**tal**	
Départements	**Nombre**	**roduction**	**Nombre**	**Production**	**Nombre**	**Production**	**Nombre**	**Production**	**Nombre**	**oduction**
- Département Kanel										
Secteur Kanel		5 219		155		619		4		**1 847**
ES	-			621						**621**
CAR	-			97						**97**
STAN	-			58						**58**
tal 1	**2**	5 219		**931**		**619**		**4**		**9 755**
- Département de Matam										
tam		800		599		40		0		689
tal 2		800		**599**		**40**		**0**		**3 689**
- Département de Ranérou										
nérou		005		030		151				**3 186**
ES				086						**086**
tal 3		005		**116**		**151**				**4 272**
TAL		**5 024**		**3 646**		**210**		**04**		**7 584**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Opérations de plantation

A la lecture, on comprend que le tableau suivant est un récapitulatif des tableaux en annexes concernant les réalisations lors de la campagne de reboisement. Il présente aussi les taux d'exécution des différentes prévisions.

Tableau 51: Taux d'exécution des prévisions de la CNR 2007

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux exécution (%)
Mise en place de pépinières (nombre)			**,44**
Production de plants (nombre)	7 000	7 584	**,87**
Plantations massives (ha)	0	2,25	**,28**
Plantations linéaires (Km)		,874	**,75**
Mises en défens (ha)	00	3	**,53**
DRS/CES			**0**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

a- Plantations massives

L'implication des populations et des politiques sur les opérations de plantations a permis cette année d'avoir de bons résultats. En effet, les plantations massives ont été réalisées à hauteur de 65,28% avec 522,25 ha entièrement réalisée en Acacia Sénégal.

Dans le cadre de la GMV, on a eu à réaliser 200ha à Loumbol Samba Abdoul avec l'appui des populations et de l'association ''SUKYO MAHIKARY'', ce qui fait un taux de 100% pour le département. Pour les 100ha restant qui étaient prévus dans le Kanel précisément à ''Fété Fowrou'', seulement 31ha ont été réalisés. Ce faible taux trouve son explication dans les difficultés d'accès qui ont empêché l'expédition de l'intégralité des plants.

Ces réalisations mono spécifiques ont été renforcées par des plantations villageoises, communautaires et individuelles sur 100 ha avec l'appui de l'ADOS, du PRODAM et du PGIES.

b- Plantations linéaires

Sur une prévision de 50km, la région a pu réaliser en collaboration avec ses partenaires 44,874km soit un taux de 89,75%.

La plus grande partie de ces réalisations a été faite dans le département de Matam avec un pourcentage de plus de 60%. Le département de Kanel a eu a enregistré une contribution de 23,89% et celui de Ranérou Ferlo a participé pour 15,52%.

Le faible taux de reprise au niveau des axes routiers, malgré les regarnis répétitifs, s'explique par le manque de protection contre le bétail.

Comparativement à la précédente campagne, on constate une baisse du taux de réalisation cela dû à l'absence du soutien de la SAED pour une opération de grande envergure dans le Dandé mayo. En outre, il faut noter que des activités de lutte contre l'érosion des berges ont été initiées et exécutées en partenariat avec les OCB.

c- Activités de réhabilitation et restauration

Les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 503 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 1 500 ha. Cette opération qui a permis de protéger 281 135 plants et qui s'est avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés est toujours en cours d'exécution. Les activités de DRS/CES prévues sur 2 km par le secteur de Kanel ont été réalisées à l'appui de l'ONG ADOS.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le déroulement de la campagne nationale de reboisement 2007 a été émaillé de certaines contraintes parmi lesquelles :
le parc automobile assez limité de l'IREF ne favorisant pas la mise en place d'un programme d'appui/conseil et de suivi des réalisations ;
l'absence d'une main d'œuvre permanente au niveau des pépinières en régie ;
la faible implication de l'administration des collectivités locales ;
l'absence d'aménagement des pépinières (réfection des bassins, construction de planches améliorées, réhabilitation de l'adduction d'eau,..);
le retard accusé dans la mise en place des intrants et le petit matériel ;

Conclusion

Malgré les nombreux problèmes rencontrés, la campagne de reboisement 2007 s'est bien déroulée dans son ensemble. Le service a réussi le pari de la prise en charge et de la conduite des opérations qui devaient être menés pour le reboisement. L'implication des collectivités locales et des partenaires est toujours d'actualité pour une pérennisation des activités et une promotion de leur efficacité dans la lutte pour le développement durable.

AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES

Aménagement des forêts

La dégradation des ressources forestières est une réalité à laquelle assiste le service des eaux et forets. Cet état de fait, résultant des actions combinées de la nature (sécheresse) et de l'homme (exploitation intense). Face à ce phénomène, la stratégie adoptée a consisté à faire des aménagements au niveau des forets. Ainsi, la réserve sylvopastorale de Lambango de 5580 ha située dans la communauté rurale de Ogo (département de Matam) dispose d'un plan d'aménagement finalisé avec l'appui du projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie. De même pour les forêts classées de Dolol d'une superficie de 170 ha (Département de Kanel) et Diamel de 5 900 ha (département de Matam) qui, grâce à l'appui de la DEFCCS par le biais du bureau Volet Forêts Classées, ont connu un début d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion participatif

Exploitation forestière

Suivant l'arrêté N°_01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée.
Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de Dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de Balanites Aegyptiaca et de Zizyphus Mauritiana constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.
En dehors du bois de chauffe qui est en majorité utilisé sur place, la plupart des produits est circulée vers certaines grandes villes comme Dakar, Touba et Thiès. Le bois de chauffe, la gomme arabique et le jujube constituent les produits les plus exploités en termes de quantité.

Tableau 52 :Produits forestiers exploités au courant de l'année 2007.

NATURE DES PRODUITS	QUANTITES EXPLOITEES			
	SEF Kanel	SEF Matam	SEF Ranérou	Total
Bois d'artisanat				
Dialambane (pieds)	01	37	00	38
Combustibles				
Bois mort (st)	87 st	1 917 st	18 965 st	20 969 st
Produits de cueillette				
Gomme arabique (kg)		300 kg	21 440 kg	21 740 kg
Jujubes (kg)	125 kg	9 468 kg	15 270 kg	24 863 kg
Pain de singe (kg)	1 073 kg		1 310 kg	2 383 kg
Dakhar (kg)	940 kg			940 kg
Ecorce (kg)	160 kg	416 kg		800 kg
Dankh (kg)	450 kg			450 kg
Ardoises coraniques (u)		150 u		150 u
Lit tara	6 u			6 u
Mortier	194			194
Mortier PM	165 u			165 u
Balais à manche	100 u			100 u

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires

Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (gazelle rufifrons), de l'Autruche (Strithio camelus), de la grande Outarde arabe (Oris arab) et de la poule de pharaon (Eupodotis Senegalensis). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (Geochelone sulcata), du python, du varan et de la vipère.

L'opération de réintroduction dans le Ferlo (Réserve-Nord) de la gazelle dama et de l'oryx se poursuit normalement. Ainsi, d'une population initiale de treize (13) sujets (5 gazelles et 8 oryx) on est passé à 23 sujets (6 gazelles et 17 oryx). Une opération similaire est souhaitable dans la Réserve-Sud avec des espèces disparues ou menacées de disparition telles que l'Hippotragus et l'Autriche.

PROTECTION DES FORETS

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale source de dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

Prévention & Lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pieds des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances.

La stratégie est déclinée en deux phases une préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.

Dans ce cadre, on a identifié quelques activités dont :

- Les séances Information – Éducation – Communication (IEC), au nombre de 100 en termes de prévisions, on en a eu finalement 84 ;
- Mise en place de comités de lutte avec 38 nouvelles créations et 183 redynamisés. On en compte 92 qui ont bénéficié d'appui et 289 qui reste à équiper;
- Les séances Information – Education – Communication (IEC), au nombre de 100 en termes de prévisions, on en a eu finalement 84 ;
- Mise en place de comités de lutte avec 38 nouvelles créations et 183 redynamisés. On en compte 92 qui ont bénéficié d'appui et 289 qui reste à équiper;

Tableau 53: Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse

Départements	Comités de lutte existants	Comités de lutte redynamisés	Comités de lutte créés	Comités de lutte équipées	Comités de lutte non équipés
KANEL	67	63	04	25	42
MATAM	158	60	24	33	125
RANEROU	156	60	10	34	122
TOTAL	381	183	38	92	289
Taux réalisé	-	91,5 %	76%	61,3%	-

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

- Feux précoces qui ont un moindre coût en réduisant le combustible léger ;
- Ouverture et Entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et population. La longueur du réseau de pare feu est 1888km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo. ;

Tableau 54: Situation du réseau de pare feux

Départements	**Pare feu ouvert**	**Pare feu réhabilité**	**Pare feu non réhabilité**	**Total réseau pare feu**
KANEL	-	216	204	**420**
MATAM	-	-	466	**466**
RANEROU	25	315	662	**1 002**
TOTAL	**25**	**531**	**1 332**	**1 888**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Statistiques des feux enregistrés

Malgré cette forte mobilisation du service et des populations et partenaires pour lutter contre ce fléau, on a observé encore quelques foyers déclarés.
Ainsi 18 cas de feux déclarés ont été recensés dont 6 dans le Kanel et 12 dans le Ranérou

Ferlo. Les superficies brûlées sont au total de 13 740 ha avec 5 840ha ravagés dans le Kanel et 7 900ha dans le Ranérou. En outre, il a été enregistré 4ha de mil détruit par les flammes, de même que 2 cases, 1 chèvre.
Il faut signaler que dans cette lutte ce sont les comités villageois qui sont à l'avant-garde et que les techniques apprises avec les sessions de formation menées par les services ont porté leurs fruits. En effet, pour une baisse de moitié du nombre de cas, on compte une baisse d'environ deux tiers des superficies ravagées.

Tableau 55: Situation des foyers enregistrés du 01/01au 31/12 2007

Localités	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Département de Kanel	06	5 840
Département de Matam	00	00
Département de Ranérou	12	7 900
Total	**18**	**13 740**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Situation des unités lourdes d'intervention

La région dispose de six unités d'intervention opérationnelles de lutte contre les feux de brousse. Cependant, l'insuffisance des moyens d'accompagnement tel le carburant et la faible implication des collectivités locales dans le cadre des activités de lutte constituent des limites réelles. Une sensibilisation plus accrue en direction des élus permettrait une dotation plus substantielle de ces engins en carburant et en lubrifiants.

Tableau 56: Situation des unités d'intervention

Type de véhicule	Immatriculation	Etat	Poste	Observations
UNIMOG KFW	AD 2747	Bon	Kanel	
UNIMOG KFW	AD 2390	Bon	Ranérou	
RENAULT	AD 14 169	NEUF	Ranérou	Citerne
RENAULT	AD 14 172	NEUF	Vélingara	Citerne
RENAULT	AD 14 163	NEUF	Kanel	Citerne
UNIMOG KFW	AD 2532	Assez bon	Vélingara	
HINO	AD 2498	Sur cale	Ranérou	A réformer
HINO	AD 2530	Sur cale	Ranérou	A réformer
ARGENTIN	AD 2398	Epave	Ranérou	A réformer

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2007.

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées dans le cadre de la lutte contre les feux de brousse sont de plusieurs ordres. Ainsi, on a pu noter :

L'insuffisance des moyens (logistique et humain) pour les activités de sensibilisation et de prévention ;
L'équipement incomplet voire absent des comités de luttes ;
La faiblesse du réseau de pare feux dans les zones névralgiques ;
L'implication encore insuffisante des collectivités locales ;
L'étendue de la région et la grande dispersion des localités ;
L'assèchement précoce des points d'eau.

Conclusion et recommandation

Malgré les difficultés rencontrées dans la lutte contre les feux de brousse, les comités ont pu avoir de bons résultats dans l'ensemble de leurs activités. Il est logique de penser que si on les dote de plus de matériels et de moyens, ils pourraient améliorer les résultats enregistrés lors de la campagne 2007. Cela nécessiterait plus d'engagement des collectivités locales d'autant plus que cette compétence leur est transférée et une plus grande prise de conscience des populations pour préserver leur environnement des éléments dégradants.
Pour une réduction effective des effets dévastateurs des feux de brousse, il serait bien de :

I. Mettre à la disposition de l'IREF une nouvelle unité de lutte pour le département de Matam;
II. Équiper les comités de lutte engagés dans les opérations ;
III. Entretenir périodiquement les pare-feu ouverts ;
IV. Réaliser un maillage plus important de pare-feu dans la zone névralgique ;
V. Rendre fonctionnel le système de détection et d'alerte rapide en collaboration avec les projets intervenant dans la région.

CHAPITRE VIII – AGRICULTURE

Lors du conseil interministériel arrêtant les mesures de la campagnes agricole 2007 2008, il a été prise un certain nombre décisions. Ainsi, il a été retenu de maintenir la politique de relance et de développement de l'ensemble productions agricoles. Ces décisions, qui s'appliquent à travers des projets et programmes spéciaux, sont accompagnées de mesures de soutiens telles subventionner les semences et les engrais respectivement pour 50% et 50% (après suppression de la TVA de 18%).

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si on les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et qualité les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2007-2008 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

Volet Semences

Semences Arachide

Concernant l'arachide, la région a reçu 11,9 t décortiquées de la variété 55-437 soit l'équivalent de 30 tonnes de coques et 100 t de coques de la variété 73-33, ce qui donne en tout 130 tonnes sur un objectif de 126 tonnes. On obtient ainsi un taux global de réalisation de plus de 100% mais il faut noter que la dernière variété n'est pas vraiment adaptée à la zone. En outre, on observe que les 11,9T sont loin de couvrir les besoins des producteurs. De fait, on ne peut pas espérer des résultats probants avec cette spéculation.

Semences des Programmes Spéciaux : Programme maïs et programme Sésame

PROGRAMME MAÏS :

Ce programme concerne les deux variétés que le maïs « early thai » et le maïs hybride (SNK2778). L'état a mis à disposition 30T de la variété « early thai » ce qui couvre exactement le besoin exprimé en estimation des prévisions à un taux de 100%. Ces semences ont été équitablement partagées entre les départements de Matam et de Kanel dans le cadre de la mise en place. On notera que ce sont seulement les 5,8% qui ont trouvé acheteurs le reste est gardé en stock.
La mise en place des semences de l'autre type de maïs c'est-à-dire le SNK 2778 a permis de disposer de 10T dont une proportion de 38,38% ont été commercialisée. L Une partie du reliquat représentant 90,36%, a été transférée dans l'Anambé pour être combinée avec les 4780kg de la SAED. Notons que la SAED a reçu 10 T de ce maïs hybride.

PROGRAMME SESAME :

Le sésame est une spéculation dont l'avenir semble prometteur dans la région. Cet engouement serait le fruit des résultats de la campagne précédente. On peut penser que c'est la multiplicité des produits obtenus lors de la culture de cette spéculation. En effet, on compte plusieurs marchés dont celui de l'huile, du tourtereau et des résidus de récolte exploitables par le cultivateur.
Ainsi, on a enregistré un total de 47,5ha de superficie emblavée dans les quatre CR que sont Orkadièré, Vélingara ferlo, Bokidiawé et Aouré.

Tableau 57: Superficies emblavées en sésame

Localités	Superficie emblavée (ha)
Orkadiéré et Aouré	1
Vélingara	36,5
Bokidiawé	10
Total	47,5

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

Semences de niébé (Variété : Mélakh)

Le nièbé, qui est la « viande du pauvre, est une spéculation très importante dans l'équilibre alimentaire des populations. Les trois département ont globalement reçu 334 kg répartis comme suit : 100 kg à Kanel ; 83 kg à Ranérou et 151 kg à Matam.
1.1.4 Mil / Sorgho / Souna
L'Etat a mis en place 3 T de semences de Souna 3 dans la région. En plus de cela, le PRODAM a permis d'avoir 2T de plus en semences via un de ces programmes qu'il a déroulé dans quatre UP sur une superficie de 400ha et a concerné 400 ménages.

Tableau 58: Programme d'appui à la production céréalière

Unité Pastorale	Variété	Superficie (ha)	Quantité de semences reçues (kg)	Nbre ménages bénéficiaires
Malandou	Souna 3	70	280	100
	CE 180	30	240	
Dendoudy	Souna 3	70	280	100
	CE 180	30	240	
Fourdou	Souna 3	80	320	100
	CE 180	20	160	
Loumbol. S. Abdoul	Souna 3	80	320	100
	CE 180	20	160	
Total		**400**	**2000**	**400**

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

Semences de riz

Le programme de multiplication de semences de riz a été déroulé dans les deux départements alignés sur le fleuve Sénégal et plus précisément dans les villages de Ndouloumadji Dembé et Balel. La variété utilisée est le « sahel 202 ». Cette opération a couvert 33 ha de superficie dont 2ha de « sahel 202 » pré base, 3 ha de « sahel 202 » R2 en Recherche Développement et 28 ha de « sahel 108 » (R1).

Tableau 59: Programme de multiplication de semences de riz

Départements	Arrondts	CR	Villages	variétés	Niveaux	Superficie (ha)
Kanel	Orkadiéré	Orkadiéré	Balel	Sahel 202	Pré base	1ha
Kanel	Orkadiéré	Orkadiéré	Balel	Sahel 202	R2	3ha (RD)[1]
Matam	Ogo	Nabadji	NDouloumadji Dembé	Sahel 202	Pré base	1ha
Matam	Ogo	Nabadji	NDouloumadji Dembé	Sahel 108	R1	28 ha

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

Volet Engrais

Les engrais compte pour beaucoup dans la réalisation des objectifs de rendements. Ils constituent un élément booster des récoltes ce que l'état a compris et pour cause il a subventionné les variétés dont les populations ont besoins pour améliorer les récoltes.

Ainsi, on note que la région a reçu globalement plus de 2500T d'engrais dont 1300T de l'engrais 18-46-0 et 1000 T d'urée. La distribution de cette dernière a connu quelques difficultés qui ont fait craindre pour le riz. Quand même, elle s'est améliorée vers septembre et finalement 686T ont été distribuées.

Concernant l'engrais 15-15-15 destiné à la culture du maïs on a enregistré 26 % de la prévision de 250T soit 65T.

Le DAP, sur des prévisions de 1300 T, la région a reçu que 409,750 T, soit 32%.

Pour les engrais 6-20-10, 15-10-10, et 10-10-20, la région n'a rien reçu malgré le besoin exprimé dans les prévisions.

Volet équipement du monde rural

Globalement, les équipements dégagés par le niveau central en direction de la région ont été réçus. Ainsi, les 170 motopompes prévues ont été réceptionnées et acheminées vers leurs destinataires à l'exception de quelques individualités. En outre, les volontaires pour la contre saison chaude ont reçus leurs accessoires.

Pour satisfaires les autres demandeurs, il a été retenu une dotation supplémentaire de 75 motopompes sur lesquelles nous avons reçu une trentaine seulement.

[1] RD : Recherche –développement

Volet financier.

Le Crédit hivernage 2007/2008a tardé dans sa mise en place et cela a du pénaliser plusieurs casiers comme celui de Hounaré ou de Orkadièré ou encore de Ndouloumadji. En résumé ce sont quelques 276 471 825F qui ont été mis dans la campagne 2007/08 pour couvrir 2299ha.

Tableau 60: Crédits octroyés

ZONES	ACCORDS		Mise en Place		POURCENTAGE (%)		Montant (FCFA)
	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup. (ha)	Nbre	Sup.	
PRODAM	44	1 354	31	1 012	70	75	110 484 178
NDOULOUMADJI	18	288	3	59	17	20	7 872 555
KOBILO	26	685	26	685	100	100	83 910 253
OUNARE	11	193	0	-	0	0	0
ORKADIERE	3	68	0	-	0	0	0
PIDAM	9	403	5	286	56	71	46 803 934
AUTRES PIV SAED	23	524	12	257	52	49	27 400 905
TOTAL DELEGATION	**134**	**3 515**	**77**	**2 299**	**57**	**65**	**276 471 825**

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

II SITUATION DES CULTURES

Cultures irriguées.

Quelques difficultés ont été notées dans la mise en place des cultures par exemple le retard dans le repiquage du riz, la mise en service des GMP. Ces problèmes seraient le fruit du retard enregistré dans la mobilisation des moyens aussi bien financiers que logistiques mais aussi à la vétusté du matériel. Cette situation a conduit la région vers une baisse des résultats comparés à l'année précédente malgré les efforts consentis. En effet, on a enregistré 3587ha de superficies emblavées contre 3807ha en 2006/07.

Tableau 61: Réalisations par secteur (ha)

Secteur	Riz (ha)			Maïs (ha)	Sorgho (ha)	Gombo (ha)	Arachide (ha)	Autres (ha)	Total (ha)
	SD	RE	Total						
Diamel	25	2 670	2 695	33	27	47	0	18	2 821
Dioulol	381	0	381	84	257	5	0	40	766
Total	**406**	**2 670**	**3 076**	**117**	**285**	**51**	**0**	**58**	**3 587**

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

Sur le plan emblavures, on a eu des prévisions qui dépassent largement les réalisations. En effet, on compte un taux global effectif de 63,54%. Quant on passe aux différentes spéculations, naturellement les taux varient. Ainsi, on observe que le sorgho compte le plus faible taux de réalisation avec seulement 31% de satisfaction. A l'opposé, on trouve le Gombo qui enregistre plus que ce qu'on avait prévu nécessaire avec un taux de 128%. Malgré cette disparité, il faut noter que pour les principaux produits que Ces réalisations se présentent comme suit par rapport aux prévisions

Tableau 62: Taux de Réalisations (%)

Spéculations	Prév.budget	Réalisations	Pourcentage (%)
Riz	4 375	3 076	70,31
Maïs	250	117	46,82
Sorgho	900	285	31,62
Gombo	40	51	128,63
Arachide	20	0	0,00
Divers	60	58	96,62
Total	**5 645**	**3 587**	**63,54**

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

2.4 Situation phytosanitaire

La direction fait le point régulièrement sur le suivi de la situation phytosanitaire des cultures. Ainsi, on peut résumé les activités du domaine à des attaques de :

- Coléoptères (cantharide) sur le mil lors de la floraison dans les départements de Kanel et de Ranérou ferlo;
- Punaises sur le riz dans le Oudourou ;

Dans le cadre la lutte contre ces attaques, la DPV a mis en place 5T de poudre PP et cela a permis de traité 500ha.

Par ailleurs, on aura noté la présence d'oiseaux granivores qui a nécessité le traitement de 230ha par l'entremise de la mobilisation de 2 unités de traitement.

III RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2007-2008.

En comparant les résultats globaux de la campagne 2007/08 et celle précédente, on aboutit à la conclusion que la dernière a eu de bons résultats en ce sens que nous avons un accroissement de la production céréalière de l'ordre de 31%. Cet accroissement de la production est accompagné par celle de la superficie emblavée à un degré moindre soit 5%.

La production de mil s'est faite sur une superficie de 30 938ha qui ont eu un rendement de 388 kg/ha. Il faut noter qu'il est cultivé dans les trois département et que c'est celui de Kanel qui a le plus produit.

Quant à celle de Sorgho elle a concerné 5875ha ayant eu un rendement de 305kg/ha. C'est le même qu'avec le mil, il est produit dans les toute la région mais particulièrement dans le Kanel avec l'essentiel de la production.
Pour le cas du maïs, la production totale est de 1207 T sur une surface de 558ha ce qui donne un rendement très bon de 2163kg/ha.
Malgré les efforts consentis dans la production du riz, il est a noté que la quantité produite est largement inférieure aux besoins et cela ne contribue pas encore de manière conséquente à l'autosuffisance en riz. Cependant il faut noter que le rendement est très supérieur à celui des autres céréale et il se situe à 5940 kg /ha. Dans le département de Matam, on enregistré 3076ha repiqués et seulement 381 dans le Kanel. Néanmoins, on eu un volume de 20535 T de riz produits dans deux département dont les potentialités ne sont pas exploités au maximum.

Tableau 63: Résultats définitifs de la campagne 2007-2008 : céréales

SPECULATIONS	LOCALITES	KANEL	MATAM	RANEROU	SAED	REGION (1)	RESULTATS 2006/2007 (2)	ECART (1) & (2) en %
MIL	SUP (Ha)	9 017	13 557	8 364		30 938	25 917	19
	RDT (Kg/Ha)	688	97	536		388	124	212
	PROD (T)	6 204	1 315	4 483		12 002	3 218	273
SORGHO	SUP (Ha)	5 875	4 027	233	285	10 420	12 405	-16
	RDT (Kg/Ha)	345	97	100	2 600	305	129	136
	PROD (T)	2 027	391	23	741	3 182	1 606	98
MAIS	SUP (Ha)			441	117	558	515	8
	RDT (Kg/Ha)			1 675	4 000	2 163	600	260
	PROD (T)			739	468	1 207	309	291
RIZ	SUP (Ha)	381	3 076			3 457	3 252	6
	RDT (Kg/Ha)	5 940	5 940			5 940	5 500	8
	PROD (T)	2 263	18 271			20 535	17 886	15
TOTAL CEREALES	SUP (Ha)	15 273	20 660	9 038	402	45 373	43 037	5
	PROD (T)	10 494	19 977	5 245	1 209	36 925	28 233	31

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

En dehors des céréales, on rencontre d'autre cultures dans la région. Il s'agit des arachides, du niébé, du béref, du sésame du gombo et du pastéque.
Pour l'arachide, il est produit dans les départements de Matm et de Ranérou Ferlo mais plus dans ce dernier qu'ailleurs. Ainsi, Ranérou a produit 379T à partir de 1054ha emblavés et Matam 69T sur une surface de 619ha. Comparativement à la précédente campagne, on note que les rendements ont baissé mais la production a augmentée.
Le niébé a été cultivé dans le Matam et le Ranérou pour donner finalement 24T avec un rendement de 54kg/ha. Sa production a baissé d'une manière drastique et le rendement aussi. Il faut noter que les superficies cultivées ont subi une baisse du même ordre que la production. Cette baisse pourrait expliquer en parti celle de la production.

La production de beref dans la région a été totalement faite dans le département de Matam. Elle s'élève à 78T pour un rendement de 50kg/ha. Sa production est en baisse par rapport à 2006 /07.
Pour le sésame, on a réussi à avoir 6T obtenu à partir de 28ha ce qui donne un rendement de 213kg/ha. De même que le beref et le niébé, la production et le rendement du sésame ont connu une production en baisse en 2007/08 par rapport à 2006/07. Par contre, les surfaces emblavées ont augmentées de 63%.
Le gombo, qui a enregistré le plus grand taux de réalisation financier, a été produit par la SAED sur une surface de 51ha. La production a été évaluée a 408T ce qui donne un rendement de 250kg/ha.
La pastèque a été produite dans le Ranérou Ferlo avec un total de 678T obtenu à partir de 113 ha. On se retrouve ainsi avec un rendement de 6T/ha.

Tableau 64: Résultats définitifs de la campagne 2007-2008 : autres cultures

SPECULATIONS	LOCALITES	KANEL	MATAM	RANEROU	SAED	REGION (1)	RESULTATS 2006/2007 (2)	ECART(1)&(2) en%
ARACHIDE HUILERIE	SUP (Ha)		619	1 054		1 673	1 033	62
	RDT (Kg/Ha)		111	360		268	312	-14
	PROD (T)		69	379		448	322	39
NIEBE	SUP (Ha)		423	19		442	3 817	-88
	RDT (Kg/Ha)		50	150		54	60	-9
	PROD (T)		21	3		24	229	-90
BEREF	SUP (Ha)		1 561			1 561	2 627	-41
	RDT (Kg/Ha)		50			50	50	0
	PROD (T)		78			78	131	-41
SESAME	SUP (Ha)	1	7	20		28	17	63
	RDT (Kg/Ha)	200	250	200		213	450	-53
	PROD (T)	0	2	4		6	8	-23
GOMBO	SUP (Ha)				51	51	192	-73
	RDT (Kg/Ha)				8 000	8 000	250	3100
	PROD (T)				408	408	48	750
PASTEQUE	SUP (Ha)			113		113		
	RDT (Kg/Ha)			6 000		6 000		
	PROD (T)			678		678		

Source : Bilan de la campagne 2007/08, DRDR de Matam.

PROBLEMES RENCONTRES.

Les problèmes rencontrés dans le secteur sont de nature diverses. Ainsi, on a :

- ✓ Le problème récurrent du remboursement du crédit et de levée des conditionnalités de la CNCAS ;
- ✓ Retard dans la mise en place de l'engrais Maïs ;
- ✓ L'insuffisance de l'urée en début de campagne jusqu' au mois de septembre retardant ainsi l'application à bonne date ;
- ✓ L'absence des accessoires des GMP;

- ✓ La crue exceptionnelle observée au niveau du fleuve provoquant l'inondation de certains périmètres irrigués et des parcelles de culture sous pluie ;
- ✓ l'arrêt brusque des précipitations pendant la phase générative de certaines spéculations, ce qui a impacté négativement la productivité et les rendements potentiels.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations a formulées par la direction sont d'ordre à régler les problèmes survenus afin d'améliorer la prochaine campagne mais aussi à anticiper sur certaines difficultés susceptibles de pénaliser le secteur dans le court ou moyen terme.

- Livrer la dotation complémentaire de G.M.P. pour satisfaire les attributaires sur les listes d'attente ;
- Assurer une protection rapprochée des cultures contre les oiseaux granivores ;
- Appuyer la filière sésame par la mise en place d'unités de transformation et la fabrication de disques de semis adaptés ;
- Evaluer la prestation des fournisseurs d'engrais, pour ne retenir que ceux qui sont capables d'honorer leurs engagements en temps opportun ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour évaluer les superficies emblavées en décrue pour une meilleure appréciation de l'impact de ce système de culture dans la sécurité alimentaire ;
- Augmenter la dotation en produits phytosanitaires surtout P.P. et C.E. ;
- Pré positionner les UPV (une par département) avant le démarrage de l'hivernage ;
- Diligenter l'installation du matériel d'irrigation octroyé aux O.P.
- Travailler à maîtriser le niveau de subvention des différents intrants avant le dépôt des dossiers de crédit ;
- Respecter la carte variétale dans la mise en place des semences d'arachides ;

CHAPITRE IX : ELEVAGE

Il est évident que l'économie régionale repose en grande partie sur l'élevage et ses produits dérivés du fait que la région a une vocation pastorale. En effet, on compte une population majoritairement Pulaar qui pratique l'élevage. Pour traiter ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord au cheptel, ensuite à la production, aux échanges avec le voisinage et pour finir par la couverture médicale.

LE CHEPTEL

L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers leur nombre et leur diversité. En effet, on trouve toutes les espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par sa forte connotation chrétienne sachant que la zone est a dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional.

a- les bovins.

Ainsi, on a un effectif d'environ 309 135 bovins dans toute la région dont 37,33% à Matam, 35,91% à Kanel et les 26,76% dans le département de Ranérou Ferlo. Cette répartition prend le contre pieds du parler courant du fait que le département de Ranérou semblait être le fief de l'élevage donc on s'attendait à ce que l'effectif de bovins dans ce département soit le plus important parmi les trois effectifs. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est OGO qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins. Dans le Kanel, c'est l'arrondissement de ORKADIERE qui fournit la plus grande part du cheptel en termes de bovins ; quant au département de Ranérou, c'est la communauté rurale de Oudalaye qui donne le plus de têtes.

b- Les Ovins

Le nombre total d'ovins est estimé à 454 940 têtes. Il y a en 33,32 % dans le Matam, 34,53% dans le Kanel et 32,14% dans le Ranérou Ferlo. Dans le département de Matam, c'est l'arrondissement de OGO qui contribue encore le plus dans le cheptel d'ovins. L'arrondissement de Orkadièré donne encore le plus d'ovins dans le département de Kanel. Quant à l'arrondissement de Oudalaye, il reste à la tête du département de Ranérou concernant les ovins.

c- Les caprins

L'effectif des caprins est estimé à 201 960 têtes répartis dans les trois départements de la région. Ainsi, on dénombre 36,89% dans le Matam, 26,94% dans le Kanel et enfin 36,18% dans le Ranérou ferlo. La distribution à l'intérieur des départements obéit à la même dynamique de répartition que les ovins. Ainsi, dans le Matam c'est Ogo qui fournit le plus de têtes, dans le Ranérou c'est encore la CR Oudalaye et dans le Kanel c'est l'arrondissement de Orkadièré qui est devant.

d- Les équins

Relativement aux équidés, les estimations donnent un chiffre de 35 975 têtes dans toute la région. Selon les départements, on enregistre un pourcentage de 34,02% à Matam, 24,23% à Kanel et 41,75% dans le Ranérou Ferlo. C'est encore l'arrondissement de Ogo qui contribue le plus à l'effectif de Matam, de même pour l'arrondissement de Orkadièré qui est leader dans le Kanel et la CR de Oudalaye dans le Ranérou Ferlo. On constate que le nombre d'équins est très petit par rapport aux effectifs de bovins ou d'ovins ou de caprins.

e- Les asins

Par rapport aux ânes, ils ont été estimés à 37415 têtes dont 39,56% dans le département de Matam, 26,11% dans le département de Kanel et 34,33% dans le Ranérou Ferlo. La même contribution des arrondissements est observée du point de vue leader en termes de contribution. L'effectif des asins est encore plus faible que celui des équins.

f- Les camélins

Les camélidés ne sont pas nombreux dans la région, ils sont au nombre de 206 dont 78 dans le Matam, 58 dans le Kanel et 70 dans le Ranérou. Leur relative présence s'explique par la proximité du désert mauritanien et les liens de parenté entre les peuples des deux cotés du fleuve. Cependant, il faut souligner l'impact négatif de leur passage dans les champs qui pourrait expliquer la faiblesse des effectifs.

g- La volaille

L'effectif de volailles est très important dans la région puisqu'il est de 278 000 environ. C'est encore le département de Matam qui est mieux servi et particulièrement l'arrondissement de Ogo. Dans le département de Kanel, c'est l'arrondissement Orkadièré qui regorge de plus de volailles. De même que dans le département Kanel c'est encore Orkadièré qui est devant. Il en est de même pour Ranérou avec Oudalaye qui lui fournit le plus de volailles. Il faut remarquer que la région présente une particularité du fait que les volailles ne sont pas plus nombreuses que les bovins, ou les ovins cela témoigne de l'importance de l'élevage dans la zone.

Tableau 65: Estimation du cheptel

DPTS	COMMUNES ET C R	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	ASINS	CAM	VOL-
MATAM	Commune Matam	1700	3400	2300	50	90	0	2000
	Commune Ourossogui	8500	9100	4500	100	120	0	2400
	Commune Thilogne	3200	3400	2300	60	90	0	2500
	TOTAL COMMUNES	**13400**	**15900**	**9100**	**210**	**300**	**0**	**6900**
	CR Bokidiawé	22000	39600	18100	1500	1900	30	19000
	CR Nabadji	19200	23000	11400	2500	3400	0	21500
	CR Ogo	28600	45300	22700	3500	4600	20	65000
	TOTAL/ARDT/OGO	**69800**	**107900**	**52200**	**7500**	**9900**	**50**	**105500**
	CR Agnam	10600	8500	3400	1650	1800	13	13100
	CR Dabia	11700	10300	5200	1700	1500	7	15000
	CR Oréfondé	9900	9000	4600	1180	1300	8	17200
	TOTAL/ARDT/AGNAM	**32200**	**27800**	**13200**	**4530**	**4600**	**28**	**45300**
TOTAL DEPT MATAM		115400	151600	74500	12240	14800	78	157700
KANEL	Commune Kanel	3200	3400	1400	40	50	0	1000
	Commune Semmé	2900	4500	1900	30	60	0	1300
	Commune Waoundé	3700	3700	1600	45	60	0	1200
	TOTAL COMMUNES	**9800**	**11600**	**4900**	**115**	**170**	**0**	**3500**
	CR Aouré	34500	30900	8100	1200	1400	25	16500
	CR Bokiladji	22800	29400	7500	2200	2700	0	14700
	CR Orkadiéré	12400	18400	5600	2700	3200	20	16700
	TOTAL/ARDT/ORKAD	**69700**	**78700**	**21200**	**6100**	**7300**	**45**	**47900**
	CR Ouro Sidy	14700	30100	12600	1200	1200	8	9500
	CR Sinthiou Bamambé	16800	36700	15700	1300	1100	5	11200
	TOTAL/ARDT/ST BAM	**31500**	**66800**	**28300**	**2500**	**2300**	**13**	**20700**
TOTAL **DEPT KANEL**		111000	157100	54400	8715	9770	58	72100
RANEROU	Commune Ranérou	335	840	360	40	110	0	300
	CR Vélingara	20000	38900	19700	3150	2770	30	16700
	CR Louguéré Thiolly	17800	23900	11800	2100	2215	0	14500
	CR Oudallaye	44600	82600	41200	9730	7750	40	16700
TOTAL **DEPT RANEROU**		82735	146240	73060	15020	12845	70	48200
TOTAL **REGION**		**309135**	**454940**	**201960**	**35975**	**37415**	**206**	**278000**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

LA PRODUCTION

ABATTAGES CONTROLES

Dans le domaine des abattages il y a une bonne frange qui n'est pas contrôlée du fait des abattages en famille qui ne sont pas du ressort des services de contrôle.

La production contrôlée de l'année 2007 est estimée à 910 tonnes de viande représentant 33100 têtes toutes espèces confondues contre 773 tonnes en 2006 représentant 27246 têtes toutes espèces confondues. On enregistre ainsi une progression de la production d'environ 18 % en termes relatifs. Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 2700 tonnes.

Cette production est composée de viande provenant de l'abattage de taureaux, bœuf, vaches, veaux, ovins et caprins pour des pourcentages respectifs de 28,04%, 8,66%, 15,36%, 4,70%, 18,27%, 24,98%. On constate que les populations consomment plus de viande de taureaux et de caprins peut être parce que moins coûteux.

La répartition départementale de la production met Matam devant Kanel et Ranérou Ferlo en dernière position. Cependant, il faut noter que les éleveurs de Ranérou alimentent plutôt les marchés de Dahra, Linguère, Touba et Dakar.

Tableau 66: A Répartition des abattages par département

Départements	Taureaux		Boeufs		Vaches	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	1309	179783	382	59131	750	80907
Kanel	421	72545	119	17450	479	42276
Ranérou	21	2898	15	2250	151	16610
Total	**1751**	**255226**	**516**	**78831**	**1380**	**139793**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Tableau 67: B Répartition des abattages par département

Départements	Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	377	27249	5621	87466	10776	137211
Kanel	153	10101	4630	67615	4668	61305
Ranérou	75	5400	746	11190	2407	28884
Total	**605**	**42750**	**10997**	**166271**	**17851**	**227400**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

CUIRS ET PEAUX

Dans le domaine des cuirs et peaux, le service a tenu des statistiques sur la production sous son contrôle. Le total de peaux produites durant l'année 2007 a évolué positivement par rapport à l'année 2006 ; il en est de même pour les cuirs. Selon les estimations, le service suit presque la moitié de la production de cuirs d'où l'estimation de 8800 unités de cuirs. En ce qui concerne les peaux, les estimations les amènent à 17 400 unités pour les peaux ovines et à 30000 unités pour celles caprines.

Tableau 68: Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois.

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	324	827	1237
Février	393	897	1817
Mars	394	776	1913
Avril	351	719	1465
Mai	374	529	1656
Juin	358	743	1805
Juillet	330	758	1701
Août	269	1348	1534
Septembre	465	1572	1532
Octobre	401	1044	1336
Novembre	431	1365	1864
Décembre	314	1040	1523
TOTAL 2007	**4404**	**11588**	**19383**
TOTAL 2006	**3717**	**9442**	**17321**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Importations :

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les exportations à partir de la région sont nulles mais les importations sont significatives. Ainsi, le suivi a montré que c'est seulement au mois de juin que la région a importé 14 bêtes. Cette importation est le fruit du travail d'un éleveur de Sémmé tourné vers l'intensification de sa production laitière et l'amélioration de la qualité de du troupeau.

Dans le détail, on compte l'introduction de Guzerat, de Néloré et de zébu Brahman ainsi répartis :

Gi Rolando : 07 femelles adultes et un taureau ;
Guzerat : 02 femelles adultes et un taureau ;
Brahman : un taureau ;
Nellore : une femelle adulte et un taureau.

Sorties

Par rapport aux sorties, la lecture du tableau donne des effectifs importants sortis pour les bovins, les ovins et les caprins et tout à fait le contraire pour les autres espèces. Ainsi, les bovins, sortis en 2007, excédent ceux sortis en 2006, il en est de même pour les ovins et les caprins mais dans des proportions différentes. Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédents celui de la Tabaski.

Tableau 69A: Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins
Janvier	1741	2880	826
Février	2147	4961	603
Mars	3561	5390	656
Avril	1385	2324	521
Mai	1531	2416	518
Juin	1372	3430	304
Juillet	897	2432	424
Août	1565	12646	856
Septembre	2376	13588	613
Octobre	3119	13194	7554
Novembre	3194	22965	1350
Décembre	2747	14465	531
TOTAL 2007	**25635**	**100691**	**14756**
TOTAL 2006	**21256**	**98384**	**10430**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Tableau 70 B: Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Equins	Asins	Camélins
Janvier	-	-	5
Février	-	-	-
Mars	3	7	
Avril	-	-	-
Mai	-	-	-
Juin	4	21	-
Juillet	-	-	-
Août	-	-	1
Septembre	-	-	-
Octobre	-	-	-
Novembre	-	-	-
Décembre	-	-	-
TOTAL 2007	**7**	**28**	**6**
TOTAL 2006	**25**	**84**	**10**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

TRANSIT

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie ou du Mali. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 13600 ovins et 4016 bovins en 2007. Concernant les ovins, leur nombre a baissé et ce constat trouverait explication dans le fait qu'il semblerait que les taxes douanières sur le cheptel sont moins élevées dans la région de Tambacounda.

Tableau 71: Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce.

MOIS	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Janvier	RIM	21			0	0	0
Février	RIM	105			0	0	0
Mars	RIM	117	94		0	0	0
Avril	RIM	226	15		0	0	0
Mai	RIM-MALI	225			0	0	0
Juin	RIM-MALI	455			02	0	0
Juillet	RIM-MALI	105	120	11	0	0	0
Août	RIM-MALI	414			0	0	0
Septembre	RIM-MALI	579	1279		0	0	0
Octobre	RIM-MALI	-	350		0	0	0
Novembre	RIM-MALI	1301	7708		0	0	0
Décembre	RIM-MALI	468	4034	23	01	0	0
TOTAL 2007	**-**	**4016**	**13600**	**34**	**03**	**0**	**0**
TOTAL 2006	**-**	**3966**	**17767**	**243**	**0**	**0**	**0**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

SITUATION ZOOSANITAIRE

Le résumé dans le tableau suivant de la situation zoo sanitaire permet de voir que d'une manière générale c'est la pasteurellose et la clavelée qui ont le plus infectés les bêtes. En même temps, on a eu a rencontré la peste équine, le botulisme, l'entérotoxémie.

Tableau 72:Foyers : Morbidité – Mortalités

MOIS	Infections	Nombre de foyers	Morbidité	Mortalités	Localisation
Janvier	*Clavelée	01	05	00	Ndendory (Kanel)
Février	*Past. ovine	01 01	05 16	02 03	Mbakédji (Ranérou) Sinthiou Bamambé (Kanel)
Mars	*Past. Ovine	01 01	30 04	05 01	Wendou Dianal (Kanel) Fourdou (Ranérou)
Avril	-	-	-	-	-
Mai	*Clavelée	01	23	09	Bélel (Ranérou)
Juin	*Past. Bovine *Botulisme *Clavelée	01 01 02	130 21 14	15 07 07	Bokidiawé (Matam) Bokidiawé (Matam) Oudalaye (Ranérou)
Juillet	*Entérotoxémie *Clavelée	01 01	40 05	12 02	Ouro Sidi (Kanel) Loumbol S. Abdou (Ranérou)
Août	*Peste équine *Clavelée *Peste équine	03 01 01	05 05 15	05 03 07	Thionokh/Thiangal/Sorokoum (Ranérou) Namary (Kanel) Lambango (Matam)
Septembre	*Peste équine *Past. Ovine *Past. ovine	08 03 02 01	35 50 09 20	35 26 04 03	Thionokh/Fourdou/Sorokoum/Thiasky/Bélel Touflé/Mbam/Dendoudy Dow/Thiangal (Ranérou) Saré Liou/Bokidiawé/Thiarène (Matam) Mbam/Naouré (Ranérou) Sinthiou Bamambé (Kanel)
Octobre	*Peste équine	01 01	05 03	03 03	Younouféré (Ranérou) Diamel Gaoudal/Gaol/Matam-commune
Novembre	Past. bovine *Past. ovine	01 01	15 23	02 11	Bokiladji (Kanel) Asré Kodjoli (Ranérou)
Décembre	*Past. bovine	01	15	02	Sinthiou Bamambé (Kanel)
TOTAUX 2007		**35**	**493**	**194**	
TOTAUX 2006		**38**	**1287**	**181**	

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL

L'effort de vaccination contre les maladies prioritaires telles que la peste des petits ruminants, la peste équine et la maladie de Newcastle a été poursuivi et amélioré durant la campagne 2006-2007 dont les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après.
Les résultats montrent que c'est dans le Ranérou que les taux de présentation des bêtes pour la vaccination est le plus important. En effet, on compte 115 366 petits ruminants qui se sont présentés alors qu'on en attendait 91 613. Ainsi, on enregistre, par rapport aux objectifs visés, un taux de vaccination des petits ruminants de 123% dans le Ranérou, 79% dans le Matam et enfin 64% dans le Kanel.

Tableau 73:Résultats de la campagne de vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (2006-2007)

			Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	195075	97537		76651	76651		76651	76651	0,79	0,39
Kanel	187050	93525	27912	31965	59877	27912	31927	59839	0,64	0,32
Ranérou	183226	91613	52119	63247	115366	49335	63247	112582	1,23	0,61
TOTAL	565351	282675	80031	171863	251894	77247	171825	249072	0,88	0,44

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

On a eu a constaté la présence de la peste équine dans la région sur plusieurs périodes. Dans ce cadre, l'IRSV a effectué des opérations dans le sens de les prévenir avec une campagne de vaccination des chevaux contre la pathologie. Aussi, les résultats de la campagne ont été consignés dans le tableau suivant dont la lecture montre que partout dans la région les objectifs n'ont pas été atteints. En effet, on constate que le meilleur taux de réalisation de l'objectif de vaccination est de 85% et il a été obtenu dans le département de Matam. La zone de l'élevage par excellence a atteint un taux acceptable par rapport au maximum atteint c'est-à-dire 83%.

Tableau 74:Résultats de la campagne de vaccination des chevaux contre la peste équine (2006-2007)

			Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	9352	1871		1582	1582		1582	1582	0,85	0,17
Kanel	9833	1967		560	560		560	560	0,28	0,06
Ranérou	5701	1140		941	941		941	941	0,83	0,17
TOTAL	24886	4978	0	3083	3083	0	3083	3083	0,62	0,12

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Les populations ne sont pas vraiment sensibles à la campagne de vaccination des volailles. Cela pourrait s'expliquer qu'en dehors des élevages à but lucratif avec les poulaillers, c'est un élevage pour les besoins de la famille en général. Ainsi, l'importance des volailles n'est pas considérable devant celles des ruminants (petit & grand). Il ressort aussi de l'analyse des résultats que les le meilleur taux de vaccination, par rapport aux objectifs, a été enregistré dans le Matam avec 21%. Dans les deux autres départements on compte moins de 10% de couverture vaccinale.
Tableau :Campagne de vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle (2006-2007)

Tableau 75:Campagne de vaccination des volailles contre la maladie de Newcastle (2006-2007)

			Effectifs présentés			Effectifs vaccinés			Réalisation	
Dpt	Effectifs estimés	Objectifs	Etat	Privé	Total	Etat	Privé	Total	Vacciné/Obj	Vacciné/Est
Matam	81455	81455		17369	17369		17369	17369	0,21	0,21
Kanel	34500	34500	497	2500	2997	497	2500	2997	0,09	0,09
Ranérou	5663	56663	2330	1700	4030	2330	1700	4030	0,07	0,71
TOTAL	172618	172618	2827	21569	24396	2827	21569	24396	0,14	0,14

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Globalement la région a enregistré un taux de vaccination par rapport aux objectifs pour les petits ruminants de 88%. Malgré ce bon taux par rapport aux objectifs, on voit nettement que le taux de couverture par rapport aux effectifs estimés est de 44% ce qui ne représente même pas la moitié du cheptel de petits ruminants.
Le constat est le même pour ce qui concerne la campagne de vaccination contre la peste équine. Ainsi, on a obtenu par rapport aux objectifs fixés un taux de 62%, alors rapporté aux effectifs estimés, la région compte un taux de couverture de 12%.
Quant à la campagne de vaccination des volailles, il a enregistré un taux de réussite de 14%. Ce taux est encore faible mais témoigne du rang qu'occupe l'élevage des volailles pour les populations.

EPIDEMIOLOGIE DE LA RAGE

Malgré la recrudescence de la population canine notamment dans les quartiers périphériques de la commune de Ourossogui et ses menaces sur les petits ruminants et les populations, aucune opération d'abattage de chiens errants n'a été effectuée en dépit des rappels des collectivités locales relayés par le dispositif technique sur la disponibilité du sulfate de strychnine sur le marché.

CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE BOVINE

Dans le cadre de la poursuite du programme d'insémination artificielle, un quota de 100 vaches a été accordé à la région de Matam au titre de la campagne 2006-2007 ; en 2007-2008, ce quota a été doublé compte tenu de l'engouement des éleveurs par rapport à cette biotechnologie. Les opérations d'insémination ont été confiées au GIE COVENORD (Consortium des Vétérinaires du Nord) dans le souci de rapprocher l'acte opératoire des bénéficiaires.

Les résultats globaux de la campagne 2006-2007 sont consignés dans le tableau ci-dessous dont la lecture permet de dire que globalement, on a une réussite de plus de 50% des cas d'insémination. Malgré que le diagnostic de gestation n'ait pas été établi dans le Ranérou, 07 naissances ont été enregistrées sur l'effectif de 26 vaches inséminées.

Tableau 76: Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle.

Départements	Centres	Inséminées	Vaches présentées au DG	Diagnostic positif	Taux de réussite
MATAM	03	37	36	21	53,3
KANEL	09	36	28	16	57,1
RANEROU	01	26	0	0	-
TOTAL REGION		**99**	**64**	**37**	**57,8**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Au terme de l'exécution de la campagne 2006-2007, 177 bovins métis ont été dénombrés dans la région dont 113 à Matam, 57 à Kanel et 07 à Ranérou. Le contraste des résultats par département montre que c'est dans le Matam et le Kanel que l'insémination artificielle a le plus porté ses fruits. Et une analyse plus poussée permettrait de voir que l'élevage pratiqué par les populations de Ranérou ne sied pas au suivi des bêtes inséminées.

Tableau 77: Récapitulatif des naissances enregistrées dans la région

Départements	Femelles F1	Mâles F1	Femelles F2	Mâles F2	TOTAUX
MATAM	63	22	27	01	113
KANEL	29	13	11	04	57
RANEROU	03	04	-	-	07
TOTAUX	**95**	**39**	**38**	**05**	**177**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

ALIMENTATION DU CHEPTEL

Les pâturages.

L'état des pâturages en 2007 a été déterminé par les hivernages de 2006 et de 2007. Ainsi deux périodes ont été identifiées :
Janvier - juillet 2007 au cours de laquelle les pâturages ont été globalement insuffisants du point de vue quantitatif suite à un hivernage 2006 déficitaire.
juillet - décembre 2007 ponctuée par un retard dans l'installation de l'hivernage 2007 qui a été marqué par une irrégularité de la pluviométrie émaillée de poches sèches.

Les problèmes d'inondations encourues l'année dernière pourraient faire croire à un excédent d'eau dans la région mais il n'en est rien. Nous reviendrons sur ce point plus en détail avec le chapitre sur la météorologie. Il faut retenir que les pâturages 2007 ont naturellement reflété la dynamique hivernale et sont globalement déficitaires quoiqu'on ait noté, par endroits, des zones relativement fournies.

Complémentation

Action de l'Etat.

Face au déficit fourrager évoqué au paragraphe précédent, l'État est intervenu à deux reprises en appui aux éleveurs. Ainsi, il a pu dégager 470 tonnes d'aliment de bétail gratuitement mis à disposition des éleveurs pour soutenir leurs activités. Ces 470T ont été réparties selon les trois départements avec 170T à Matam et 150T pour chacun des deux autres départements.

Tableau 78 : Répartition de la dotation complémentaire de l'Etat selon les départements

DEPARTEMENTS	QUANTITES (Tonnes)
MATAM	170
KANEL	150
RANEROU	150
TOTAUX	470

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

Action des privés.

Les Grands Moulins de Dakar disposent d'un entrepôt d'aliment de bétail sis dans l'enceinte du service de l'Élevage ; ce dépôt est d'un grand secours pour les éleveurs de la région puisqu'il permet de compenser le déficit alimentaire constaté du cheptel. Cependant, il faut déplorer la spéculation que développent certains commerçants de la place autour du produit. En effet, le sac acquis à 5 400 FCFA au niveau de l'entrepôt est revendu dans le commerce avec une majoration de plus de 100% qui donne un prix élevé de 12 500 FCFA.
En dehors des problèmes de coût, il y'a aussi l'approvisionnement mensuel du dépôt qui cause quelques difficultés. En effet, la lecture du tableau d'approvisionnement mensuel montre que la région a subi plusieurs mois de rupture de stock. Par ailleurs, on voit que par rapport à l'année 2006, le volume total a fortement baissé puisque passant d'environ 5 millions de kg à 2 millions de Kg.

Tableau 79: Situation mensuelle de l'approvisionnement du dépôt des GMD.

MOIS	QUANTITES (en kg)
Janvier	632880
Février	424320
Mars	697120
Avril	237200
Mai	122000
Juin	0
Juillet	0
Août	27600
Septembre	3560
Octobre	178840
Novembre	0
Décembre	0
TOTAL 2007	**2.323.520**
TOTAL 2006	**5.127.400**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2007.

ABREUVEMENT.

Durant la saison sèche, bon nombre de forages du Ferlo ont connu des arrêts temporaires de fonctionnement suite à des ennuis mécaniques. Ces pannes ont généré des pertes énormes dans le cheptel puisque les points d'eau les plus proches sont très éloignés et que la jonction pose problèmes. Ces forages qui posent le plus de problèmes sont ceux de Dendoudy, de Malandou, de Wendou Diohi et de Vélingara-ferlo.
L'ensemble de ces ouvrages hydrauliques devrait bénéficier d'une mise en état définitive et urgente d'autant plus que le Ferlo est nettement défavorisé dans la répartition spatiale des forages au plan régional. Ce point sera développé dans le chapitre sur l'hydraulique.

CHAPITRE X - PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70.

LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS

Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2509 pêcheurs pour 717 pirogues. Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 97 villages de pêcheurs qui existent dans a région sont domicilies dans ces départements. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 54 sont situés dans le département de Matam et les 43 restants dans celui de Kanel.

Tableau 80 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	21	21	25	12	18	97
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2509
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : *Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam*

POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

A. Potentialités hydrauliques.

Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 76 villages de pêcheurs qui existent dans la région sont domicilies dans ces départements. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 45 sont situés dans le département de Matam et les 31 restants dans celui de Kanel.

B. Potentialités piscicoles.

Ce sont :

- Un climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces ;
- La présence d'une forte tradition de pêche ;
- L'existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d'exhaure, ce qui naturellement permet d'intégrer à moindre frais des projets piscicoles ;
- La présence de sous produits (matière première pour la fabrication d'aliment et de fertilisants naturels pour les poissons) ;
- L'existence de plusieurs plans d'eau (fleuve, marigots et mares permanents, semi-permanents, fosses d'emprunt) ;
- L'existence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et les fédérations départementales de Matam et de Kanel.
- L'acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étangs et en cages flottantes au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam ;
- La possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.

CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR

La régénération de la ressource halieutique nécessite :

- un contrôle et une surveillance des pêches. En effet la contrainte majeure dans ce domaine est la non application des dispositions réglementaires en vigueur vu le statut international du fleuve ;
- la prise en compte des lâchées du barrage de Manantali qui occasionnent des perturbations sur les migrations des poissons ;
- le développement de la pisciculture afin d'empoissonner les plans d'eau et le fleuve.

Le développement de la pisciculture dans la région est tributaire de la levée des contraintes que sont :

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions

d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; au manque de dynamisme des conseils de pêche.
(iv) des contraintes liés à l'insuffisance de personnel administratif et technique.

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR

La plupart des réalisations et perspectives de développement du sous-secteur sont à mettre à l'actif du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) créé en février 2004. A noter qu'auparavant, les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient placées sous la surveillance du Service des Eaux et Forêts qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application – décret 65-506 du 19 juillet 1965-).

Durant l'année 2006, le service régional des pêches a réalisé les activités suivantes :

- Le renouvellement des conseils de pêche de la région.
- L'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM).
- La sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.

Jusqu'à présent les activités qui suivent sont programmées mais ne sont pas encore réalisées

- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations peulhs qui, en général, pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).
- La mise à jour de l'effort de pêche qui à permis de toucher pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs, transformatrices, charpentiers, mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poissons, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs, etc.

LES QUANTITES DE POISSONS ENREGISTREES.

Les quantités de poissons recensées sont composées de deux parties celles qui sont produites localement soit les débarquements et l'apport venant des autres régions.

La production locale :

Le déficit de personnel pour la collecte des données, le fait que chaque pécheur débarque prés de sa maison pour en général une consommation personnel, combiné au refus de peser pour déclarer les quantités péchées, font que les statistiques dans ce domaine ne sont pas disponibles.

L'apport extérieur.

Au niveau de la région, les débarquements n'ont pas été suivis continuellement. Cependant, nous avons collecté certaines informations via le service régional des services vétérinaires. Il ressort de la lecture du tableau que la région reçoit des poissons frais, des poissons secs, des poissons fumés et du yéét (cymbium) qui nous vient de Saint Louis et de Thiès (Kayar et Mbour).

Relativement aux poissons frais, nous avons reçu 6900,6T en 2007, ce qui est supérieur à la quantité recueillie en 2006 de 30,6%. Cet accroissement de la consommation en poisson frais est normal vu que la consommation a tendance à augmenter chaque année dans le même sens que la population.

Pour ce qui est des poissons secs, il a été reçu une quantité inférieure à celle de l'année précédente et elle s'élève à 346,21T. Cette baisse représente un pourcentage de 64,9% soit prés de 640T en termes absolus.

Les poissons fumés représentent une quantité totale de 73,636T et c'est encore inférieur à la quantité reçue en 2006 de 24,4%.

De même pour le Yéét (cymbium), qui voit les quantités débarquées baisser de 45,4% en termes relatifs et de 17,305T en valeurs absolues. Les débarquements comptabilisés ont atteints 20,785T.

L'essentiel des produits halieutiques vient des régions de St-Louis et de Thiès (Kayar, Mbour).

Tableau 81:Quantités de Poissons et autres produits (kg)

MOIS	Poissons frais	Poissons secs	Poissons fumés	Yéét
Janvier	748670	218330	2330	1550
Février	330770	20100	2800	1200
Mars	336350	15780	5550	500
Avril	177930	9300	1330	-
Mai	131100	4550	6630	2500
Juin	656040	12870	9160	4880
Juillet	751470	15940	6450	2500
Août	814600	15950	10155	1520
Septembre	907150	6440	5780	500
Octobre	526350	10700	3285	2600
Novembre	858830	5980	13520	2500
Décembre	661290	10270	6646	535
TOTAUX 2007	**6.900.550**	**346.210**	**73.636**	**20.785**
TOTAUX 2006	**5.284.422**	**985.501**	**97.390**	**38.090**

Source : IRSV *de Matam*

CHAPITRE XI - ECONOMIE ET INVESTISSEMENT

Dans ce chapitre, on a essayé de retracer l'investissement dans la région au cours de l'année 2007 cela dans tous les secteurs d'activités. Aussi, nous avons voulu dresser un profil de pauvreté de la région avant de traiter des potentialités d'abord et des contraintes de la région en matière économique. Pou finir, nous avons analyser les volumes d'investissements selon d'abord les axes du DSCRPII, mais aussi selon les secteurs d'activités.

NIVEAUX DE PAUVRETE DANS LA REGION.

On entend par niveau de la pauvreté, la situation de la pauvreté en 2005 en termes d'effectifs et de pourcentage. On entend par tendance de la pauvreté, l'évolution de la pauvreté entre 2001-2002 et 2005-2006.

L'incidence de la pauvreté concerne les ménages ou personnes qui n'ont pas la capacité de s'acheter la valeur d'un panier global (qui compose le panier alimentaire et d'autres biens non alimentaires). Ce panier global qui équivalait à 638 FCFA en 2001/2002 est évalué à 681 FCFA en 2005/2006. A titre d'information, cet indicateur est utilisé dans le cadre du DSRP.

En 2005-2006, la région de Matam compte environ un peu plus de 40 000 ménages sur les 1 296 200 estimés pour l'ensemble du pays, soit un pourcentage de 3,5%. Parmi ces ménages, 49,3% sont pauvres contre 52,2% pour l'ensemble du pays. On peut donc estimer que, au sein des ménages, le niveau de pauvreté est plus faible dans la région de Matam que dans l'ensemble du pays. Cet indicateur régional couvre des disparités selon les départements. Ainsi, la pauvreté est plus importante dans le département de Ranérou avec un taux de 60,4%. Dans les deux autres départements, les taux sont presque similaires avec respectivement 49,2 et 47,4 pour Kanel et Matam.
La pauvreté est donc plus répandue dans les ménages du département de Ranérou Ferlo que dans les autres départements de la région, sans doute, du fait de l'enclavement de ce département qui n'est relié aux autres départements que par des pistes difficilement carrossables en saison sèche et souvent coupées durant l'hivernage.

Graphique 10:Proportion des ménages selon la pauvreté par département

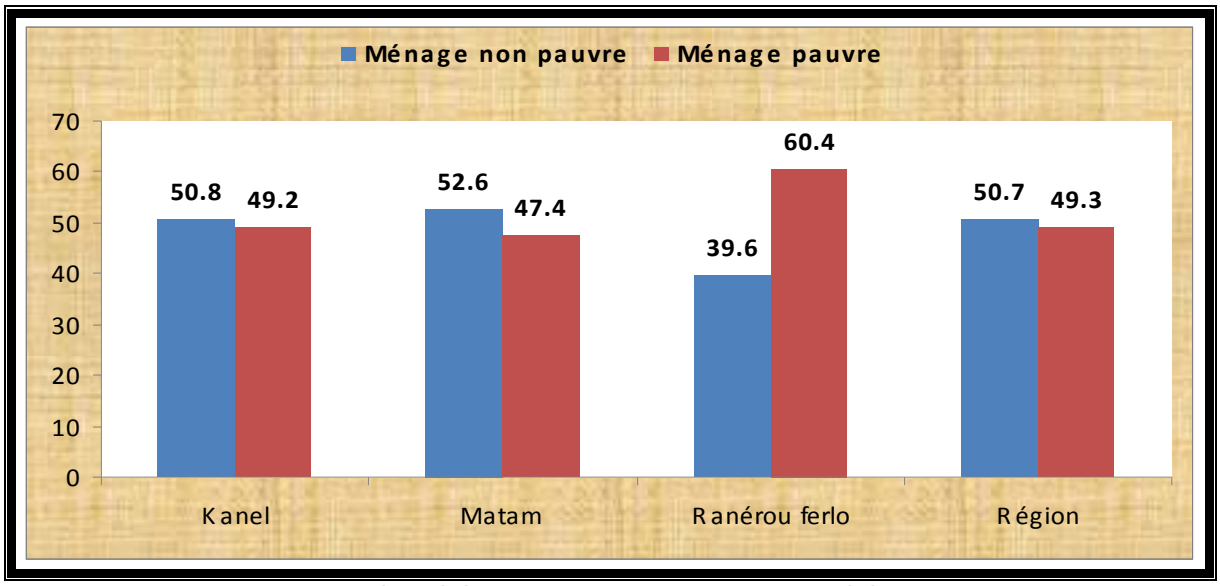

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Au sein des populations, on observe que la pauvreté touche plus de la moitié des résidents de la région (51,8%). Et c'est seulement dans le département de Kanel que la proportion de populations pauvres (47,7%) est plus faible que celle des non pauvres. Dans les deux autres départements que sont Matam et Ranérou Ferlo, on dénombre une majorité nette de pauvres parmi la population.

Graphique 11: Proportion des populations selon la pauvreté par département

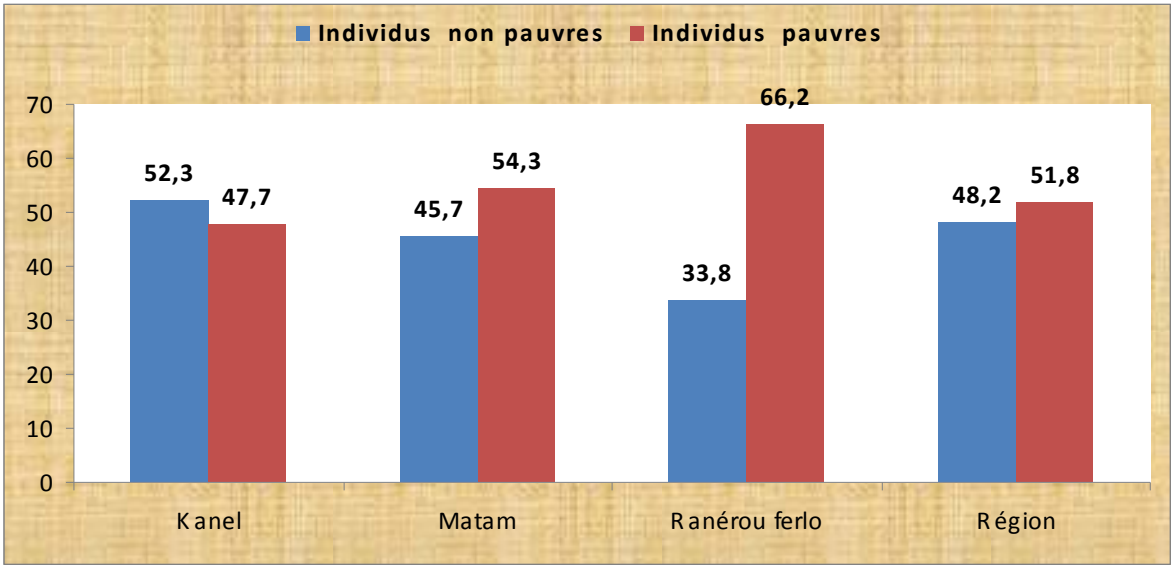

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Cette situation pourrait s'expliquer par la corrélation existant entre la taille et le niveau de pauvreté des ménages, aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au sein de chaque département. Et, si au niveau de l'ensemble de la région et des départements de Ranérou-Ferlo et Matam cette corrélation atteste que ce sont les ménages pauvres qui ont la plus grande taille, c'est tout à fait le contraire que l'on observe dans le département de Kanel. En effet, dans ce dernier, ce sont les

ménages non pauvres qui ont la plus grande taille, sans doute à cause du fait que ledit département est majoritairement habité par des populations « Soninké », grands émigrants et dont le degré de richesse se mesure par la taille du ménage.

POTENTIEL REGIONAL

La région de Matam dispose d'un fort potentiel agricole, sylvo pastoral et minier. Sur le plan agricole, elle compte 55 000 ha de terres aménageables et un important réseau hydrographique. De fait, Matam est l'une des régions les mieux placées pour accueillir les investissements en direction de la GOANA. Dans le domaine sylvo pastoral, on estime le cheptel régional à plus d'un million têtes de bétail en 2006 et en plus on compte plus de 275000 volailles.

Le potentiel minier est constitué essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai. Son exploitation a été récemment lancée par le ministre des mines. Cependant, il ressort des études que le besoin d'explorer toute la région puisque le potentiel minier semble prometteur. C'est ainsi, l'occasion d'installer des industries lourdes dans la région et booster par la même opération l'emploi surtout au niveau des jeunes.

Sur le plan hydrographique, on a plusieurs sources d'eau dont le fleuve Sénégal et ses affluents et défluents, les mares, marigots, etc.

A ce niveau, il convient de souligner l'importance de la contribution des émigrés. Ces derniers n'attendent pas l'État pour réaliser et financer des infrastructures de type scolaire, sanitaire ou fonctionnel.

CONTRAINTES A L'ESSOR ECONOMIQUE

L'essentiel des investissements exécutés est orienté vers création de richesse et à un degré moindre vers éducation. Cela risque d'entraîner un développement déséquilibré par le biais d'une activité économique forte mais avec un développement social laissé en rade.
Ces investissements ont été réalisés dans un contexte caractérisé par l'enclavement de certaines localités et l'insuffisance de partenaires à fortes capacités d'interventions. Ce qui signifie que pour investir dans certaines localités, il faut des efforts considérables parce qu'elles sont très enclavées à limage de certaines zones du Dandé Mayo et du Dièry. Donc, le problème de routes praticables en toute saison se pose mais aussi celui des pistes coupées en hivernage ou en période de débordement du fleuve. Outre ces difficultés d'accès, on note que la plupart des partenaires financiers n'ont pas de moyens pour régler le problème de l'enclavement.

D'un point de vue sectoriel, on peut noter une insuffisance dans la mise en valeur des terres. Ainsi, on a recensé plus de 55000 ha de terres aménageables qui peuvent permettre d'accroître la production agricole. De même que les 1,3Millions de bêtes estimées dans l'élevage pourraient être exploité de façon efficiente mais

malheureusement ce n'est pas le cas.
Par ailleurs, l'absence de pôle industriel est un frein au développement. En effet, il est difficile d'imaginer le développement régional même si l'agriculture atteint son apogée, sans un tissu industriel dense capable de générer des ressources et des emplois. L'inexploitation du potentiel minier est une raison de l'absence d'industrie lourde alors que la région en regorge assez pour justifier un investissement lourd.

L'INVESTISSEMENT DANS LA REGION.

En 2007, nous avons eu à collecter dans le cadre de la revue pour le DSCRPII dans la région, un montant programmé pour des investissements qui se chiffrait à 51.048.838.287 FCFA. Seulement un pourcentage de 69% de ce budget prévisionnel a été effectivement alloué à la région. De fait, la région perd environ un tiers des montants qui lui sont destinés pour rendre effective sa croissance économique.
Par ailleurs, La région de Matam présente une marge de progression intéressante. En effet, malgré sa récente création, elle connaît des évolutions significatives dans plusieurs domaines (infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques, routières, et dans l'habitat). Aussi, nous avons un bon taux d'exécution des montants alloués puisqu'il est de 97%. Ce fort taux traduit la volonté de la région de se développer et de contribuer activement au développement du pays en même temps.
Cependant, on constate que 51 milliards pour une région telle que Matam c'est encore faible sachant que c'est une nouvelle création qui est en pleine expansion. Donc, il est urgent de rehausser les budgets alloués à toutes les activités à mener dans la région mais aussi élire les activités qu'elle propose en les privilégiant surtout dans le BCI.

L'analyse sectorielle reflète un total déséquilibre de l'investissement prévu dans la région. Ainsi, en classant les activités selon les axes du DSCRPII, on voit nettement que l'axe 1, relatif à la création de richesse, draine plus de 85% des montants alloués. L'axe deux qui concerne l'accès aux services sociaux de bases, emporte le reste des fonds mis à disposition avec 14,6% des allocations. Les deux derniers axes disposent de moins de 1% des allocations.

Tableau 82: Niveau d'exécution du DSCRP II dans la région

	programmé		alloué		Exécuté	
axe	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	32 710 481 595	64,10%	30 163 098 435	85,00%	30 170 539 193	87,80%
2	18 163 204 262	35,60%	5 162 230 962	14,60%	4 022 082 675	11,70%
3	46 500 000	0,10%	19 500 000	0,10%	5 900 000	0,00%
4	128 652 430	0,30%	128 652 430	0,40%	173 652 430	0,50%
Total général	51 048 838 287	100,00%	35 473 481 827	100,00%	34 372 174 298	100,00%

Source : Rapport d'avancement DSCRPII pour l'année 2007.

A l'intérieur des axes, on note que c'est la même chose en ce sens qu'il y a deux ou trois domaines qui accaparent la quasi-totalité des fonds. Ainsi dans l'axe 1, on remarquera que l'agriculture et la pêche se partagent la plus grande part des fonds

avec respectivement 46,7% et 51,7%. Il est dommage de constater que la région qui a un fort potentiel en matière d'élevage compte seulement une dizaine de millions pour faire avancer le domaine. Dans ce cas, il est urgent de solutionner cette inégale répartition en allouant plus de fonds au secteur.
L'éducation a la main mise sur les fonds mis à disposition dans l'axe 2. Elle emporte 43,3% du pactole et est suivi du secteur de l'assainissement et de l'hydraulique qui représentent respectivement 21,4% et 18,6% des fonds alloués.
Dans l'axe 3, on note que l'ensemble des fonds mis a disposition l'ont été pour que la protection des groupes vulnérables qui sont les jeunes, les femmes, les aînés et les handicapés.
L'axe 4, quant à lui, draine environ 160 millions dont les 42 % sont allés dans la décentralisation et le reste dans la promotion du dialogue social.

Tableau 83: Répartition des montants exécutés par secteur.

axe	secteur	Montant exécuté	Pourcentage
1	Agriculture	14 096 120 100	46,7%
	Commerce	72 000 000	0,2%
	Culture	13 000 000	0,0%
	Elevage	9 307 432	0,0%
	Pêche	15 604 677 477	51,7%
	Transport et mobilité	327 625 564	1,1%
	PME / PMI	50 000 000	0,2%
	TIC	13 922 000	0,0%
Total 1		30 186 652 573	100,0%
2	Accès à l'assainissement	861 500 000	21,4%
	Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	124 200 000	3,1%
	Habitat, cadre de vie	157 050 000	3,9%
	Hydraulique	394 158 795	9,8%
	Santé	751 358 462	18,6%
	Education / Formation	1 744 624 038	43,3%
Total 2		4 032 891 295	100,0%
3	Protection des groupes vulnérables	5 900 000	100,0%
	Protection et gestion des risques	-	0,0%
Total 3		5 900 000	100,0%
4	Développement local décentralisé	67 500 000	42,3%
	Promotion du dialogue social	92 230 430	57,7%
Total 4		159 730 430	100,0%

Source : Rapport d'avancement DSCRPII pour l'année 2007.

CHAPITRE XII - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

L'Industrie et l'Artisanat sont des secteurs très lies, sans doute parce que le premier est a l'origine passe par le stade de l'Artisanat avant de prendre son envol et se constituer en secteur d'activité a part entière. La région de Matam connaît une longue tradition artisanale et sa réputation dans ce domaine est connue de tous.

Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des recalés du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle.

Quant à l'industrie locale, elle est toujours au stade de balbutiement mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur.

INDUSTRIE ET LES MINES

Le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la région de Matam. Il se caractérise essentiellement par sa faiblesse. Toutefois, on dénombre quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes :

- les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée);
- les BTP.

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leur capacité, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première des promoteurs ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché.

Cependant, ce sous secteur pourrait connaître un essor certain, notamment avec la création récente de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture mais aussi et surtout en perspective de l'exploitation des richesses minières constituées essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

En prenant en compte un taux de récupération de 90%, les réserves minières exploitables sont de 36 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7 % de

P_2O_5. Le gisement est donc de très bonne qualité et facilement exploitable, parce que peu profond.

La société de promotion des phosphates de Matam (SPM) s'est associée avec la SETRA (Sénégalaise de Travaux Routiers et Aménagement) pour créer une société minière (COGEMIC) en vue de l'exploitation des phosphates. La nouvelle société a déjà déposé une demande de concession minière de 80 hectares sur le site de Ndendory et payé les droits fixes d'institution de trois millions de francs CFA.

Dès octroi de ce titre minier, la COGEMIC compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.

Cependant, il faudrait signaler l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

Par ailleurs, la région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

- Les argiles qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;

- Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières.

- Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

ARTISANAT

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat. Mais le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à la promotion du sous-secteur réduisent considérablement sa contribution à l'économie régionale malgré les énormes potentialités existantes. Cependant, le démarrage des activités du projet de promotion de la micro entreprise rurale (PROMER II) pourrait donner un coup d'accélération au sous-secteur.

En effet la région recèle des potentialités dans les domaines de :

- l'artisanat traditionnel avec des corps de métier comme la teinture, le tissage traditionnel, la poterie, la fabrication de nattes, la bijouterie, la sculpture, la cordonnerie, la vannerie ;

- les corps de métiers émergents comme la coupe –couture, la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la plomberie, l'électricité, le froid domestique, la restauration, la transformation des produits agricoles, l'élevage (lait, cuir et peaux), la foresterie (gomme arabique), la sérigraphie, l'entretien et la réparation de GMP, forages, véhicules, et autres engins, etc.

Certains parmi ces corps de métier sont très porteurs. Il s'agit notamment de la coupe couture, l'entretien et la réparation des GMP, forages, véhicules et engins, la sérigraphie, le froid domestique, la transformation des produits agricoles entre autres.

Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

A. Atouts et opportunités :

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- le démarrage des activités du projet PROMER II en 2006,
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;

- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

B. Contraintes :

Les principales contraintes auxquelles est confronte le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

C. Caractéristiques des unités artisanales de la région

En l'absence de données statistiques plus récentes, celles qui sont présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Graphique 12: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le statut d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers

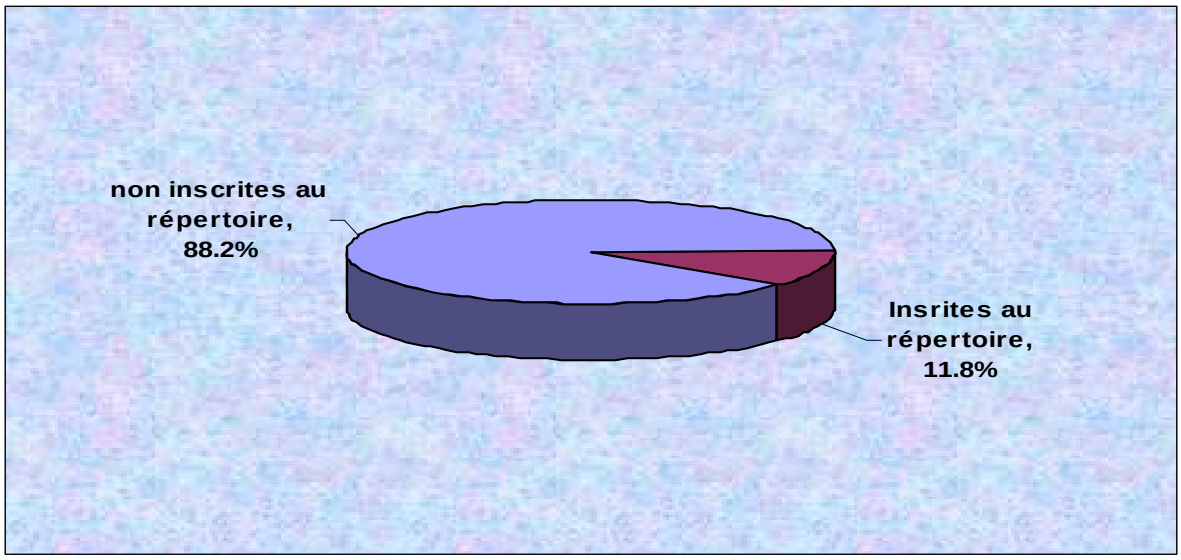

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Tableau 84: Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65.1
Service	796	16.3
Art	911	18.6
Total	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

Selon les résultats de ce recensement, le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrits au Répertoire National des Entreprises et Association.

L'artisanat de production prédomine dans la région puisque 65,1% des unités le pratiquent. Quant à et l'artisanat d'art et celui de service, celles qui les pratiquent ne représentent respectivement que 18,6% et 16,3% de l'ensemble.

Tableau 85 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79.5	4216	92.0	4461	91.2
Entreprise familiale			315	6.9	315	6.4
Association			51	1.1	51	1.0
GIE	63	20.5	0	0.0	63	1.3
Total	**308**	**100.0**	**4582**	**100.0**	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La plupart des unités recensées (4582 unités), soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement. Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

D. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

L'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 86: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	situation dans la profession	Instruction
Masculin =10864 (78%)	Maitres artisans =267 (2%)	Analphabète =6786 (49%)
Féminin = 2994 (22%)	Artisans =325 (2%)	Alphabétisé= 559 (4%)
	Compagnons =30 (1%)	Arabisant = 1861 (13%)
	Apprentis =6563 (47%)	Primaire= 4266 (31%)
	Artisans non inscrits =6329 (46%)	Moyen=247 (2%)
	Artisans inscrits =344 (2%)	Secondaire= 96 (0.7%)
		Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis.
Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitie (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 87: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	formation Professionnelle	diplôme Professionnel
Aucun=12780(92%)	centre formation=423(3%)	Aucun=12977(96%)
CEPE=907 (6.5%)	Sur le tas=13091(94.5%)	ACA =523(4%)
BEPC=114(0.8%)	Non concerné=344(2.5%)	CAP=14(0.1%)
BAC =14 (0.1)		
Diplôme sup= 43(0.3%)		
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés d'études supérieures sont très faibles même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.

Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formé sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent diplôme professionnel.

E. Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

Graphique 13: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le département d'installation

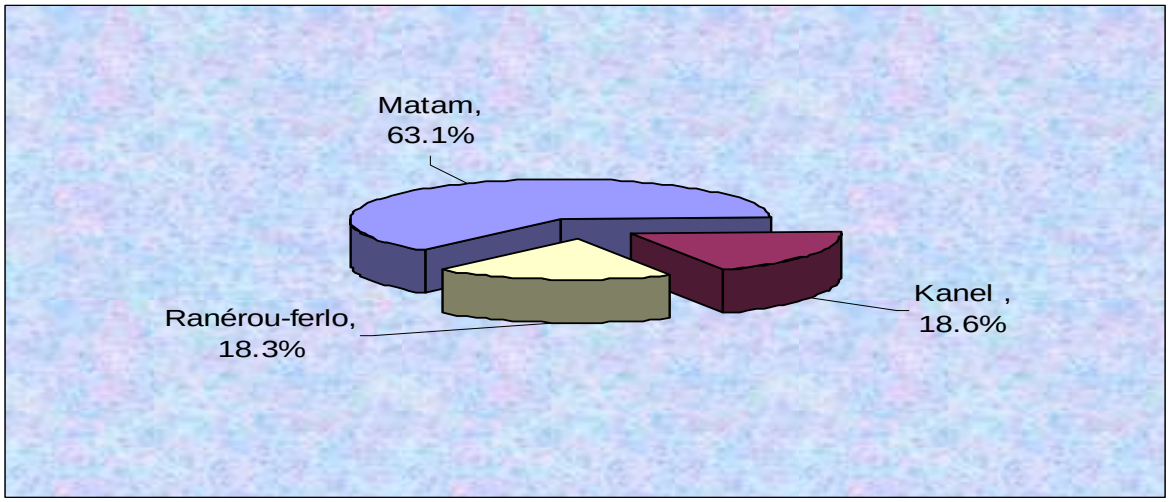

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

Tableau 88: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, par département

Département	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en colonne
Matam	7212	80.0	1801	20.0	**9013**	**65.0**
Kanel	2196	69.0	988	31.0	**3184**	**23.0**
Ranérou	1456	87.7	205	12.3	**1661**	**12.0**
Total	**10864**	78.4	**2994**	21.6	**13858**	**100.0**

CHAPITRE XIII - LE TRANSPORT

Le secteur des transports compte trois composantes dans la région : le transport routier, le transport fluvial et le transport aérien. Du fait de sa position géographique et de l'absence de chemin de fer, les autres modes de transport (ferroviaire et maritime) ne sont pas disponibles dans la région.

LE TRANSPORT ROUTIER

Le désenclavement étant un des enjeux majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire. C'est une condition de premier ordre pour mettre les populations dans un processus de développement local.

A. Les infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le réseau routier classé de la région est long de 1 030.5 km dont 200 km de routes revêtues, 542,5 km de route non revêtues et 288 km de pistes, n'a pas évolué pour l'année 2007 selon le service des TP.

Tableau 89: Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : *Division des Travaux Publics / Matam*

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des

déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certaines sont en cours) ont été notées, il s'agit de :

- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé ;
- la réalisation de la piste Thiagnaf –Dembancané ;
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré – Ganguel Soulé ;
- la réalisation de la piste Oréfondé-Loumbol Baladji ;
- le démarrage des travaux de construction de la route Matam-Linguère (dont le premier tronçon sera livré en 2007) ;
- La construction du pont de Aouré ;
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam-Balel (SAED) ;
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM) ;
- la construction de la gare routière de Waoundé ;
- la construction de la Gare routière de Kanel ;

Le transport voyageur : urbain et interurbain.

Le transport intra urbain est assuré par les taxis « clando », avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seules les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. Partout ailleurs, ce sont ces véhicules à traction animal, qui assurent la desserte entre les villes et les villages environnants.

Le transport interurbain intra régionale est assuré par les véhicules 7 places, les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée par des véhicules 4x4 mono cabines modifiées (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés « Wop Yaha » appliquent des tarifs élevés avec des conditions qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leurs biens (entassement des personnes, des animaux et des bagages).

En hivernage, la liaison est totalement interrompue avec la plupart des localités du « Dandé mayo » (période de crue du fleuve) mais l'acquisition par le gouvernement de vedettes sanitaires atténuera sûrement les problèmes d'évacuation des populations. Pour le Ferlo la liaison peut reprendre un ou deux jours après la pluie.

Le transport de marchandises.

Il concerne essentiellement les gros porteurs qui assurent la liaison entre la région et le reste du pays. Il est assez important puisqu'il permet d'approvisionner toute la zone y compris Bakel. Dans le parc, on trouve des camions de toutes catégories (remorque et semi remorque, etc.), mais aussi des 4X4 pick-up mono cabine et des véhicules 4O4 Peugeot, et des véhicules à traction animal (surtout les ânes).

LE TRANSPORT FLUVIAL

Les statistiques font défaut dans ce sous-secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y'a 107 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal. Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.

La navigation a subit un arrêt en 1982 avec l'installation du bouchon de Kheune. Cependant du fait de l'enclavement du « Dandé Mayo » pendant tout l'hivernage, la desserte des localités situées le long du fleuve est exclusivement assurée par des pirogues motorisées de capacité différente. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées quotidiennement d'une localité à une autre dans la région en particulier les localités situées dans l'axe « Dandé Mayo »-RN2. Il en est de même de la traversée du fleuve pour joindre les deux rives du Sénégal et de la Mauritanie.

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;
- l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ;
- les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;
- la faible application des mesures de sécurité qui ont été prises par les autorités régionales (obligation de port du gilet de sauvetage) au niveau des embarcations.

TRANSPORT AERIEN.

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Elle a une piste d'environ 1600m avec une largeur d'environ 30m. Suite à une précipitation, son état latéritique fait de sorte qu'elle n'est praticable. En outre, elle ne peut pas recevoir de gros porteur exception faite des avions cargo C130 ou plus communément appelé ''maman poule''.
Le transport aérien de la région a été assez timide mais replacé dans le contexte du pays, il est acceptable. Le service régional de la météorologie, qui a en charge la gestion de l'aérodrome, a enregistré, pour l'année 2007, un nombre total de 80 vols dont la moitié en arrivée à Ourossogui et le reste en départ de Ourossogui. Dans ces 40 arrivées ou départs, on a 15 vols qui sont de type commercial, 7 de type militaire et 18 vols effectués par des officiels du pays.
Relativement aux passagers, il y en a globalement 579 pour les 80 vols dont 294 en débarquement et 285 en embarquement. Par ailleurs, il faut noter que 19% des

passagers sont issus du trafic commercial, 29,5% des militaires et 50,8% des autorités en voyage officiel.
Par rapport à l'année 2006, on observe une augmentation du trafic avec une hausse d'environ 48% en termes de vols mais le nombre de passagers a beaucoup baissé. En effet, on trouve une baisse relative de 12,4% du nombre de passagers. Il faut aussi noter que pendant l'année 2007, il y a eu une absence totale des vols privés ce qui était le cas durant les années précédentes.

Tableau 90: Tableau récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome de Ourossogui sur 5 ans.

Année	Type de vol	Arrivée	Départ	Total Vols	Passagers Débarqués	Passagers Embarqués	Passagers en Transit	Total Passagers
2007	Traffic commercial	15	15	0	53	61	0	114
	Militaire	7	7	14	59	112	0	171
	Officiel	18	18	36	182	112	0	294
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	**40**	**40**	**80**	**294**	**285**	**0**	**579**
2006	Traffic commercial	6	6	12	48	51	0	99
	Militaire	11	11	22	163	137	28	328
	Officiel	4	4	8	107	98	0	205
	Privé	6	6	12	15	14	0	29
	Total	**27**	**27**	**54**	**333**	**300**	**28**	**661**
2005	Traffic commercial	9	9	18	53	52	0	105
	Militaire	9	9	18	164	161	40	365
	Officiel	5	5	10	159	114	0	273
	Privé	4	4	8	8	0	0	8
	Total	**27**	**27**	**54**	**384**	**327**	**40**	**751**
2004	Traffic commercial	9	9	18	102	91	0	193
	Militaire	18	18	36	240	236	36	512
	Officiel	4	4	8	68	61	0	129
	Privé	3	3	6	5	5	0	10
	Total	**34**	**34**	**68**	**415**	**393**	**36**	**844**
2003	Traffic commercial	5	5	10	21	20	0	41
	Militaire	18	18	36	207	188	118	513
	Officiel	7	7	14	146	164	0	310
	Privé	0	0	0	0	0	0	0
	Total	**30**	**30**	**60**	**374**	**372**	**118**	**864**

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Quant aux perspectives de la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore gestation, le trafic se densifiera mais aussi que l'économie régionale soit dynamisée. En attendant,

il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après pluie pour cause qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- Absence de sensibilisation des autorités.

CHAPITRE XIV - ENERGIE

Ce chapitre a pour vocation de traiter de toutes les formes d'énergies dans la région en se focalisant sur les sources. Ainsi, on a traité dans ce qui suit un point sur l'énergie électrique, un autre sur le bois de chauffe et un derniers point concernant les produits du pétrole brut c'est-à-dire le gaz butane, le pétrole lampant, l'essence et le gasoil.

ELECTRICITE.

Aussi, le Sénégal dispose de plusieurs sources d'énergie électrique notamment les barrages, les panneaux solaires et les centrales. La région de Matam, malgré sa proximité avec Manantaly, est sujette à de multiple délestage surtout dans l'agglomération de Ourossogui. La plus grande source d'électricité est le poste HT de Matam Ourosogui. Cependant, on notera que la région qui enregistre une insolation d'environ 2500 heures par année aurait pu bénéficier de cette énergie pour ne pas manquer d'électricité et peut être même en fournir aux autres. En effet, il suffirait de copier certains pays occidentaux où on exploite à fonds l'énergie renouvelable et aussi les vents afin de juguler le coût de la facture pétrolière. Notre région a la chance de disposer de ces deux éléments en quantité suffisante donc il serait temps de les exploiter pour son développement.

Par ailleurs, le nombre de villages électrifiés en 2007 n'est pas important puisqu'il y en a une dizaine à rajouter au bilan de 2006.

Sur l'axe Ourossogui Kanel, ce sont les villages de Diamwély, Gana Bolol, et les deux villages de foulbé, Adobéré et Soringo qui ont eu à bénéficier de l'électricité en 2007. De l'autre coté seulement le village de Kédel qui a été électrifié.

Tableau 91: Répartition des localités électrifiées et des abonnés selon le département.

	localités électrifiées		
département	**communes**	**villages**	**Nombre d'abonnées**
Kanel	3	19	4313
Matam	3	35	9298
Ranérou Ferlo	1	2	0
Total	**7**	**56**	**13611**

LES PRODUITS PETROLIERS.

Les principaux produits pétroliers rencontrés dans la région sont l'essence, le gasoil, le gaz butane, le pétrole lampant. Ils sont vendus pour l'essentiel dans les boutiques mais aussi dans les stations services.

Pour ce qui concerne, les deux produits phares que sont le pétrole et le gasoil, la hausse régulière de leurs coûts n'a pas fait baisser la consommation de façon sensible et il arrive même que les trois stations fonctionnelles de Ourossogui soient en rupture de stock du fait de la demande constante. Il faut signaler que la commune de Matam n'a pas de station du fait des ponts qui le relient à Ourossogui et qui ne sont pas en mesure de supporter de gros porteurs qui sont nécessaires pour l'approvisionnement.

LE BOIS DE CHAUFFE.

Les pénuries de gaz butane qui ont fait rage dans la capitale à un certain moment n'ont pas épargné la région. En effet, les populations ont eu à faire face à de multiple pénurie de gaz d'où l'importance de l'utilisation de bois de chauffe compte tenu du fait que l'exploitation de charbon de bois est interdite.

L'exploitation de bois de chauffe, surtout situées en zone sylvopastorale est devenue intense grâce aux multiples pénuries de gaz mais aussi du fait qu'elle est très rentable comme activité lucrative. L'année 2007 a vu le département de Ranérou-Ferlo fournir 81,5 % des recettes forestières devant celui de Matam 14 % et celui de Kanel 4,5 %. L'importance des recettes perçues au niveau de Ranérou est relative à l'exploitation du bois de chauffe qui, à lui seul, fait 79 % des recettes totales soit un total de 9 482 500F.

Graphique 14: Evolution de la quantité de bois de chauffe annuellement exploitées. Le bois de chauffe.

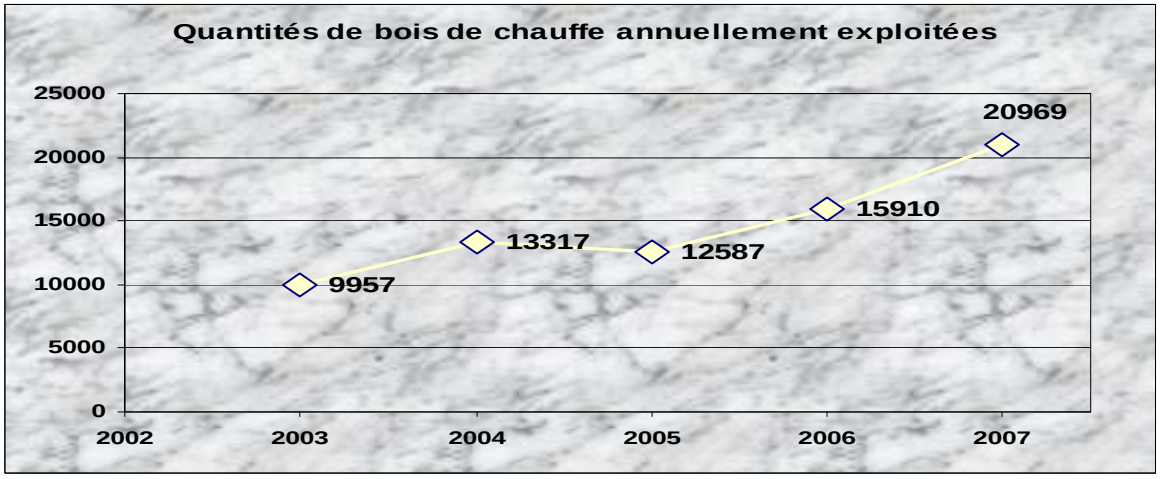

L'analyse évolutive de la production de bois de chauffe montre qu'elle est globalement en croissance dans la région depuis sa création. En effet, on trouve une seule baisse de la production et c'était en 2005 avec un pourcentage de -5,5%. Sinon pour toutes les autres années, on observe des taux de croissance qui avoisinent ou dépassent les 30%. Les statistiques de l'année 2007 ont montré que la quantité totale exploitée de bois mort est de 20969 stères et sa valorisation a permis de dégager la somme de 10 484 500F soit une hausse de la quantité produite de 31,8%.

Tableau 92: Récapitulatif de la production de bois de chauffe par département.

Combustibles	**Secteur forestier de Kanel**		**Secteur forestier de Matam**		**Secteur forestier de Ranérou**		**Total**	
	Quant.	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**	**Quant.**	**Recettes**
Bois mort (st)	87 st	43 500	1 917 st	958 500	18 965 st	9 482 500	**20 969 st**	**10 484 500**

Source : IREF

ANNEXES

Ages en années révolus	HOMMES	FEMMES
0 - 4	40 682	39 834
5 - 9	41 113	38 682
10 - 14	35 622	33 211
15 - 19	28 283	30 658
20 -24	20 362	22 335
25 - 29	13 981	18 632
30 - 34	11 325	16 277
35 - 39	8 595	11 828
40 - 44	7 276	10 554
45 - 49	5 497	7 302
50 - 54	5 145	7 381
55 - 59	3 794	4 579
60 - 64	4 268	4 874
65 - 69	3 477	2 943
70 - 74	2 917	3 354
75 -79	1 988	1 462
80 et +	1 836	1 962

Année	Population résidente totale estimée
2005	**463538**
2006	**477576**
2007	**492032**
2008	**506921**
2009	**522211**

VISITES DOMICILIAIRES

NATURE	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL
DEFAUT DE BALAYAGE	95	20	10	125
DEPOTS DORDURES NON CONFORMES	55	52	10	117
JET D EAUX USEES	72	63	12	147
ECOULEMENTS EAUX USEES	112	72	01	185
SYSTEME EVACUATION NON CONFOR ME	62	13	02	77
DEFAUT DE SYSTEME EVACUAT SANITAIRE	12	93	14	119
DEFAUT DE POUBELLE REGLEMENTAIRE	97	00	00	97
DEPOT DE GRAVATS	02	00	00	02
DEFAUT DE DESHERBAGE	02	00	00	02
ECURIES ET ENCLOS INSALUBRES	16	02	00	18
DEFAUT DE PUISARD	82	23	03	108
INSALUBRITE NOTOIRE	35	26	13	74
TOTAL	642	364	65	1071

ACTIVITES MENEES

SOUS BRIGADE HYGIENE		S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL	POURCENT
NOMBRE DE VISITES DOMICILIAIRES		1475	1392	357	3224	
	BRANCHEMENTS PARTICULIERS	926	1059	09	1994	61,84
	BORNES FONTAINES	482	224	130	836	25,93
	FORAGES	08	03	00	11	0,34
	PUITS	65	91	54	210	6,51
	PUITS PROTEGES	02	00	00	02	0,06
	SOURCES CONTROLEES	00	00	00	00	00
	AUTRES A PRECISER					
	EGOUTS	00	00	00	00	00
	FOSSES SEPTIQUES	309	749	04	1062	32,94
	LATRINES AMELIOREES	149	54	00	153	7,74
	LATRINES SIMPLES	749	416	134	1299	40,29
	LATRINES A EAU	138	46	29	213	6,60
	SANS SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	130	136	173	439	13,61
NOMBRE DE PUISARDS		76	37	00	113	3,50
NOMBRE DE POUBELLES		207	97	00	304	9,42

La pluviométrie

	Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Cumul	
	H(mm)	Nj	H(mm)	Nj	H(mm)	Nj	H(mm)	Nj	H(mm)	Nj	H(mm)	Nj
Matam	0,8	1	94,4	10	313,8	13	43,5	7	0,3	1	452,8	32
Ourossogui	1,4	1	113,5	8	341,2	12	62,1	6	1,1	1	519,3	28
Ogo	0	0	76,6	6	284,3	12	42,2	6	2	1	405,1	25
Dendoudy	0	0	73,5	5	210,5	10	41,7	4	4,5	1	330,2	20
Thilogne	0	0	25,5	7	129,2	9	52	4	2,8	1	209,5	21
Oréfondé	2	1	45,7	6	112	9	37,1	5	0	0	196,8	21
Bokidiawé	3	1	69,3	5	242,2	10	55,3	4	6,5	1	376,3	21
Mogo	0,2	1	57,7	7	289,9	12	43,8	7	3,2	1	394,8	28
Kobilo	0	0	56,9	6	233,7	8	51	3	13,3	1	354,9	18
NGuidjilone	0	0	98,6	9	263,5	8	62	5	0	0	424,1	22
Kanel	2,5	1	85,8	8	284,8	10	60,8	4	19,7	1	453,6	24
Sinthiou B.	0	0	117,3	5	214,5	9	56,3	4	54,3	2	442,4	20
Amady Oun.	0	0	92,6	7	184,6	8	42,7	5	22	2	341,9	22
Semmé	7,9	1	96,2	7	247,1	9	104,3	7	22	2	477,5	26
Ganguel S.	5,2	1	70,8	5	332,3	8	33	3	6,5	1	447,8	18
Bow	0	0	43,4	4	188,8	10	44,7	4	4,2	1	281,1	19
Dembacané	8	1	57,3	4	374,7	9	258,6	7	0	0	698,6	21
Ranérou	19,4	2	70,1	8	233,3	11	138,5	8	32,2	1	493,5	30
Vélingara	68	2	97,3	7	65,5	8	119,9	9	0	0	350,7	26
Lougéré T.	0	0	72,6	5	135,9	9	88,7	5	9,7	1	306,9	20
Fourdou	14,2	2	56,5	9	199,4	12	181	10	0	0	451,1	33
Loum S. Ab	23	1	63	5	94,1	6	76,7	11	25	1	281,8	24
Katane	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Younouféré	26	1	53	4	134,3	5	115,4	5	5,8	1	334,5	16
Nawré	0	0	90,4	7	215	12	127,5	13	0,4	1	433,3	33
Mbémbe	0	0	83,3	7	93,2	10	161,8	12	0	0	338,3	29
Bondou Mbaba	0	0	93,9	7	175,6	10	143,6	10	0	0	413,1	27

Situation des périmètres inondes

ZONES	Nombre de PIVS touchés	Superficies inondées (ha)	Superficies sinistrées (ha)
Dial /Dondou	7	30,75	30,75
Ndiaffane	2	10	4
Ndouloumadji	1	16,8	0
Nguidjilone	14	117,5	45,5
Matam	4	26,2	26,2
Nabadji	13	125,5	67,5
Doumga	7	87	71,5
Bokidiawé	1	12	8,5
Total Diamel/Département Matam	**44**	**425,75**	**253,95**
Hounaré	1	10	5
PIDAM	8	63,5	23,5
Dembancani	5	63,5	38,5
Diella	1	9	9
Total Dioulol/Département Kanel	**15**	**146**	**76**
TOTAL REGION	**59**	**571,75**	**329,95**

Réalisations en Contre Saison Froide 2007/2008

SECTEURS	Maïs	Oignon	Gombo	Patate	Tomate	Maraîchage divers	TOTAL
DIOULOL	265,62	31,35	3,84	0	1,35	**57,19**	**359,35**
DIAMEL	257,46	75,7	2,5	0	0,45	**24,2**	**360,31**
DELEGATION	**523,08**	**107,05**	**6,34**	**0**	**1,8**	**81,39**	**719,66**

Réalisations en Contre Saison Chaude

	Riz	Pastèque	Gombo	Niébé	Piment	Autres	Total
Ndiaffane	**22,5**	0	0	0	0	0	**22,5**
Dial/Dondu	**10**	2	1	0	0	0	**13**
Nabadji	**39**	0	0	0	0	0	**39**
Doumga	**49,5**	0	0	0	0	0	**49,5**
Bokidiawé	**8**	1,5	24	0,5	0	0	**34**
Matam	**0**	0	1,55	5,95	0,1	0	**7,6**
Total	**129**	**3,5**	**26,55**	**6,45**	**0,1**	**0**	**165,6**

La situation de la mise en valeur ne concerne que le secteur Diamel et s'établit comme suit :

ANNEXES

Tableau 1 : Evolution des quantités de bois mort exploitées dans la région de Matam entre 2003 et 2006

Année	Quantités exploitées	Taux de croissance
2003	9957	
2004	13317	33.7%
2005	12587	-5.5%
2006	15910	26.4%
2007	20969	31,8%